

Fabrique d'une ville médiévale

Fabrique d'une ville médiévale

Saint-Émilion au Moyen Âge

textes réunis par

Frédéric Boutouille, Dany Barraud et Jean-Luc Piat

avec le concours financier de la Direction régionale de la Culture, Service Régional de l'Archéologie, l'Institut Ausonius (UMR 5607), l'université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, la Communauté de communes de la Juridiction de Saint-Émilion, et soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et sociales du CNRS

Aquitania

Supplément 26

– Bordeaux –

Sommaire

AUTEURS	7
AVANT-PROPOS, par B. Lauret	9
INTRODUCTION, par Fr. Boutouille, D. Barraud, J.-L. Piat	11

1. D'Ascumbas à Saint-Émilion

P. RÉGALDO-SAINT BLANCARD	
Un écrin d'histoire : le territoire de la juridiction de Saint-Émilion avant le Moyen Âge.....	21-38
J.-L. PIAT, CHR. SCULLER, avec la collab. de V. DELAUGEAS	
À six pieds sous terre ou au ciel : les lieux d'inhumations de surface et souterrains de Saint-Émilion	39-102
C. TREFFORT	
L'épithape de <i>Costaulus</i> : un monument épigraphique du milieu du XII ^e siècle	103-112
R. VERGNE, P. MORA, avec la collab. de FR. BOUTOULLE	
La numérisation et la visualisation 3D de l'épithape de <i>Costaulus</i>	113-122

2. Saint-Émilion et la mémoire canoniale

FR. DOLBEAU	
Le dossier hagiographique de saint Émilion.....	125-138
J.-L. LEMAITRE	
Le "Livre du chapitre" de l'abbaye de chanoines réguliers de Saint-Émilion (XII ^e -XIII ^e siècles)	139-152

3. Mémoire des pierres, langue des formes

É. JEAN-COURRET	
Approche des dynamiques spatio-temporelles de la formation de Saint-Émilion à travers le plan de 1845	155-180
J. MASSON	
L'église collégiale de Saint-Émilion	181-198

CHR. GENSBEITEL	
Le “Palais Cardinal”	199-214
PH. DURAND	
La Tour du Roy de Saint-Émilion est-elle une construction royale ?	215-236
P. GARRIGOU GRANDCHAMP	
L'architecture civile du XII ^e au XIV ^e siècle à Saint-Émilion : bilan des connaissances et problématiques de recherche	237-262
Annexe. Inventaire des maisons de Saint-Émilion - XII ^e -XIV ^e s.....	263-310

4. La bourgeoisie de Saint-Émilion, entre jurade et négoce

FR. BOUTOULLE	
L'apogée d'une “bonne ville”. Saint-Émilion pendant les premiers temps de la jurade (1199-1253)	313-346
S. LAVAUD	
Genèse d'un territoire viticole : le vignoble médiéval de Saint-Émilion	347-362
S. FARAVEL	
Saint-Émilion et la “Mer” : les relations de Saint-Émilion avec la Dordogne au Moyen Âge.....	363-372
J.-CHR. TÖLG	
Saint-Émilion et le roi. Les relations avec la couronne de France après la conquête de 1453.....	373-386
CONCLUSIONS, <i>par B. Cursente</i>	387-392
ANNEXE	
La vie de saint Émilion (ou Vie A).....	393-398
RÉSUMÉS.....	399-411

À six pieds sous terre ou au ciel : les lieux d'inhumations de surface et souterrains de Saint-Émilion

Jean-Luc Piat, Christian Scuilleur
avec la collaboration de Valérie Delaugeas

C'est légèrement dissimulée de la basse vallée de la Dordogne, par une combe au contour digité du rebord de plateau calcaire, que la cité de Saint-Émilion se dévoile aux yeux de l'observateur. Il remarque aussitôt la topographie pittoresque de l'agglomération par la physionomie de plusieurs de ses constructions d'origine médiévale. La genèse et les développements de la cité s'arriment en particulier à l'histoire de nombreux édifices ecclésiastiques du Moyen Âge dont on distingue ici le clocher, là le parvis, ailleurs la muraille ruinée. Ces implantations religieuses, de statuts divers, et le modelé calcaire du site ont donné lieu à une topographie funéraire moins visible, mais pourtant dense et offrant une grande variété de situations. La ville, qui se dote d'une enceinte fortifiée entre la fin du XII^e et la première moitié du XIII^e siècle, organise ses cimetières tant *intra-muros* que hors-les-murs. Dans cet ensemble, où la multitude de lieux sépulcraux semble refléter un accroissement démographique, il se pose la question des origines de cette organisation spatiale et de son développement planifié ou spontané, contrarié ou non¹. Une véritable originalité de Saint-Émilion réside dans ses lieux de regroupement funéraire de tradition chrétienne. Celui qui aurait émergé le plus tôt, semble-t-il, s'organise à ciel ouvert sur plusieurs étages du plateau, mais aussi sous terre, en plusieurs cavités dénommées localement "cata-

combes". Plusieurs interventions archéologiques² ont permis de renouveler les données en ce domaine et amènent aujourd'hui à lancer de nouvelles pistes de recherches sur les choix qui ont présidé aux lieux de sépultures des anciens habitants de la ville.

LES ESPACES FUNÉRAIRES DE SAINT-ÉMILION : SITUATIONS ET FRÉQUENTATIONS (J.-L. Piat)

Une tradition antique ?

Autour de Saint-Émilion, les premières sépultures découvertes appartiennent à des zones funéraires gallo-romaines du Bas Empire, reconnues à proximité de grandes villas d'occupation tardive : sur les sites de Notre-Dame de Mazerat³ et Saint-Georges de Sargonne⁴. Celles-ci restent néanmoins limitées à quelques sépultures sporadiques, en urnes cinéraires,

1- Pour une vision générale des problématiques, voir Picard 1994, 20. Pour un état de la question récent : Tardieu 2010, 231-238. Régionalement, les premiers constats ont été posés par Bizot 1989, 163-171.

2- Outre les interventions de B. Bizot et M.-N. Nacfer en 1990-1991, les derniers travaux sont ceux menés par Christian Scuilleur en 1997, suite à des travaux engagés à l'hôtellerie de Plaisance ; deux autres opérations menées en 2002 et 2004 par Jean-Luc Piat, accompagnaient les travaux de mise en valeur sur l'église monolithe conduits par l'architecte en chef Michel Goutal et son adjoint Anastase Leulier, architecte du patrimoine. Scuilleur 1997 ; Piat 2002, 83-84 ; Piat 2004, 89-94 ; Goutal 2004, 72-75 ; Piat 2007, 134-141.

3- Sur le versant occidental du plateau opposé à celui de la cité de Saint-Émilion.

4- Aujourd'hui près du château viticole Moulin Saint-Georges, au lieu-dit le Palat, dans le creux du vallon de Fongaban, autour duquel se développe la ville de Saint-Émilion.

sous tombes en briques ou en tombeaux “monolithiques” observées lors de découvertes anciennes⁵. Rien dans les découvertes ne permet d’établir affirmativement s’il s’agit des premières sépultures chrétiennes ou celles d’autres confessions religieuses⁶.

Pour mémoire, nous indiquons deux découvertes anciennes, mais trop sujettes à caution pour être retenues, qui signalaient des indices de sépultures du haut Moyen Âge : au plateau de la Madeleine, notamment, où des tombes dégagées en 1904 auraient livré selon E. Corbineau des vases supposés mérovingiens⁷. Il faut par ailleurs écarter la découverte rapportée par A. Augier en 1888, d’une cuve de sarcophage surmontée d’un couvercle en bâtière contenant du mobilier et des restes osseux⁸ que H. Sion et I. Marysse⁹ ont situé dans le bourg de Saint-Émilion par extrapolation, le rapport de l’inventeur faisant suite, sans lien aucun, à une note d’E. Piganeau à propos à l’église collégiale. De fait, la plus proche nécropole du haut Moyen Âge avérée a été localisée sur la commune voisine de Saint-Sulpice-de-Faleyrens, aux abords de l’église paroissiale actuelle. Des maçonneries pouvant indiquer l’emprise de mausolées ou d’une église paléochrétienne ont été dégagées avec, autour, des cuves de sarcophages trapézoïdaux datées par le mobilier associé du VII^e siècle¹⁰. On peut signaler aussi des sépultures remontant probablement de l’Antiquité tardive au hameau de Pierrefitte, près de l’ancienne chapelle Saint-Martial¹¹ et plus loin encore, les cimetières de l’Antiquité tardive et du haut Moyen Âge de Libourne, repérés rue Jules-Simon et rue Jean-Jacques-Rousseau¹².

À ces quelques exceptions près, dans les environs immédiats de Saint-Émilion, la période de regroupement des inhumations la plus manifeste prend place aux environs des XI^e-XII^e siècles. Elle apparaît étroitement liée au développement d’une communauté chrétienne autonome autour d’un centre de pèlerinage local matérialisé par le noyau ecclésial des sanctuaires de l’église collégiale et de l’église souterraine de

Saint-Émilion. Cependant, dans le giron de ces deux édifices existent d’autres sites ecclésiaux qui ont engendré des cimetières, certains de statut paroissial, d’autres de statut conventuel, d’autres encore dont on ignore précisément le rang dans l’organisation du recrutement funéraire de la cité saint-émilionaise.

Or, c’est bien tout l’enjeu d’une cartographie des cimetières médiévaux : peut-on déterminer pour les différents établissements religieux sinon le périmètre de leur aire funéraire, du moins sa localisation ? Quels ont été les cimetières établis les plus anciennement ? Comment s’est ensuite structurée la gestion des défunts, avec l’arrivée d’espaces concurrents ou complémentaires ? Peut-on envisager d’en caractériser les modes de recrutement ?

Afin de cerner les emprises de ces différents espaces d’inhumation, d’en retracer les origines historiques et de relever les facteurs de resserrement, de recouplement ou d’exclusion, il faut en premier lieu rechercher quels ont été les points d’accroche initiaux, dans le cadre privilégié de la paroisse. Car, c’est par son intermédiaire que l’on saisit le mieux la communauté d’habitants, vivants et morts, ainsi que le prescrivait les textes conciliaires d’époque carolingienne : “tout fidèle devait être enterré dans le lieu, où de son vivant, il payait la dîme”. Celle-ci était prélevée sur l’espace vécu par une communauté d’habitants desservie par un prêtre, lui-même rattaché à un lieu de culte, autant d’éléments prémisses de ce qui devait constituer plus tard le ressort paroissial¹³.

La fusion des origines et des lieux

Or, on se heurte ici à une première difficulté : les origines de la paroisse de Saint-Émilion et l’apparition d’un cimetière associé sont incertaines. C’est que notre documentation ne permet ni d’établir précisément l’emplacement primitif du lieu de culte, ni même l’emprise de son ressort territorial. Ce dernier fut confondu au fil des siècles avec une partie de celui de Saint-Martin-de-Mazerat ou avec celui de l’église de faubourg de Sainte-Marie-Madeleine, voire limité au périmètre de l’enceinte fortifiée de la cité¹⁴. À défaut de textes sur les conflits de sépultures et les préroga-

5- Souffrain 1804 ; Jouannet 1820 ; Larue 1873 ; Guinodie 1876 ; Ouÿ-Vernazobres 1937. Pour les autres références bibliographiques, voir Sion 1994, 196-207 et Garde 1948, 34.

6- Voir à ce sujet : Picard 1998, 311-320.

7- Corbineau 1904, 11 et 114-115.

8- Augier 1888, XCI-XCII.

9- Marysse 1989, 129 ; Sion 1994, 196.

10- Nacfer 1989, 13-24.

11- Guinodie 1876, 354 ; Piganeau 1905, 26.

12- Sion 1994, 193-195 et p. 207.

13- Lauwers 2005a, 50 ; Lauwers 2005b, 11-32 ; Treffort 1996, 55-63.

14- Tölg 1990, vol. 1, p. 27.

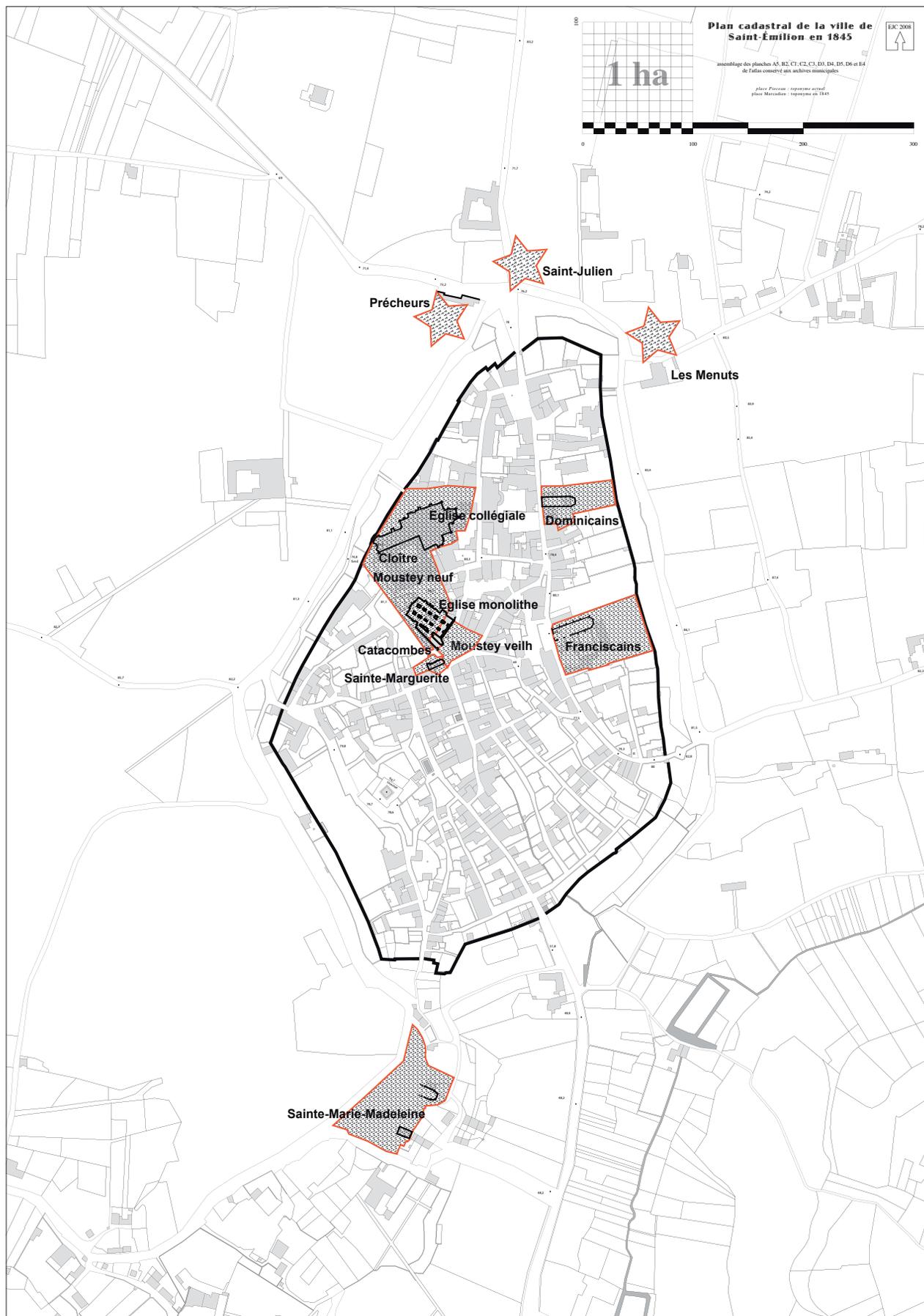


Fig. 2. Plan de la cité de Saint-Émilion et ses espaces funéraires (dessin J.-L. Piat, 2010, d'après fond de carte de É. Jean-Courret).



Fig. 3. Église et cimetière de Saint-Martin-de-Mazerat (cl. J.-L. Piat, 2006).

Le même hiatus chronologique semble se dessiner à Mazerat où, sur l'emplacement d'une villa antique établie sur le replat d'une terrasse alluviale, ont été reconnues des urnes funéraires. Un lieu de culte chrétien vient réoccuper le site antique mais les vestiges les plus anciens du sanctuaire encore subsistant, placé sous la titulature de Notre-Dame de Mazerat, relèvent d'un style roman tardif (seconde moitié du XII^e siècle). Pour ce qui concerne les premiers sanctuaires chrétiens véritablement documentés, on relève hors les murs de la cité, le site du plateau de la Madeleine, où une église dédiée à sainte Marie-Madeleine est men-

tionnée dès la première moitié du XII^e siècle²⁰ et où se reconnaît aujourd'hui l'emprise d'un cimetière d'origine médiévale et l'emplacement de deux sanctuaires à l'architecture d'inspiration romane mais de statut encore indéterminé. En outre, on peut y faire figurer l'église Saint-Martin-de-Mazerat, construction de la fin du XI^e siècle ou du début du XII^e siècle, attestée à la même période²¹ et le cimetière accolé, de rang paroissial, établis à quelque distance sur un versant du plateau opposé à celui de la ville, non loin du site antique de Mazerat déjà mentionné (fig. 3). Enfin, on retient le complexe religieux du centre de la cité, autour de

20- Saint-Marthe éd. 1720, col. 325.

21- *Ibid.*

l'église souterraine, de l'église collégiale et des "catacombes" que la tradition²² fait remonter à l'arrivée de l'ermite Émilien au VIII^e siècle²³, mais dont les premières mentions assurées sont de la seconde moitié du XI^e siècle²⁴.

L'existence aux abords de chacun de ces lieux, tous situés dans un rayon de moins d'un kilomètre, de sépultures en grand nombre et de différentes périodes, ne rend pas évidente la détermination du siège paroissial. D'autant plus que la réorganisation religieuse de la cité au début du XII^e siècle par l'établissement d'une église collégiale, puis à partir de la première moitié du XIII^e siècle, par l'arrivée des couvents des ordres mendiants et d'établissements hospitaliers, troublent davantage la topographie funéraire par la multiplication des lieux d'inhumation (fig. 2). Il faut évoquer ici l'église des Frères prêcheurs ou Dominicains et l'hôpital Saint-Julien, établis dans le courant du XIII^e siècle au nord-ouest de la cité, dans un faubourg qui fut déserté et dont les sanctuaires furent détruits dans le courant du XIV^e siècle. L'église des Dominicains fut transférée et reconstruite *intra-muros* entre 1378 et 1397, à l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui²⁵. On peut supposer que le cimetière *extra-muros* autrefois associé à ce couvent resta en activité, malgré la mise en service de la nouvelle église des Dominicains et de son cloître comme espace funéraire dans la ville. Des mentions au XIV^e siècle indiquent que l'on y faisait encore des inhumations²⁶.

Le couvent des Cordeliers ou Frères mineurs, qui fut construit au XIII^e siècle au nord-est de la ville, engendra lui aussi un faubourg attesté en 1321²⁷. Le dépeuplement et les dévastations liés à la guerre de Cent Ans amenèrent la reconstruction du couvent à l'intérieur de l'enceinte dès 1338, mais ce transfert ne fut finalisé qu'après 1383²⁸. Un nouvel espace funéraire fut ainsi ouvert dans la ville autour de l'église et du

cloître de cet ordre mendiant, l'ancien emplacement ayant cette fois été définitivement abandonné.

Un cimetière paroissial autonome, Saint-Martin-de-Mazerat

Le cimetière de Saint-Martin-de-Mazerat est celui dont la topographie et le recrutement sont sans doute les plus aisés à identifier (fig. 3). Le sanctuaire actuel est un édifice dont le premier état visible est de la fin du XI^e siècle ou du début du XII^e siècle. Il s'agit particulièrement de son portail sud et de son chevet précédé d'une travée de chœur sous coupole²⁹. Le cimetière qui s'est développé autour du lieu de culte, avec une extension vers le nord depuis le XIX^e siècle, est assis sur le rebord du plateau calcaire. Des murets de pierre délimitent son emprise. Sa bordure sud correspond au rebord de plateau recoupé par un front de carrière et à la route. Le côté oriental a été aliéné par la construction d'un château viticole et de ses dépendances. Sa limite ouest est fermée par un muret de clôture et un chemin. Des carrières de pierre en galeries souterraines ont été creusées sous cette assiette et quelques portions servent aujourd'hui d'ossuaires pour la vidange des caveaux des XIX^e et XX^e siècles établis en surface, lorsque les concessions sont arrivées à terme. Certains de ces caveaux communiquent d'ailleurs accidentellement avec les galeries. Le renouvellement des caveaux est ici pratiqué en raison de l'utilisation contemporaine du cimetière par la population de Saint-Émilion. Cet usage est attesté seulement depuis 1810, date à laquelle la municipalité de Saint-Émilion décidait de regrouper les deux paroisses et d'affecter le cimetière de Saint-Martin-de-Mazerat aux habitants de la cité. Celui-ci avait été désigné en mars 1809 comme d'une "utilité absolue" pour "inhumer les morts" de la ville. La clôture de ce dernier fut entreprise en 1822, en employant des pierres tombales récupérées³⁰. Avant cette date, le cimetière n'accueillait que les sépultures des habitants de la paroisse de Mazerat.

En l'absence de fouille, il n'est pas possible de déterminer la chronologie des premières sépultures. Cependant, l'édifice de culte étant attesté dès le début du XIII^e siècle, on peut supposer qu'un cimetière pa-

22- Ces galeries souterraines, encore mal datées faute de fouilles sérieuses, ont souvent été comparées aux catacombes de Rome que les pèlerins occidentaux étaient nombreux à visiter entre les IV^e et IX^e siècles pour honorer les martyrs.

23- Allain 1894, 426-439. Lewden 1936.

24- Saint-Marthe éd. 1720, col. 323. "locum quo S. Émilianus corporaliter requiescit pervasum".

25- Guinodie 1876, 276.

26- Piganeau 1905, 36.

27- AD Gironde, 8 J 542, n°258.

28- Guinodie 1876, 279.

29- Piganeau 1876, 57-66 ; Drouyn, *Notes archéologiques*, AM Bordeaux, fonds Drouyn, Ms 289, t. 47, 400-406.

30- AM Saint-Émilion, registre des délibérations du conseil municipal (1809-1829), f° 6, 29 et 133.

roissial existait dès cette période. Cette église desservait un vaste territoire rural dont les limites ont visiblement fluctuées au cours du Moyen Âge et de l'Époque moderne. Quant à la fréquentation funéraire du cimetière, elle n'est renseignée par les registres paroissiaux qu'à partir de 1600 seulement³¹.

Le cimetière de l'église Saint-Martin a-t-il prit le relais d'une nécropole antique³², localisée quelques centaines de mètres en contrebas, autour de l'ancienne église de Notre-Dame de Mazerat ? Rien ne permet pour l'heure de le dire, pas même la titulature à saint Martin qui est une dédicace donnée tant aux sanctuaires de premières générations antérieurs au VIII^e siècle qu'à ceux édifiés après l'an Mil³³. Mais, le fait que l'emplacement de cette nécropole fut réoccupé par un sanctuaire médiéval dédié à Notre-Dame laisse supposer qu'une tradition, sinon culturelle du moins mémorielle, s'était maintenue. Ce dernier sanctuaire aurait été établi par Aliénor d'Aquitaine après la mort de son père le duc Guillaume VIII, survenue en 1137 lors d'un pèlerinage à Compostelle³⁴. On ignore à quelle institution il fut rattaché, de même si un cimetière particulier y fut établi.

Un entre-deux, le cimetière de La Madeleine³⁵

- Exit Fussignac

Une première hypothèse consiste à envisager Sainte-Marie de Fussignac comme église paroissiale matrice³⁶. Ce sanctuaire a été localisé de manière discutable par l'érudition du XIX^e siècle³⁷ aux abords de la chapelle de la Madeleine, près du château Ausone, en rebord du plateau surplombant le vallon de Fongaban.

Cette tradition d'une église Sainte-Marie de Fussiniac à Saint-Émilion est née d'une allusion contenue dans la notice du tome II de la *Gallia Christiana*, publié en 1720 par D. Martene, E. Baluze et D. de Saint-Marthe. Ces auteurs n'évoquent à aucun moment la *vita* de saint Emilion rédigée dans le courant du XII^e siècle et l'arrivée de l'ermite dans le lieu de Combes, mais révèlent au contraire l'existence d'un monastère appelé Sainte-Marie de Fussiniac que la *vita* n'évoque pas. D'après eux, ce lieu aurait été ruiné par les Sarrasins alors qu'il était placé sous la dépendance de l'abbaye bénédictine de Nanteuil-en-Vallée. Il aurait cependant constitué le fondement du monastère de Saint-Émilion³⁸.

Cette indication n'est pas sans poser des problèmes d'authenticité : la mention de Sainte-Marie de Fussiniac révélerait non seulement une dédicace à la Mère du Christ, probablement rattachée à un lieu de culte dont on ignore la place dans l'encadrement religieux du territoire, mais aussi un toponyme dont la mémoire se serait perdue. Par ailleurs, sa localisation supposée sur le plateau de La Madeleine, rend plus complexe encore l'interprétation des documents anciens à notre disposition.

L'évocation d'un monastère de Fussiniac à proximité de Saint-Émilion ou dans le Bordelais même n'apparaît à aucun moment dans les cartulaires régionaux et les chroniques médiévales³⁹. Nous avons donc mis en doute l'existence de cette église et cherché à

31- AM Saint-Émilion, GG 23.

32- Piganeau 1905, 42 ; Souffrain 1804, t. 1 ; Jouannet 1820, 73.

33- Bizot *et al.* 1992, 25.

34- Souffrain 1804, t. 1, 56. Souffrain tire cette information d'un recueil, aujourd'hui perdu, rédigé par les chanoines de Saint-Émilion Vincent et Brochart. Nous avons trouvé confirmation de cette tradition dans un recueil du XVII^e siècle de la collection Baluze de la Bibliothèque nationale de France. Ms français, Baluze 26, f^o 326.

35- Nous devons un grand nombre des informations que nous livrons dans ce chapitre à l'obligeance d'Alain Vauthier, propriétaire du château Ausone et au travail de dépouillement consciencieux réalisé par Jean-Pierre Saignac et Olivier Lescoré. Qu'ils en soient tous les trois sincèrement remerciés.

36- Bochaca 1997.

37- Drouyn 1859, 163.

38- "*Sancti Émiliani monasterium, dictum olim, ut creditur, S. Mariae de Fussiniaco diocesis Burdegala. in archipresbyteratu Dordoniae, vulgo d'Entre-Dordogne, quindecim paulo plus Burdegala, sex a Silva-majora dissitum milliaribus, primum fuit ordinis S. Benedicti, tum S. Augustini, quod quidem a Saracenis & aliis varia variis temporibus damna perpessum, Nantoliensibus postmodum ordinis S. Benedicti monachis in diocesi Pictav. cessit.*". "Le monastère de Saint-Émilion, appelé autrefois, comme on le croit, Sainte-Marie de Fussiniac, diocèse de Bordeaux, dans l'archiprêtré de Dordogne, vulgairement d'Entre-Dordogne, à une cinquantaine de milles de Bordeaux, et à quelques milles de La Sauve-Majeure, fut à l'origine placé sous la règle de Saint-Benoît, puis de celle Saint-Augustin ; Il fut donné aux moines bénédictins de Nanteuil dans le diocèse de Poitiers après que les Sarrasins et autres divers barbares lui causèrent de nombreux dommages."

39- On remarque cependant dans le cartulaire de La Réole la mention dans les années 1026-1030 d'un Garsia Donat *de Fussinago* orthographié aussi *Tussinago* donnant la quatrième partie de l'église de Saint-Vincent de *Mauriazelo* au prieur de La Réole (*Archives Historiques de la Gironde*, t. 36, p. 9 et p. 112, n^oLXV). Ce nom renvoie probablement à un toponyme Fussiniac, peut-être dans les environs de La Réole, aujourd'hui disparu. Sans doute s'agit-il de l'ancienne paroisse de Taurignac sur la commune de Neuffons, en rive droite du Dropt. Cette orthographe n'est pas sans rappeler

voir si elle ne pouvait pas résulter d'une erreur de copiste.

Nous pensons l'avoir trouvée dans les notes de D. Estiennot⁴⁰, mauriste du XVII^e siècle, qui sont conservées à la Bibliothèque nationale de France, dans le fonds de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Ses travaux manuscrits ont servi pour partie à rédiger la notice de la *Gallia*. Les feuillets concernant Saint-Émilion sont précédés d'un folio qui se rapporte au prieuré Saint-Pierre de Fustiniac en Comminges, établissement dépendant de l'abbaye de Lézat⁴¹. La confusion proviendrait de cette continuité dans la pagination du recueil. Il n'y aurait donc jamais eu d'église Sainte-Marie de Fussinac à Saint-Émilion⁴².

- Les ruines d'une église romane

Cependant, il subsiste sur le plateau de la Madeleine, immédiatement au nord de la chapelle



Fig. 4. Fondation de l'hémicycle de l'ancienne église Sainte-Marie-Madeleine (cl. J.-L. Piat, 2006).

également le toponyme Tausinat, attesté dans la commune de Saint-Laurent-des-Combes, près de l'ancienne chapelle Saint-Léger.

40- BnF, Ms. lat. 12751, f° 163-165.

41- Decap 1926, 160 ; Ourliac & Magnou, éd. 1984.

42- De cette méprise est cependant né le cru de Fussinac, château viticole du saint-émilionais, propriété de la famille Carrille, qui en a repris le nom pour la commercialisation de son vin de Petit-Palais et qui nous a si bien accueillie dans ses chais et ses caves souterraines lors du colloque.

actuelle, des maçonneries médiévales qui s'apparentent aux fondations d'une église romane (fig. 4). Dans son *Guide du voyageur à Saint-Émilion*, publié en 1859, L. Drouyn est le premier à décrire la présence sur le plateau de la Madeleine des vestiges de cinq bases de colonnes romanes engagées au tiers dans le soubassement d'un mur dont une seule assise est conservée. Il y reconnaît la portion du chœur et de l'abside d'une église qu'il associe à l'ancien sanctuaire de Sainte-Marie de Fussinac. Des décombres qu'il a pu observer, il déduit le plan de l'édifice, formé d'une nef de 13 m de long, suivie à l'est d'une abside plus étroite, profonde de 8 m et composée de neuf pans coupés. Le pan axial du chevet se prolongeait à l'est par une petite chapelle carrée. Dans ses notes manuscrites⁴³, il donne le relevé en plan des vestiges (fig. 5) et le profil d'une des bases de colonne⁴⁴, en indiquant le XI^e siècle comme période de construction. M. Gaborit avait également examiné ces substructions mais concluait qu'il s'agissait des restes d'une abside romane du XII^e siècle, en bel appareil régulier⁴⁵.

Nos observations sur place en mars 2006, sur la parcelle cadastrale AO 243, révèlent qu'il n'existe aujourd'hui que trois des cinq bases de colonnes qu'avait

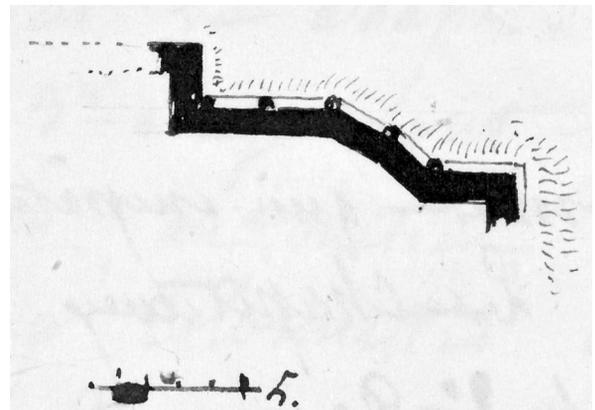


Fig. 5. Plan de l'hémicycle de l'ancienne église Sainte-Marie-Madeleine (dessin de Léo Drouyn en 1858, Archives Municipales de Bordeaux).

43- AM Bordeaux, Fonds Léo Drouyn n°405, t. 47, n°374, 30 septembre 1858.

44- Publié dans Drouyn 1999, 104.

45- Gaborit 2003. En 1912, L. Serbat signalait un chapiteau sculpté orné de deux colombes buvant au calice pouvant provenir des ruines de cette église (Serbat 1913, 193).

observées L. Drouyn en 1858. Il manque en effet les deux bases les plus à l'ouest ainsi que l'angle en retour de la nef. Cette portion a disparu suite à la construction d'un bâtiment à cet emplacement et parce que tout ce secteur a été investi par des carrières de pierre. Ce qu'il reste est recouvert aujourd'hui par les plantations arbustives d'un jardin d'agrément. Elles rendent difficile une observation spatiale des reliefs, comme avait pu le faire L. Drouyn à son époque. Nous avons néanmoins observé les décrochements dans le plan des différents pans de murs qu'il dessine sur son levé de terrain, auxquels répondent les différentes bases de colonnes engagées.

De fait, la maçonnerie subsistant du mur nord de cet ancien sanctuaire se compose d'une fondation haute d'environ 1,5 m, formée de cailloux et moellons calcaires irréguliers liés au mortier de chaux, et réglée à mi hauteur et au sommet par une ligne de pierres de taille allongées. Ce soubassement, qui dessine une courbe convexe, repose sur le socle rocheux qui a été retaillé à l'aplomb du mur. On y discerne notamment, contre le pied de maçonnerie, la cuve anthropomorphe avec logette céphalique d'une sépulture médiévale rupestre et divers enlèvements de fronts de carrière. D'ailleurs, tout l'espace au nord de ce mur correspond à une fosse d'extraction à ciel ouvert. Au-dessus de cette fondation et de l'assise de réglage en pierre calcaire, la maçonnerie forme un retrait important, pour laisser place aux élévations. Celles-ci sont constituées par un parement d'assises de pierre de taille en grand appareil : une première assise étroite forme une sorte de plinthe à glacis surmontée par deux assises à joints minces. Un blocage de cailloux calcaires noyé dans du mortier de chaux est perceptible derrière ce parement. Nous n'avons pu observer le parement interne.

Ainsi constitué, le parement externe dessine une abside polygonale constituée de deux pans coupés et d'un pan droit vers l'est (L. Drouyn vit un pan coupé supplémentaire vers l'ouest) dont les angles saillants ou rentrants sont occupés par les bases de colonnes engagées qui reposent sur la saillie du soubassement. Deux bases de colonnes présentent le même plan : un socle carré en talus peu élevé, au-dessus duquel se développe la base de colonne moulurée, formée d'un tore épais suivi d'un filet, auquel succède une large scotie puis ce qui semble avoir été un tore plus mince. Ces bases sont très émoussées et usées, de sorte qu'il

faut désormais se fier au profil dessiné par L. Drouyn pour avoir une idée précise de la mouluration. Une troisième base offre, sur un socle triangulaire, le même profil de moulures que précédemment. Il s'agit de la colonne qui occupait l'angle rentrant du mur de l'abside polygonale et de celui d'une chapelle axiale.

À l'ouest de ce mur, vers l'intérieur du chevet, et au-delà d'un épais remblai, on discerne le long de la route une seconde maçonnerie en pierre de taille de grand appareil surmontée d'une plinthe ou d'un chaperon. Ce soubassement ne semble pas directement raccordé à l'abside, mais accuse cependant une forme romane. Tronqué à ses deux extrémités, il ne peut être interprété isolément sans un dégagement complet des remblais et de la végétation qui l'entoure.

À partir des observations de L. Drouyn et en projetant par symétrie le mur nord de l'abside, il est possible de restituer un plan approximatif du monument. Celui-ci, orienté, aurait disposé d'une abside polygonale à neuf pans, le pan central s'ouvrant visiblement sur une chapelle axiale de plan carré. Cette abside donnait sur une nef plus large de quatre mètres. D'après les mesures prises par L. Drouyn, cet édifice, qui doit être interprété comme un sanctuaire, aurait eu une longueur totale de 21 m. Cette dimension reste modeste et s'apparente à un édifice voué au culte d'une petite communauté de fidèles.

Quant à sa période de construction, elle nous est donnée par le plan du chevet et la modénature des colonnes. Ce plan un peu particulier, notamment par la présence d'une chapelle axiale en exèdre dans l'axe de l'abside polygonale, s'apparente cependant aux nombreux chevets des églises girondines à abside polygonales de Saint-Romain de Loupiac, Saint-Vivien-de-Médoc, Saint-Pierre de Langoiran, Saint-André-de-Cubzac, Moulis-en-Médoc ou encore Saint-Martin-de-Montagne et Saint-Martin-du-Bois, qui sont tous attribués au courant du XII^e siècle. Les vestiges subsistants sur le plateau de La Madeleine doivent donc être rattachés à un sanctuaire dont le chœur roman appartiendrait à la même période.

Les documents écrits se rapportant à cet édifice sont rares. Nous n'avons relevé qu'une visite épiscopale de 1687 indiquant que la chapelle de Sainte-Marie-Madeleine est "située sur une élévation au dehors de la ville et proche des mazures d'une an-

cienne église dédiée à la dite sainte⁴⁶. Les vestiges observés pourraient donc correspondre à cette première église Sainte-Marie-Madeleine, attestée vers 1110 dans les possessions de l'église collégiale de Saint-Émilion⁴⁷.

Dans sa réponse au questionnaire de l'abbé Baurein rédigée en 1778, le prêtre de Saint-Martin de Mazerat, Vidal, rapportait qu'à La Madeleine "il y a un très vaste cimetière, hors d'usage et une croix en pierre au haut de laquelle est un fanal qui devait éclairer de bien loin parce que cet endroit est fort élevé. C'était sans doute, dans des temps de guerre, une tradition du pays". Il "suppose qu'il y avait à la Madeleine un cimetière infiniment plus vaste que celui qui existe ; qu'il était un des trois de la province ; qu'on y apportait les morts de fort loin et que comme dans les chaleurs et pendant les jours courts, on marchait la nuit, ce fanal dirigeait les convois. Ces trois fameux cimetières étaient celui de Saint Seurin de Bordeaux ; celui de Saintes et celui de la Madeleine dont est question". Il rapportait enfin "qu'on voit encore à la Madeleine les vestiges d'un château du célèbre Ausone. C'est ce château ou maison de plaisance qu'Ausone chante dans ses vers et qu'il dit être situé sur la Dordogne. On ferait très bien pour toutes ces antiquités de consulter les archives de l'hôtel de ville de Saint-Émilion"⁴⁸. Mais, il n'évoque à aucun moment les ruines de l'église située à côté de la chapelle de La Madeleine, dont il semble ignorer l'existence.

- La chapelle de La Madeleine

Or, la chapelle actuelle de Sainte-Marie Madeleine est une construction de petites dimensions (10 m de long sur 4 m de large) de la fin du XII^e siècle, probablement érigée par le même commanditaire que celui qui fit édifier la chapelle du chapitre de la collégiale⁴⁹. Elle a été élevée au voisinage immédiat de la première église, abandonnée pour une raison ignorée. Elle domine, depuis le sommet du plateau, un escarpement rocheux qui a reculé jusqu'au droit de son chevet suite à l'exploitation de carrières de pierre. Cette cha-

pelle est soit venue relayer l'ancien lieu de culte dégradé⁵⁰, soit venue compléter la desserte d'un faubourg de la ville désormais mis en défense, dans lequel sont attestés une maison forte⁵¹, un lotissement⁵², une maladrerie⁵³ et un cimetière⁵⁴. La chapelle actuelle de La Madeleine, par ses relations possibles avec ces différentes entités, pourrait être considérée comme une chapelle castrale, un sanctuaire suburbain, une chapelle d'hôpital ou encore une chapelle funéraire.

La construction s'est en tous les cas effectuée sur l'emprise d'un cimetière déjà existant, ainsi qu'en témoignent les cuves funéraires que chevauchent ses maçonneries. D'ailleurs, la position de son chevet à l'aplomb d'une rotonde taillée dans le rocher n'est pas anodine. C'est, selon nous, l'indice de sa fonction primitive : celle d'un sanctuaire particulier bâti au-dessus d'un tombeau souterrain privilégié. Cette rotonde devait déjà être partiellement effondrée au XIV^e siècle, lorsque l'on appliqua le décor peint visible aujourd'hui sur le tiers subsistant de la coupole⁵⁵. Le thème du Jugement dernier y est figuré, avec le cortège des Damnés et les élus de la Jérusalem Céleste et – il faut le souligner – une représentation de saint Jacques accompagnant un pèlerin⁵⁶. Par son creusement et ses dispositions, la coupole pourrait être comparée à celle creusée dans le complexe funéraire de l'église de Saint-Émilion et appartenir à la même période. En effet, selon L. Drouyn, le plafond rocheux s'ouvrait, par un orifice, aujourd'hui de section rectangulaire, qui montrait verticalement au droit du chevet de la chapelle. Le marquis de Castelnau d'Essenault⁵⁷ voyait dans cette

46- AD Gironde, G 640 f° 35 v.

47- Saint-Marthe éd. 1720, col. 323.

48- BM Bordeaux, Ms 737, réponse au questionnaire de l'abbé Baurein, t. 3, f° 69 v.

49- Gaborit 2003.

50- Ce qui expliquerait le transfert et la conservation de la titulature de sainte Marie-Madeleine.

51- Maison forte de Villeneuve. Acte d'Édouard I^{er} du 26 janvier 1287, BnF, Cabinet des manuscrits, Chérin 121 (Mic 20935 R 187378) ; AN, 601 AP 1 Fonds Lescours. Acte d'Édouard III du 26 janvier 1342, AD Gironde 3 J E 15; *Rôles Gascons*, tome I, p. 104.

52- Toponyme *Villa Neva*. AM Bordeaux, Fonds Léo Drouyn, t. XXVI, notes manuscrites, f° 48-49. A.N. 601 AP 1 Fonds Lescours.

53- Maladrerie de la Galfeleyre en contrebas du plateau.

54- Cimetière de La Madeleine attesté en 1374 à *Villa Neva*, AM Bordeaux, Fonds Léo Drouyn, t. XXVI, notes manuscrites, f° 116.

55- Gaborit 1999, 109-127. Gaborit 2002, 217. Gaborit 2003, 26.

56- Attribution proposée par Léo Drouyn et reprise par Michelle Gaborit. Pour Drouyn, voir AM Bordeaux, Fonds Léo Drouyn n°405, tome 47, n°374 et Drouyn 1999, p. 106-107. Cette représentation de saint Jacques est à rapprocher des coquilles Saint-Jacques retrouvées dans les tombes voisines.

57- AD Gironde, 2 Mi 7978, 162 T 15 II f° 135, Marquis de Castelnau d'Essenault, notes manuscrites, cahiers 2, 1851.

coupoles une probable confession⁵⁸ ; dans le même sens, nous serions tentés d'y reconnaître, avec M. Gaborit, un monument commémoratif du type des *cellae memoriae*, composées d'un mausolée contenant des reliques ou une sépulture privilégiée visible par une sorte de *fenestella*⁵⁹ depuis un édifice supérieur⁶⁰. Bien que la chapelle soit postérieure à la partie souterraine, la relation verticale apparente entre la figuration de saint Jacques dans le sépulcre et l'autel dédié à sainte Madeleine dans le sanctuaire nous conduit à faire deux remarques : la première est qu'il semble bien que le lieu ait eu une vocation funéraire affirmée, le thème du salut y est rappelé tant par la peinture mettant en avant l'intercession des saints que par la dédicace à sainte Marie-Madeleine. En effet, son culte⁶¹ est associé à des épisodes de la vie du Christ où il est question de rites funéraires préparant la rédemption (elle achète des aromates pour embaumer le corps du Christ lors de la mise au tombeau⁶², elle étreint les pieds du Christ ressuscité qui lui apparaît en premier⁶³ ; elle reçoit la rémission de ses péchés après avoir fait le lavement des pieds du Sauveur⁶⁴ ; elle est la sœur de Lazare, lépreux, que le Christ ressuscite devant elle⁶⁵). La seconde observation concerne la configuration particulière des deux monuments, bien que l'un soit *a priori* postérieur d'un siècle à l'autre. Elle n'est pas sans rappeler ce qui fut mis en place dans la première moitié du XIII^e siècle à la cathédrale de Saint-Jacques-de-Compostelle. Un semblant de confession fut aménagé derrière le maître-autel sous lequel reposait le corps du saint, dans la chapelle Sainte-

Madeleine. C'est là que se déroulaient les messes matinales pour les pèlerins⁶⁶. Nous pourrions donc avoir ici une référence au tombeau de saint Jacques de Compostelle laquelle appuierait les relations que l'on voulait donner entre Saint-Émilien et le pèlerinage galicien au milieu du XII^e siècle⁶⁷. On ne peut en tous les cas retenir les interprétations anciennes de charnier ou d'ossuaire pour la fonction primitive de la rotonde de la Madeleine.

- Des tombeaux taillés dans le roc

Tout autour, les différentes cuves anthropomorphes taillées dans le rocher et encore visibles près de la chapelle de La Madeleine et à l'entrée de l'allée du château Ausone appartiennent à un cimetière dont les limites les plus étroites nous sont données par le cadastre de 1845 sur une parcelle à l'ouest de l'oratoire. Les dégagements de cette partie du cimetière furent réalisés en 1904 lors de la plantation des vignes qui occupent désormais tout cet espace⁶⁸. Il est décrit des tombes creusées dans le roc ou bâties sur plusieurs étages. Elles ont visiblement été réutilisées en raison des réductions osseuses constatées. Le mobilier monétaire retrouvé indique une fréquentation entre le XII^e et le XVII^e siècle. Des orcelles en verre sont signalés ainsi que des coquilles Saint-Jacques perforées⁶⁹. Enfin, un fragment de chapiteau portant une inscription du

58- Dans les carrières du château Ausone qui servent de cave à vin, sous l'assiette du cimetière de La Madeleine, existent deux autres coupoles taillées dans le cerveau du rocher, dont l'une avec un orifice vertical ouvrant sur le plateau. La réalisation de cette dernière semble appartenir à un aménagement plus ancien que les galeries d'extraction qui viennent la recouper. On ne peut dire cependant si elle a une origine médiévale. Voir Delanghe 2006, 17. 59- Colardelle 1996, 306 ; Duchesne 1915, 3-13.

60- Ce dispositif rappelle aussi celui de la maison-Dieu de Montmorillon (Vienne), avec sa salle basse circulaire voûtée contenant un ossuaire et ouverte dans l'axe par un percement ajouré donnant sur la salle supérieure, qui imite la rotonde du Saint-Sépulchre. Renseignement communiqué par L. Bourgeois, CESC.M.

61- En Occident, le culte confond depuis Grégoire le Grand, Marie de Béthanie sœur de Lazare, Marie de Magdala et Marie la pécheresse (Burnet 2004).

62- Marc, 16.1.

63- Matthieu, 28.9. Marc, 16.9.

64- Luc, 7.48.

65- Jean, 11.32.

66- Récente mise au point sur cette question dans : Carrero Santamaria 2006, 294-307.

67- La *vita* de l'ermite saint Émilien rapporte que son départ de Vannes était motivé par un pèlerinage à Compostelle, mais qu'il en fut détourné pour un monastère dans le pays de Saujon près de Saintes, puis par la cellule qu'il s'était aménagée dans la forêt de Combes. Cette vie a été rédigée avec plusieurs anachronismes au XII^e siècle et se révèle être une œuvre de propagande. La promotion du culte de saint Émilien visait sans doute à attirer quelques itinéraires de pèlerinages au profit de la nouvelle cité. Il est curieux de noter que la Chronique du pseudo-Turpin saintongeaise rédigée au XIII^e siècle associe une église dédiée à saint Arlodie, lequel aurait été abbé de Saujon, avec l'église de Saint-Émilien, de Souillac et de Notre-Dame d'Entre-deux-Mers, dans les églises données par Charlemagne à la collégiale de Saint-Seurin de Bordeaux. De même, c'est près de Saujon que Geoffroy de Babion, alors ermite, fonda le monastère de Sablonceaux en 1136, avant de devenir archevêque de Bordeaux et promoteur supposé du chantier de construction de la collégiale saint-émilionaise, époque où fut probablement aussi rédigée la *vita* de saint Émilien. N'y aurait-il pas quelques convergences troublantes entre ces deux itinéraires érémitiques parallèles ? Voir à ce sujet : Foulon 2003 ; Foulon 2009 ; Darley 1906, 22, 47.

68- Corbineau 1904, 113-116 ; Piganeau 1905, 38.

69- Don de E. Corbineau au musée de la société archéologique de Libourne (Garde 1964, 15).

xv^e siècle y a été retrouvé, appartenant probablement à une croix de cimetière⁷⁰ ou à une lanterne des morts. Selon le père Vidal en 1778 et de R. Guinodie⁷¹ en 1876, cette lanterne serait attestée dès 1612⁷². Des cartes postales anciennes révèlent une organisation des tombes en plusieurs rangées, protégées de dalles

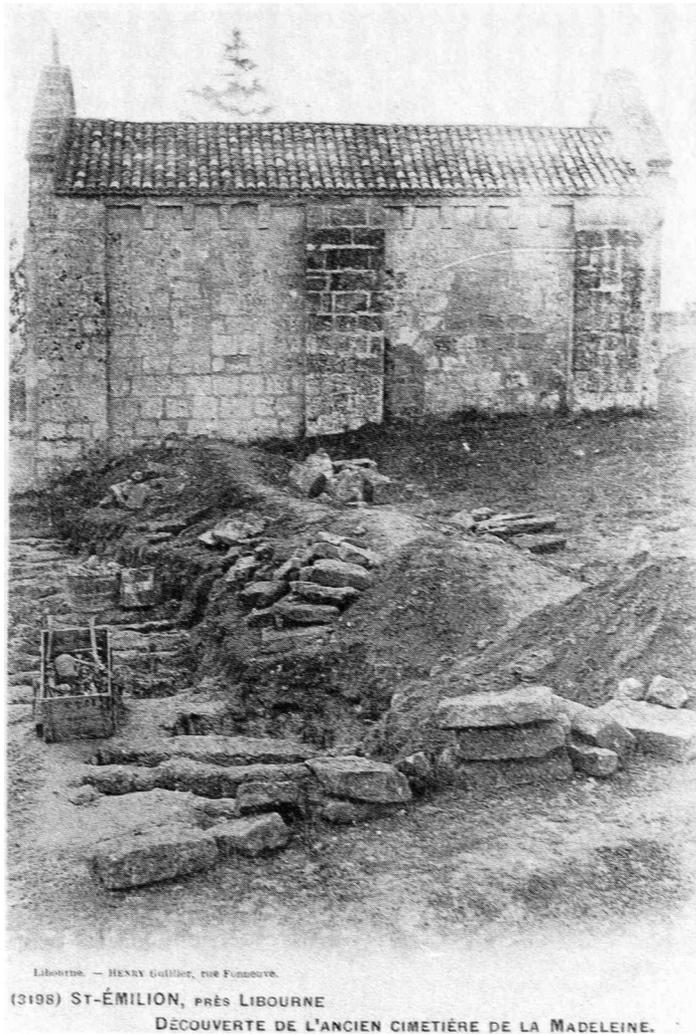


Fig. 6. Cimetière et chapelle de La Madeleine, carte postale d'Henri Guillier, 1904.

de couverture en calcaire (fig. 6)⁷³. Celles que l'on peut observer aujourd'hui sont majoritairement orientées. Les fosses sont creusées au pic dans le socle rocheux sur un à deux étages, avec des logettes céphaliques réservées dans la masse. Un ressaut dans les parois latérales marque le rebord sur lequel étaient posées les dalles de pierre servant de couvercle à la tombe. Ces différentes sépultures n'ont jamais été relevées ni étudiées et mériteraient un dégagement archéologique. Elles ne représentent cependant qu'une petite portion de l'ensemble du cimetière qui se développait extensivement vers l'est et le sud mais que les fronts de carrière ont fait partiellement disparaître. Sa limite orientale devait s'arrêter sur le rebord de plateau calcaire, aujourd'hui disparu par l'extraction de pierre, le long du chemin qui descendait à La Gaffellière (documents de 1543, 1564, 1621⁷⁴). Cependant, des tombes rupestres sont encore visibles dans la pente du coteau, sur des affleurements rocheux qui forment la première corniche du rebord de plateau. La limite occidentale, altérée par les carrières de pierres, nous est donnée par des confrontations foncières d'Époque moderne. En 1597, le cimetière s'étendait jusqu'au lieu-dit La Pège, près du grand chemin menant à La Croix du Rat⁷⁵. En 1688, il était borné par le chemin de la Porte Saint-Martin à Bélair⁷⁶. En 1717, il se développait jusqu'à une grotte et un jardin bordés par le chemin qui descendait à la Porte Bouquière⁷⁷. La limite sud est plus difficile à fixer. En 1561, la maison noble de Villeneuve est établie devant le cimetière de La Madeleine⁷⁸. En 1607, le château d'Ausone est dit joignant le cimetière⁷⁹. Il est probable que ces deux constructions, qui se confondent sans doute, se soient trouvées au sud du plateau, sur l'espace de rocher aujourd'hui excavé au-devant de l'actuel château Ausone. Un texte de 1698 paraît confirmer cette opinion : pour une pièce de terre et une grotte au lieu appelé Au Castet, il est question du degré qui monte au nord vers le cimetière de La

70- Fragment reproduit par Association Saint-Émilion Patrimoine, éd. 1987. Inscription tronquée : "... vous qui par icy passés priés Dieu pour les trépassés Pater noster..."

71- Guinodie 1876, 336.

72- Piganeau 1905, 40.

73- Deux cartes postales, dont une signée Henry Guillier, publiées par Association Saint-Émilion Patrimoine. 1987.

74- AD Gironde, 3 E 11813 f°19 ; 3 E 11824 f°10 ; 8 J 87 f°2

75- AD Gironde, 8 J 84 f°20.

76- AD Gironde, 3 E 18961 f°31.

77- AD Gironde, 3 E 18968.

78- AD Gironde, 3 E 7922.

79- AD Gironde, 8 J 85 f°17.

Madeleine, alors qu'au sud se trouve le château d'Ausone⁸⁰.

Au nord, de l'autre côté du chemin, le cimetière s'étendait sur la parcelle aujourd'hui encore communale, face à l'ancienne église ruinée. Cette place servait notamment aux assemblées des troupes bourgeoises de la ville. C'est ainsi que, le 29 mai 1790, l'assemblée du peuple et le régiment patriotique de la ville de Saint-Émilion s'y réunirent⁸¹. Surtout, le 14 juillet 1790, s'y tint la cérémonie de prestation du serment fédératif des représentants du canton. Autour de l'autel de la Patrie qui avait été érigé pour la circonstance se regroupaient, outre les officiers municipaux, les chanoines de la collégiale, le régiment patriotique en entier sous les armes et toute la population de la cité et de la campagne venue fêter le premier anniversaire de la prise de la Bastille⁸². La limite nord du cimetière pourrait s'étendre assez loin, jusqu'à l'entrée de l'ancienne porte Sainte-Marie où, à l'intérieur de l'enceinte urbaine, existent des fosses creusées dans le roc et qui paraissent avoir servi de tombes. Ces cuves sont visibles sur la route qui sort de la ville par l'ancienne porte Sainte-Marie-Madeleine. Dans ce cas, le cimetière de La Madeleine aurait été recoupé par le tracé de l'enceinte urbaine dès la fin du XII^e siècle. Cela pourrait expliquer l'abandon de l'ancienne église Sainte-Marie-Madeleine pour des raisons de défense urbaine.

Les différentes mentions recueillies dans les actes notariés d'Époque moderne permettent de donner un aperçu de la topographie environnant le site funéraire. Il était entouré de vignes, souvent encloses de murailles. Une safranière⁸³ et plusieurs maisons le ceintureraient. Outre la maison noble de Villeneuve appelée plus tard Tour ou château d'Ausone, il y avait la maison de Bernard de Lafont, la grotte située sous la chapelle et habitée par François Bon⁸⁴, la grotte de Marguerite Sauvain⁸⁵, la maison avec parc à cochons de Jean Despaigne⁸⁶ ou encore la maison et grotte de la

famille Chatonnet⁸⁷. Des carrières sont ouvertes en contrebas de la chapelle dès 1421⁸⁸ et étendues sur le flanc du coteau et sur le dessus du plateau tout au long du XVI^e siècle. Le rocher établi sous le cimetière est directement exploité en 1526 puis entre 1580 et 1592⁸⁹. L'emprise croissante de l'extraction de pierre contraint d'ailleurs l'archevêque de Bordeaux, le cardinal de Sourdis, à assigner le maire de Saint-Émilion en 1608 pour qu'il empêche des dégradations plus importantes au cimetière⁹⁰. Cette exploitation signale sans doute un espace funéraire désormais plus resserré et moins fréquenté qu'aux périodes médiévales⁹¹, du moins par les populations habituelles, ce que des inhumations en relégation semblent venir confirmer dès le milieu du XVI^e siècle.

En effet, dès 1565, ce cimetière et celui établi hors-murs à Saint-Julien, étaient affectés à l'ensevelissement des Protestants⁹² : Marguerite de Belcier, veuve du sieur de Corbin, demande à se faire ensevelir à La Madeleine selon *«la coutume de l'église réformée»*⁹³. Jean Comte, protestant, y est inhumé aussi. Le sieur de Corbin y fait enterrer sa sœur protestante en 1576. En 1578, c'est le huguenot Dubosc qui y est enseveli. En outre, le quartier de La Madeleine qui en 1555, avait accueilli les malades de la peste⁹⁴, voyait en 1631, son cimetière servir à y placer le corps de pestiférés. Cependant, comme *«le rocher est si près, les fosses ne se peuvent faire que dans le roc, et ne se trouvant de terre suffisamment pour couvrir les corps, il est arrivé que les chiens des lieux circonvoisins ont désenseveli ces corps pestiférés, les ont mangés ou emportés et ont*

80- AD Gironde, 3 E 19170 f°60.

81- Bertin-Rouilleau 1914, 50. AD Gironde, 4 L 271.

82- Société d'histoire et d'archéologie de Saint-Émilion, s. d., p. 28.

83- Mentionnée en 1564, AD Gironde, 3 E 11824 f°10.

84- Acte daté de 1600, AD Gironde, 3 E 52225 f°73 v°.

85- Acte de 1698, AD Gironde, 3 E 19170 f°60.

86- Acte de 1778, AD Gironde, 3 E 19108 f°194.

87- Acte de 1779, AD Gironde, 3 E 19109.

88- AD Gironde, 8 J 542, n°311.

89- AD Gironde, 3 E 10887; 3 E 7800 f°90; 3 E 51960 f°14-17. *Arch. Hist. Gironde*, t. 35, p. 151-152. *Arch. Hist. Gironde*, t. 38, pp. 88-90.

90- AM Saint-Émilion BB18 f° 48/91 ; *Arch. Hist. Gironde*, t. 41, p. 77, n°42 et t. 38, n°44.

91- Le premier registre paroissial de Saint-Émilion signale toujours des inhumations à La Madeleine dans les années 1550, adultes et enfants. Par exemple, en 1552, le chanoine François de Gleyra se fait inhumé dans le roc, près de la chapelle de La Madeleine. *Arch. Hist. Gironde*, t. 38, n°39. AD Gironde, E Supplément, GG1, Registre paroissial de St-Émilion, f°112 v°. Bochaca et al. 2004, 148, 151, 176, 185.

92- Piganeau 1905, 36-39.

93- AD Gironde, 3 E 11833.

94- Bertin-Rouilleau 1922a. AD Gironde, 3 E 808, f°200, mention en 1559 d'une *«pestiférée au lieu de La Madeleine»*.

communiqué l'infection aux maisons de leurs maîtres"⁹⁵.

L'inhumation de personnes atteintes de contagion au cimetière de La Madeleine n'est sans doute pas étranger à une tradition plus ancienne, celle de l'ensevelissement des lépreux. Une *legraria* (léproserie) *des gaffets de Sent Melion*, est attestée en 1366 dans le testament de Géraud de Picon⁹⁶. On ignore l'emplacement précis de cette léproserie, bien que la mention de *gaffets* (les lépreux) invite à y rattacher le lieu-dit actuel de Gaffelière (autre nom gascon pour léproserie⁹⁷), situé hors-les-murs de la ville, en contrebas du plateau de La Madeleine et attesté dès 1364⁹⁸. Entre les ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles, le hameau de la Gaffelière comptait des auberges et hôtelleries⁹⁹. N'y aurait-il d'ailleurs pas quelques relations fonctionnelles entre la chapelle de La Madeleine, les auberges de la Gaffelière et un hôtel-Dieu qui fut établi avant le ^{xv}^e siècle près de l'église souterraine. Cet ensemble de constructions, de part et d'autre de l'enceinte de ville, aurait composé l'offre d'accueil pour les gens de passages, pèlerins, indigents et malades, éclaté en trois lieux différents : les auberges sur la route, assez éloignées de la ville, l'hôpital et sa chapelle dédiée à sainte Marguerite à l'intérieur de la cité et la chapelle de dévotion particulière dédiée à sainte Madeleine, dominant l'ensemble, sur le tertre, entourée de son cimetière. Un chemin ou venelle publique reliait le plateau de La Madeleine à la Gaffelière, appelé aussi chemin des Gaffets. Il partait du cimetière de La Madeleine, passait près d'un colombier et de la maison de la famille Ménicot, longeait les carrières ouvertes à flanc du coteau et descendait à la fontaine des Gaffets par Belair, Roc Blancan et la Jandrine. Ce chemin est mentionné dès le début du ^{xv}^e siècle¹⁰⁰. Bien que nous n'ayons pas de preuve directe de l'inhumation de lépreux au cimetière de La Madeleine, il est possible de l'envisager par cette proximité. Les parents de ceux tombés de contagion au-

raient pu s'y rendre pour y prier la sœur de Lazare. Hors les murs de Saint-Émilion, cette chapelle pouvait servir d'oratoire de prière et le cimetière de lieu d'inhumation à ces "marginiaux"¹⁰¹. En tout cas, des pèlerins revenus de Compostelle y furent apparemment inhumés, d'après les découvertes de coquilles perforées et la présence d'une peinture figurant saint Jacques conservée dans la rotonde souterraine. Le cimetière est en partie désaffecté au ^{xviii}^e siècle : plusieurs pierres qui servaient de tombeaux furent enlevées et démolies en 1744¹⁰².

Il faudrait dépouiller de manière exhaustive les registres paroissiaux de Saint-Émilion et de Saint-Martin-de-Mazerat, au-delà des simples sondages que nous avons réalisés, pour prendre la mesure de son fonctionnement à l'Époque moderne. En l'absence de fouilles précises dans cet espace, qui seules permettraient de fournir quelques indications chronologiques sur sa plus ancienne fréquentation, il nous semble prudent pour l'heure de ne retenir que les jalons fiables qui nous sont donnés par le contexte documentaire et architectural. Le cimetière fonctionne visiblement à plein entre le ^{xi}^e et le ^{xiii}^e siècle, période où un lieu de culte qui a pu servir de pôle attractif est attesté. Son utilisation perdue au long du Moyen Âge et à l'Époque moderne, mais avec un recrutement certainement différent de la première phase. En effet, plusieurs éléments font penser que l'église Sainte-Marie-Madeleine ait pu commander, un temps, un ressort territorial indépendant et que par conséquent, son cimetière abritait originellement une population distincte de celle de la ville.

- Un cimetière de faubourg ?

Néanmoins, l'emploi du mot "*territorium*" dans la charte de l'archevêque Arnaud-Géraud vers 1110, pour désigner la circonscription à laquelle était rattachée l'église Sainte-Marie-Madeleine, indique explicitement un territoire commun avec celui sur lequel se trouvait l'église (*ecclesia*) et la communauté villageoise

95- AD Gironde, 8 J 534.

96- *Arch. Hist. Gironde*, t. 19, p. 501.

97- Bériac 1990, 261.

98- AD Gironde, H 267, f°118 v° (acte de 1364) ; G 1916 (acte de 1367).

99- AM Saint-Émilion, BB2, f°375.

100- AD Gironde, 8 J 542, n°26 ; H 226 f°176 et 176v° ; H 95 f°260 ; 3 E 10887 ; 3 E 10889 ; 3 E 7537 ; 3 E 9859 f°167v° ; 3 E 9855 f°152v° ; 3 E 9858 f°55 ; 3 E 11813 f°19 ; 3 E 9861 ; 3 E 11814 ; 3 E 11819 f°131 ; 3 E 11821 f°14 ; 3 E 1587 f°77v° ; 3 E 51958 ; 3 E 18966 f°4 ; *Arch. hist. Gironde*, t. 38, p. 48.

101- Nous resterons cependant prudent sur cette possibilité, la sépulture des lépreux étant souvent séparée des autres sépultures. De même, l'attribution de la porte nord de la chapelle, à une porte des "cagots", comme il est souvent supposé en Gascogne, doit rester conjecturale faute de tradition écrite. Voir Bériac 1990, 72 et 307.

102- AM Saint-Émilion, Registre de la Jurade BB 32.

(villa) de Saint-Émilion¹⁰³. Cette territorialisation sous-entendrait-elle l'idée de ressort paroissial ? Celui-ci intégrait-il alors deux églises particulières avec leurs droits respectifs (sur les sépultures et les sacrements) et revenus (dîme, oblations), sans pour autant constituer deux circonscriptions distinctes, aux limites encore clairement séparées¹⁰⁴ ? L'église de La Madeleine n'était-elle qu'une succursale, dont le desservant aurait reçu délégation d'une partie de la *cura animarum* de l'église de Saint-Émilion afin d'assister plus aisément un quartier en cours de constitution, entre le Puy Sainte-Marie-Madeleine et Ville-Neuve ? Peut-être est-ce l'une des hypothèses à envisager, car lors de la mise en place de l'enceinte urbaine au début du XIII^e siècle, l'église ne fut pas intégrée au périmètre, mais une porte de ville fut créée pour garder le passage vers ce qui allait devenir le faubourg le plus important de Saint-Émilion. Le quartier *intra-muros* se dénommait "*poyal Sancta Maria Magdalena*" et la documentation écrite des XIV^e et XV^e siècles nous renseigne sur plusieurs emplacements bâtis qui le composaient¹⁰⁵. Hors de l'enceinte, les terrains sont visiblement rattachés au toponyme "*Villa Neva*", qui est mentionné dès la seconde moitié du XIII^e siècle. On y trouvait une rue¹⁰⁶, des jardins¹⁰⁷, des maisons¹⁰⁸, des vignes¹⁰⁹. La famille de Lescours en était le principal seigneur foncier. D'ailleurs, le roi Édouard I^{er} autorisa le chevalier Elie de Lescours à y faire construire une maison forte en 1287¹¹⁰. Cette famille bailla en fief cette propriété en 1295¹¹¹. Puis, ils reçurent l'autorisation du roi Édouard III de la faire de nouveau fortifier en 1342¹¹². Cette maison, toujours tenue par la famille de Lescours en 1561, touchait alors le cimetière de La

Madeleine¹¹³. Un document de 1374 confirmait déjà cette proximité, où un jardin situé près du cimetière de Sainte-Marie-Madeleine était localisé à "*Villa Neva*"¹¹⁴. Or, dans ce quartier, une dizaine d'emplacements de maisons sont attestés au cours de la période 1350-1450¹¹⁵, signe probable qu'un lotissement y avait été établi puis que les désertions de la guerre de Cent Ans firent périlcliter. Le toponyme "*Villa Neva*" ne renvoie-t-il pas d'ailleurs à ces nouvelles zones de peuplement des XII^e-XIII^e siècles bien mises en évidence par les travaux de l'historien Charles Higounet ?¹¹⁶

Peut-être est-ce la construction des remparts et l'isolement des habitations préexistantes sur le plateau de la Madeleine qui conduisirent à la réorganisation de l'habitat villageois. C'est ce que pourrait suggérer l'établissement d'un nouveau sanctuaire à la fin du XII^e siècle. La demande d'Élie de Lescours d'y faire fortifier une maison à la fin du XIII^e siècle, répond sans doute au souhait d'affermir un pouvoir et d'assurer une protection, peut-être symbolique, sur ce nouvel habitat. Ce processus serait d'ailleurs comparable à d'autres exemples régionaux¹¹⁷.

L'ensemble de ces éléments nous paraît suffisant pour présumer qu'un faubourg s'est développé hors les murs de la ville, autour de la chapelle de la Madeleine et de son cimetière aux XII^e et XIII^e siècles. Un document de 1330 pourrait suggérer qu'on y reconnaissait même une paroisse suburbaine, car deux habitants se prévalaient d'être paroissiens de "Sainte-Marie-Madeleine de Saint-Émilion"¹¹⁸.

Cette desserte ecclésiastique, si tant est qu'elle ait existé fut absorbée, suite aux désertions des habitants pendant le conflit de la guerre de Cent Ans, par celle de Mazerat. Le territoire de la Madeleine lui était claire-

103- "*cappelaniam ipsius ecclesiae cum omnibus beneficiis villae quae ad ecclesiam pertinent, et ecclesiam B. M. Magdalena quae est in eodem territorio*". Pour le sens des termes, voir Boutouille 2007, *villa* et *territorium*, p. 99, *ecclesia*, p. 140.

104- Avril 1980, 453-517.

105- Plusieurs mentions dans AD Gironde, 8 J 542 et H 267.

106- AD Gironde, H 267, f°135v°, f° 123v°, 124, 136v°, 142 ; H 84, f° 26v°.

107- Mentionnés en 1298, 1301, 1338, 1374. A.N. 601 AP 1, fonds Lescours. AM Bordeaux, Fonds Léo Drouyn, t. XXVI, notes manuscrites, f°77, 116.

108- AD Gironde, 8 J 542, n°255.

109- AD Gironde, 8 J 542, n°239 ; H 267, f°123v°, 136v°.

110- AN 601 AP 1, fonds Lescours. La famille de Lescours disposait aussi d'une maison forte dans la paroisse de Saint-Sulpice de Faleyrens. Jean-Christophe Tölg avait envisagé d'y localiser la maison forte de Ville Neuve. Tölg 1990, vol. 1, 49.

111- BnF., cabinet des manuscrits, Cherin 121.

112- *Rôles gascons*, t. 1, 104.

113- AD Gironde, 3 E 7922. La maison noble de Villeneuve a été baptisée "château Ausone" peu avant 1592.

114- AM Bordeaux, Fonds Léo Drouyn, t. XXVI, notes manuscrites, f° 116.

115- Tölg 1990, vol. 1, 64.

116- Higounet 1992, 111-119.

117- Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple proche, se développe en bord de Gironde, dans la châtellenie de Bourg-sur-Gironde, un village neuf baptisé Villaneva (aujourd'hui Villeneuve) dans le courant des XII^e et XIII^e siècles. En 1304, Simon de Montagut reçut l'autorisation d'y faire construire une maison forte. *Rôles Gascons*, t. 3, n°4642.

118- AD Gironde, H 133, f° 7.

ment rattaché, la paroisse de Saint-Émilion se limitant désormais à son périmètre *intra-muros*¹¹⁹.

- Un cimetière paroissial ?

La situation d'entre-deux du sanctuaire de La Madeleine, un temps dépendant du territoire de Saint-Émilion, puis rattaché à celui de Saint-Martin de Mazerat, pose la question d'une éventuelle autonomie paroissiale que se serait disputée ses voisins. L'existence d'un lieu de culte et de sépulture à La Madeleine dès l'époque romane pourrait conforter cette idée.

Il faudrait donc envisager qu'une paroisse Sainte-Marie-Madeleine ait existé avant les réformes épiscopales survenues dans le "locus" de Saint-Émilion entre la fin du XI^e et le début du XII^e siècle. Celles-ci ont effectivement pu imposer une reconfiguration du maillage paroissial et par conséquent redistribuer le recrutement funéraire des lieux de sépultures déjà implantés. Il a été clairement démontré qu'une enclave épiscopale y a été établie en 1079 par l'archevêque Josselin de Parthenay¹²⁰ intégrant le lieu consacré autour du sanctuaire de Saint-Émilion, mais s'étendant aussi aux autres biens environnants l'église¹²¹. Lorsque l'archevêque Arnaud-Géraud réforma à son tour le monastère de Saint-Émilion vers 1110, le territoire sur lequel était assis la ville de Saint-Émilion coïncidait avec celui de Sainte-Marie-Madeleine. Cette dernière commandait-elle alors le ressort paroissial sur lequel auraient été démembré l'enclave et la paroisse de Saint-Émilion ?

À cette question, nous avons tenté d'y apporter des éléments de réponse par une analyse du réseau paroissial autour de Saint-Émilion (fig. 7).

Ainsi, dans l'archiprêtré d'Entre-Dordogne, diocèse de Bordeaux, on isole entre le ruisseau de la Barbanne, les rivières de l'Isle à l'ouest et de la Dordogne au sud, et le ruisseau de Langranne à l'est, un ensemble territorial naturel cohérent dans ses limites. Cet espace est partagé pour les trois quarts

sud-ouest entre les terrasses alluviales de la Dordogne et de l'Isle et seulement pour le quart nord-est par le plateau calcaire accidenté. Au XVIII^e siècle, neuf paroisses se partagent cet ensemble et sont figurées sur la carte de Belleyme : Saint-Jean de Libourne, Saint-Jean de Pomerol, Saint-Émilion, Saint-Martin-de-Mazerat, Saint-Sulpice-de-Faleyrens, Saint-Brice de Vignonet, Saint-Hippolyte, Saint-Laurent-des-Combes et Saint-Christophe-des-Bardes. Sept d'entre-elles constituaient avec les paroisses extérieures de Saint-Pey-d'Armens et de Saint-Etienne-de-Lisse la juridiction de Saint-Émilion fixée à la fin du XIII^e siècle.

On ne retrouve que sept de ces paroisses au début du XIII^e siècle dans la liste de la taxe synodale pour l'archiprêtré d'Entre-Dordogne¹²² : Saint-Jean de Fozela (Libourne), Saint-Martin-de-Mazerat, Saint-Sulpice-de-Faleyrens, Saint-Brice de Villeneuve (Vignonet), Saint-Hippolyte, Saint-Laurent-des-Combes et Saint-Christophe-des-Bardes. La paroisse de Saint-Émilion n'apparaît pas, de même que celle de Saint-Jean de Pomerol, toutes deux probablement exemptées de taxes en raison de leur dépendance à un établissement immuniste (collégiale et commanderie) d'où leur absence de la liste. La paroisse de Saint-Jean de Pomerol est cependant attestée au XIII^e siècle¹²³, mais sa fondation doit remonter au début du XII^e siècle¹²⁴. Celle de Saint-Émilion le serait dès 1110 si l'on considère que le territoire auquel était annexé l'église avec celle de Sainte-Marie-Madeleine délimitait déjà un ressort paroissial.

Les églises de Saint-Jean de Fozela et Saint-Martin-de-Mazerat sont mentionnées en 1110, ce qui suppose la mise en place de leur ressort paroissial peut-être déjà dès cette période, sinon peu après. La répartition des sanctuaires de ces neuf paroisses est à souligner : quatre églises sont établies dans la plaine alluviale, dont trois à proximité des rives de la Dordogne (Saint-Jean de Libourne, Saint-Sulpice-de-Faleyrens, Saint-Brice de Vignonet) ; cinq églises sont sur le plateau calcaire, soit sur le rebord dominant un vallon (Saint-Martin-de-Mazerat, Saint-Laurent-des-Combes, Saint-

119- Les limites paroissiales de Saint-Émilion étaient sans doute plus étendues avant la construction de l'enceinte, ainsi que tendent à le montrer l'écart de la Madeleine au XII^e siècle, mais aussi celui de Saint-Georges de Sargone pour le début du XIII^e siècle. Higounet-Nadal & Higounet éd. 1996, t. 1, n°854.

120- Saint-Marthe éd. 1720, col. 323.

121- Boutouille 2000, 47.

122- Arch. hist. Gironde, 1909, t. 44, p. 15.

123- En 1277, d'après les *calendar of patent rolls* d'Édouard I^{er}. À cette date, la paroisse de Pomerol est attestée à côté de celle de Fozera et de Barbanne. Cette dernière doit être une confusion avec la terre de Condat et Barbanne, juridiction qui englobait ces deux paroisses. Garde 1946, 26.

124- Garde 1946, 30.

Émilion ou Sainte-Marie-Madeleine selon le statut qui les caractérisait), soit sur une ligne de hauteurs dominant les environs (Saint-Hippolyte, Saint-Christophe-des-Bardes).

Les limites des paroisses de cet espace géographique nous sont données au XVIII^e siècle par la carte de Belleyme et par les contours des communes actuelles. On remarque des paroisses de taille et de physionomie diverses. Trois paroisses de grande taille se situent dans la plaine ou sur les terrasses alluviales : Saint-Jean de Libourne, Saint-Sulpice-de-Faleyrens et Saint-Émilion. Deux autres paroisses de taille plus modeste (Saint-Jean de Pomerol et Saint-Brice de Vignonet) sont établies elles aussi dans la plaine alluviale, au sud et au nord des trois paroisses précédentes. Les paroisses de Saint-Martin de Mazerat, Saint-Laurent-des-Combes et Saint-Hippolyte sont à cheval sur le plateau et sur les dernières terrasses de la plaine alluviale. La paroisse de Saint-Christophe-des-Bardes forme enfin un territoire à cheval sur la ligne de crête, entre le ruisseau de Barbanne et le pied du plateau calcaire. Il faut noter que cette disposition n'est pas exactement celle attestée pour le Moyen Âge, en particulier pour Saint-Émilion et Saint-Martin-de-Mazerat.

En effet, la documentation foncière des XV^e-XVI^e siècles, qui nous renseigne sur la localisation de certains écarts, montre que la paroisse de Saint-Émilion était urbaine¹²⁵, limitée à l'intérieur des murs d'enceinte et enclavée dans la paroisse de Saint-Martin-de-Mazerat qui recouvrait alors un plus vaste territoire, correspondant visiblement à celui affecté de manière erronée à la paroisse de Saint-Émilion sur la carte de Belleyme. Jean-Christophe Tölg avait envisagé l'annexion d'une partie de la paroisse de Mazerat par Saint-Émilion dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. En fait, c'est le 18 novembre 1790 que la réunion effective des deux municipalités de Saint-Émilion et de Saint-Martin-de-Mazerat fut entérinée et que les deux territoires paroissiaux furent réunis de fait pour former ce qui allait devenir, en 1810, la commune de Saint-Émilion¹²⁶.

Les limites de Mazerat, au sud, dessinaient un rétrécissement à cheval sur le ruisseau du Fongaban.

Cette portion se distingue du reste du ressort paroissial, plus large et tourné sur les terrasses alluviales de l'ouest, par sa disposition topographique qui n'est pas sans rappeler le découpage des paroisses de Saint-Hippolyte et Saint-Laurent des Combes. Or, c'est sur cette portion que sont établis, au sommet du plateau de La Madeleine, les vestiges du sanctuaire roman repéré par L. Drouyn. Il est donc envisageable de reconnaître dans cette partie de la paroisse de Mazerat la fossilisation des contours primitifs d'une ancienne paroisse dont le ressort, limité aux deux versants du Fongaban, aurait été commandé par l'église Sainte-Marie-Madeleine.

L'émergence de l'église de Saint-Émilion sur ce territoire aurait ensuite entraîné un démembrement de la circonscription à la faveur des réformes épiscopales et du développement de l'agglomération. Comme le faisait remarquer J. Clémens, la diffusion du culte de saint Émilien est tardive puisque, à part sa paroisse éponyme, aucune autre ne lui est dédiée dans les diocèses de Bordeaux¹²⁷, Agen, Angoulême, Périgueux ou Bazas. C'est un indice fort pour convenir que le réseau paroissial était donc déjà en place et que l'enclave de Saint-Émilion a été prélevée tardivement sur une paroisse préexistante¹²⁸.

Est-ce sur le territoire d'une paroisse Sainte-Marie-Madeleine déjà constituée ? Ce pourrait être envisageable au regard de la diffusion du culte de la sainte en Occident. Celui-ci s'est développé à partir du X^e siècle, mais, c'est au XI^e siècle que la dévotion prend un élan remarquable avec la translation de ses reliques à l'abbaye de Vezelay entre 1037 et 1043¹²⁹. La dédicace à Marie-Madeleine connaît alors une vogue importante, notamment sur les routes de pèlerinage vers Compostelle. Or, l'inventaire des chapelles et églises placées sous son invocation dans le Sud-Ouest révèle deux catégories principales de fondations : on y re-

125- *Arch. hist. Gironde*, t. 47, p. 255. En 1739, la paroisse ne s'étendait pas au-delà des fossés de la ville.

126- Société d'histoire et d'archéologie de Saint-Émilion, s. d., 57.

127- Dans le diocèse de Bordeaux, seule une chapelle édiflée avant le milieu du XIV^e siècle dans le cloître de la cathédrale Saint-André de Bordeaux était dédiée à Saint-Émilion. Piganeau 1891, CII. Sur le culte voir aussi, RR.PP. Bénédictins de Paris, 1954, 502. Cauderan 1892-1893, 705-717, 751-765 ; 11-23, 51-62. Il faut écarter les deux églises supposées de Saint-Émilion en Blayais et en Médoc proposées par F. Lemoing, qui renvoient toutes deux à notre Saint-Émilion, archiprêtre d'Entre-Dordogne, archidiaconé du Blayais. Lemoing 1953, 122-123.

128- Clémens 1979, 107-119, n. 43.

129- Duchesne 1894 ; Saxer 1959 ; RR.PP. Bénédictins de Paris 1949, 526-543 ; Dalarun 2008, 23.

cense plusieurs hôpitaux et maladreries qui ont pris pour titulaire la sœur de Lazare. Leur implantation est à souligner et rappellerait celle constatée à Saint-Émilion : plusieurs sanctuaires sont établis au débouché des principales voies de sorties des villes. On peut ainsi évoquer les églises Sainte-Madeleine des faubourgs de La Réole¹³⁰, Bordeaux¹³¹, Bergerac¹³², Nontron¹³³, Cognac¹³⁴ et Marmande¹³⁵. Mais, la majorité des sanctuaires dédiés à sainte Madeleine sont paroissiaux. Ils sont parfois associés à des sites castraux, à des castelnoux ou appartiennent à des fondations prieurales ou épiscopales des XI^e-XII^e siècles. L'église Sainte-Marie-Madeleine de Saint-Émilion pourrait relever de cette dernière catégorie. Elle serait dans ce cas une fondation paroissiale tardive, du milieu du XI^e siècle probablement, démembrée du territoire de Saint-Martin de Mazerat, puis vite englobée dans celui constitué après 1079 autour du sanctuaire de Saint-Émilion. Le recrutement funéraire de son cimetière résulterait de la polarisation d'une population sur un ancien lieu de peuplement antique. La dynamique démographique du XI^e siècle aurait permis l'établissement d'un sanctuaire, mais celui-ci, contrarié par le succès parallèle de l'agglomération de Saint-Émilion, n'aurait pu maintenir son aire d'attraction après le XIII^e siècle.

La cité des morts : reliques, catacombes et cimetières

- Autour de la sépulture d'Émilian¹³⁶

La vocation de la cité de Saint-Émilion comme terre d'accueil pour le repos des défunts apparaît dans la documentation dès les XI^e-XII^e siècles, à travers toutes les séries de sources qui nous sont parvenues de cette période. Outre, le registre obituaire ouvert dans le

courant du XII^e siècle, où apparaissent les différentes messes anniversaires que devaient les chanoines aux défunts inhumés dans la cité¹³⁷, il existe surtout plusieurs documents qui évoquent particulièrement la sépulture privilégiée que représentait le corps saint d'Émilian. Dans les deux actes réformateurs établis autour des années 1100 par l'épiscopat bordelais (chartes de Josselin de Parthenay et de Arnaud-Géraud) réglant l'administration du sanctuaire, il est question du lieu où repose le corps de saint Émilian en 1079 "*locum quo S. Émilianus corporaliter requiescit*"¹³⁸ ou de l'autel du très saint confesseur Émilian vers 1110 "*altare sanctissimi confessoris Émiliani*"¹³⁹. La *vita* de l'ermite saint Émilian, probablement rédigée par les chanoines de la collégiale dans le courant du XII^e siècle, évoque la sépulture qui est placée dans l'église et qu'il avait lui-même creusée : "*sepultus est in ipsa ecclesia quam ipse in rupe exciderat*"¹⁴⁰. La relation des exactions des moines de Nanteuil à Saint-Émilion rédigée à la fin du XI^e siècle¹⁴¹, rapporte la translation au château de Fronsac de la dépouille déterrée - "*sui corpus effodientes*" - puis, lors du retour des reliques, le miracle de la source qui, hors de l'ancien monastère, refoula ses eaux jusqu'aux genoux de ceux qui portaient le corps saint en procession¹⁴². Seule la lettre des chanoines de Saint-Émilion au pape Urbain II en 1097, qui relate les prédations du vicomte de Castillon et des moines de Nanteuil, n'y fait aucune allusion¹⁴³. À quand faire remonter les origines de cette sépulture privilégiée ? S'il faut en croire la *vita*, saint Émilian serait décédé le 6 janvier 767. La deuxième interpolation de la chronique du pseudo-Turpin dite *Chronique saintongeaise* et la quatrième interpolation de *Tote l'histoire de France*, œuvres produites au XIII^e siècle, emprunteraient toutes les deux à des récits rédigés entre la fin du IX^e et le début du X^e siècle¹⁴⁴. Or, elles rapportent l'existence du corps saint dans l'église de Saint-Émilion, qui, selon le Pseudo-Turpin, aurait été donnée par Charlemagne à la basilique de Saint-

130- *Arch. hist. Gironde*, t. 2, p. 114, chapelle d'hôpital mentionnée en 1186, devenue paroissiale au XIII^e siècle.

131- Chapelle d'hôpital mentionnée en 1208. Barckhausen 1878, 403.

132- Église de faubourg attestée au XIII^e siècle sur la rive opposée de la ville.

133- Chapelle de maladrerie fondée au XI^e siècle. Ribault de Laugardière 1888, 147.

134- Église prieurale de Crouin donnée en 1064 à l'abbaye d'Ébreuil. Nanglard 1890, 434.

135- Chapelle sur les hauteurs de Marmande.

136- On trouve l'orthographe *Emilione* ou *Million* dès la fin du XII^e siècle et aux siècles suivants. Mais, les chartes latines privilégient l'orthographe *Émilianus*.

137- AD Gironde, G 902.

138- Saint-Marthe éd. 1720, col. 323.

139- *Ibid.*, coll. 325.

140- Allain 1894, 439.

141- Mabillon éd. 1703, t. 1, 354 ; Mabillon 1704, t. 2, 198.

142- BnF., Ms. Latin 12771, Dom Estienne, f° 371-372.

143- Delisle éd. 1877, 726.

144- Darley 1906, 50.

Seurin de Bordeaux¹⁴⁵. D'après *Tote listoire*, la peur des Normands, arrivés dans la région au milieu du ix^e siècle, aurait entraîné la translation du corps saint à Carcans avec ceux d'autres églises et le transfert du trésor à Fonsac, en même temps que ceux de Guîtres et de Bordeaux¹⁴⁶. Mais, il n'est pas impossible, comme le suggère F. Boutouille, que ces allusions renvoient à des amplifications postérieures à l'an Mil, donc potentiellement légendaires¹⁴⁷. En l'absence d'autres recoupements, il faut donc s'en tenir aux premiers témoignages de la seconde moitié du xi^e siècle. On doit en effet mettre provisoirement de côté la mention du corps d'Émilien et des reliques d'Avit et Valery qu'avait lu le chanoine Tonnelier avec le millésime de 1014 sur l'inscription de la pierre tombale découverte dans les catacombes. L'altération de la pierre aujourd'hui et la difficulté de vérifier la transcription du chanoine Tonnelier jettent désormais le discrédit sur cette attribution qu'il faudrait visiblement rapporter davantage au xii^e siècle¹⁴⁸.

Une autre inscription placée en dédicace¹⁴⁹ sur l'un des piliers de l'église souterraine indique le jour et le mois de la consécration du sanctuaire en l'honneur de saint Émilien¹⁵⁰ et signale la date anniversaire

à laquelle il convenait de célébrer l'office pour la vénération des reliques du saint qui devaient y être exposées. Était-ce dans cet espace de célébration de l'église souterraine ou plutôt dans celui du chœur de l'église collégiale, derrière le maître-autel¹⁵¹, que se trouvait le corps saint ? Les mentions tardives qui évoquent la chandelle brûlant devant la sainte dépouille portent à penser que les reliques avaient été transférées dans la nouvelle basilique, ce qui expliquerait la fête de la translation de son corps au 16 novembre. Cette chandelle est évoquée dès 1366¹⁵² et encore dans la seconde moitié du xv^e siècle¹⁵³ lorsque les habitants sont invités à faire pénitence en ce lieu. En 1479, le bassin sur lequel était fichée la chandelle avait été refait au frais de la mairie de Saint-Émilien¹⁵⁴. En avril 1556, le registre de la jurade de Saint-Émilien rapporte à nouveau des dépenses pour le luminaire établi au-dessus du corps de "Monsieur Saint-Émilien"¹⁵⁵. C'est au cours des guerres de Religion que ces reliques disparurent. Les églises de Saint-Émilien furent pillées par les protestants et "le corps glorieux" de saint Émilien fut

145- Darley 1906, 74. Mandach éd. 1970. "e l'iglise de Saint Arlude qui fu abes de Saugion e l'iglise de Solac e icelle Saint Melion e icelle d'Entre Dos Ars en que gisent dui cor saint".

146- "De Saint Andres lo tresorz e lo corz Sancta Genovese portarent a Froncac e lo tresorz de Guîtres e de saint Melion, e d'Entre deus Marz, e moime cil de Bordeu sen foirent a Froncac per poor daus Normanz". "De l'iglise Saint Melion sore Gironde e de Saint Cristofle e de Sainte Marie d'Entre doz Ars e de Saint Vincent dau Troine e de Saint Esteuere de Calloneis e de totes les yglises fors quant dau cors marques furent trestuit porte a Saint Martin de Carcanz e furent seveli soz louter." Bourdillon éd. 1897.

147- Boutouille 2010, 32.

148- Tonnelier 1976. Cousté 1952. Voir Treffort, dans ce volume.

149- "VII ID[IBUS] DAECEB[RIS] DEDICATIO S. EMILIONIS". 7 des ides de décembre, soit le 7 décembre. Cette inscription a été indiquée pour la première fois au xvii^e siècle par Dom Estiennot, BnF, Ms lat. 12771, f° 372 bis avec la leçon "V ID" et "..... I MILIONIS", repris par Mabillon 1704, t. 2, 199. Voir Jouannet 1819, p. 75. Pour la bibliographie se rapportant à cette inscription, voir : Favreau 1979, 117. Nous n'avons pu étudier l'inscription *in situ* puisqu'elle a été masquée par le frettage en acier installé avant notre intervention. C'est regrettable car des détails épigraphiques font penser qu'elle a pu être modifiée.

150- Au xvii^e siècle, les fêtes qui concernent Saint-Émilien ponctuent l'année liturgique à trois reprises: lors de la commémoration de sa mort, fixée dans la *vita* au 6 janvier, jour de l'épiphanie, donc souvent reportée au lendemain ; lors de la date de la translation du corps saint, le dimanche suivant la saint Denis, qui est le 9 octobre ; lors de l'anniversaire de la dédicace de l'église du Moustey neuf, le 16 novembre, célébration confirmée

par un bréviaire bordelais du xv^e siècle (BnF, Ms lat. 871). C'est sans doute par confusion que cette même date est donnée pour la fête de saint Émilien, ermite espagnol du diocèse de Tarazona, fondateur du monastère de Suso à San Millán de la Cogolla, dans un bréviaire du xiv^e siècle (BnF, Ms lat. 1333), car l'anniversaire de sa mort est en général fixée au 12 novembre. Le monastère de Suso, qui était doté d'un *scriptorium* qui a produit plusieurs copies du *Commentaire de l'Apocalypse* de Beatus, conserve des aménagements funéraires rupestres du haut Moyen Âge. Les reliques de saint Émilien auraient été translattées de ce lieu au nouveau monastère de Yuso en 1053. Nous n'avons pas trouvé d'allusion à une célébration particulière au 7 décembre (traditionnellement la saint Ambroise), date de la dédicace de l'église souterraine. Muzerelle, D., *Calendroscope, logiciel d'aide à l'identification des calendriers liturgiques médiévaux*, Paris, site web de l'IRHT, 2005. (*Ædilis*, Bases de données et logiciels, 2). <http://calendriers.irht.cnrs.fr>.

151- D'après L. Drouyn et J.-A. Brutails, l'édicule du xv^e siècle placé derrière le maître-autel de l'église collégiale, dénommé le trésor, aurait pu contenir des reliques. Était-ce celles de saint Émilien ? Ou bien des reliques en liaison avec le Christ, un autel du Saint-Sauveur étant attesté en 1542 à proximité de l'autel majeur dédié à saint Émilien ? Peut-être s'agit-il des reliques qui étaient auparavant placées dans l'église souterraine ? Par son plan à étage, il évoque les édicules copiés du Saint-Sépulcre de Jérusalem, tels ceux de Constance, Eichstätt, Bologne ou Aubeterre. Drouyn 1859, 65 ; Brutails 1912, 104, 214 ; Prot 1967, 32 ; Gaborit 1999, 33 ; Bochaca *et al.* 2004, 60.

152- *Arch. hist. Gironde*, t. 19, p. 501.

153- Piganeau 1891, C. AM Saint-Émilien, BB2, f° 378.

154- *Arch. hist. Gironde*, t. 38, p. 42.

155- Lemoing 1953, 122.

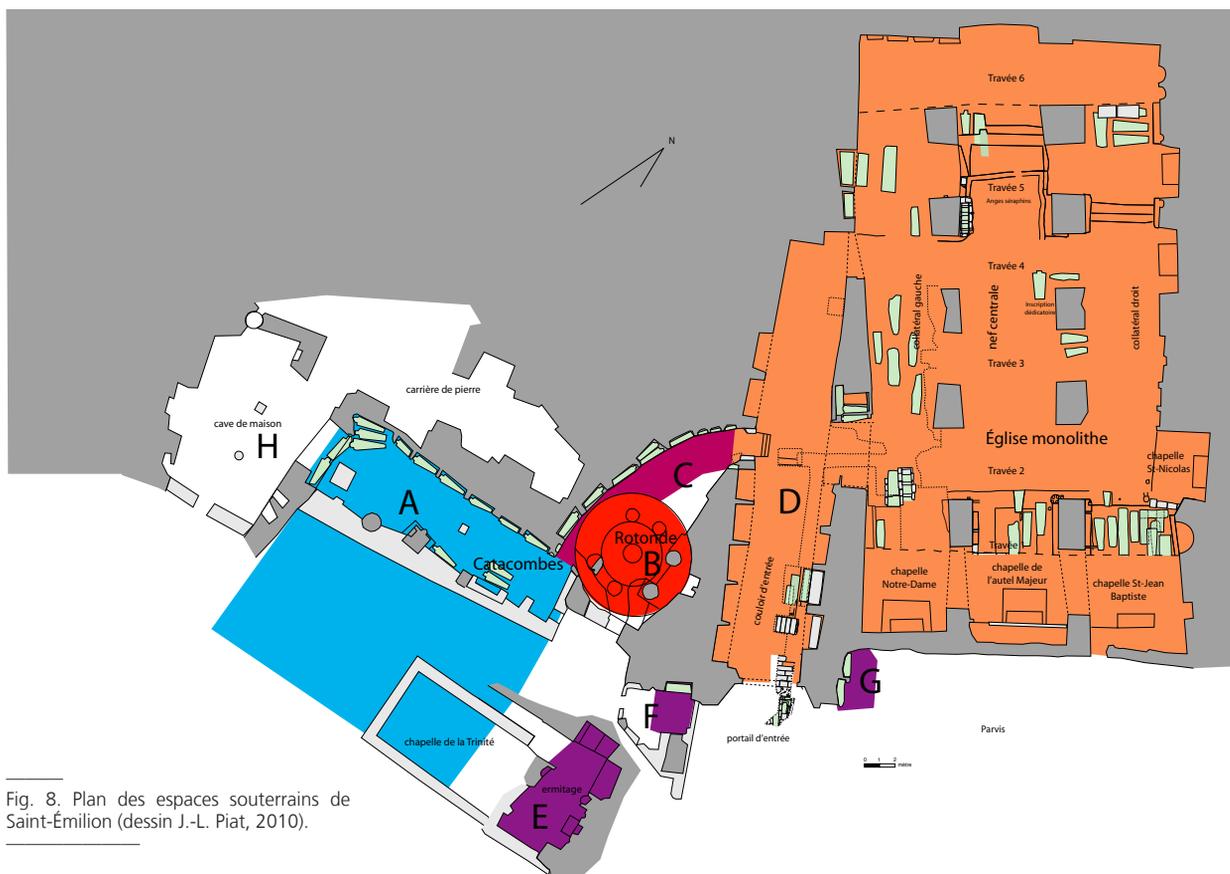


Fig. 8. Plan des espaces souterrains de Saint-Émilion (dessin J.-L. Piat, 2010).

jeté dans la Dordogne, “aussi bien que les cloches”, en 1563, 1569 ou 1580¹⁵⁶.

Tous ces témoignages documentaires révèlent la dévotion populaire qui entourait le corps de l’ermite¹⁵⁷. Si du crédit leur est accordé, la première sépulture du saint se serait trouvée dans l’oratoire, ou ancien monastère, qu’il aurait lui-même creusée dans le rocher, avant que son corps ne soit déterré, les reliques translâtées à Fronsac, pour finalement se retrouver déposées dans un nouveau sanctuaire établi à Saint-Émilion. Était-ce dans l’église souterraine aujourd’hui dénommée monolithe ou bien dans la nouvelle église collégiale ? L’emplacement ou les emplacements successifs des reliques ne nous sont pas

connus, bien que plusieurs hypothèses puissent être avancées, particulièrement au sein des différents espaces qui composent le complexe souterrain de Saint-Émilion.

- Les “catacombes” et l’église souterraine

Dans ce complexe, deux grandes phases de creusement liées à des aménagements liturgiques ou funéraires ont été mises en évidence par l’étude archéologique¹⁵⁸. La première, mal datée mais antérieure à la fin du XI^e siècle, voit la mise en place d’un sanctuaire souterrain de quatre travées et d’au moins deux nefs (espace A sur le plan, fig. 8), et probablement davantage, complété par une galerie souterraine communi-

156- La date reste imprécise, mais doit correspondre à l’un des trois millésimes indiqués. Voir Guadet 1841, 147 et 162 et Guinodie 1876, 291. BnF, Baluze, t. 26, f°324.

157- Dévotion à relativiser cependant. Voir à ce sujet : Sigal 1990, 193-211.

158- Étude de bâti dirigée par Jean-Luc Piat en 2004 pour le compte du bureau d’étude Hadès, associant les compétences de Judith Canal, historienne d’art, Agnès Marin, archéologue du bâti, Damien Delanghe, spécialiste des carrières souterraines et Christian Martin, architecte topographe.

cante (espace C) et entourées de chambres isolées creusées dans le rocher (espaces E, F et G). La seconde phase correspond au creusement de l'église souterraine dite "monolithe" (espace D) et d'une rotonde (espace B), vraisemblablement entre la fin du XI^e et le début du XII^e siècle, période où la documentation écrite nous révèle les tentatives de réforme du monastère.

Dans les aménagements de la première phase, il faut reconnaître les deux galeries dites "catacombes", la plus ancienne (espace A) étant celle orientée est-ouest. Celle-ci pourrait correspondre à la nef septentrionale d'un sanctuaire plus vaste¹⁵⁹, autrefois étendu sous la parcelle qui sert d'assiette au parvis de l'actuelle chapelle de la Trinité. Les hautes arcades taillées et murées de part et d'autre des piliers contournés, réservés dans le rocher, témoignent qu'un autre collatéral existait vers le sud. Seule une fouille d'envergure permettrait de le révéler de nouveau.

Une galerie plus récente (espace C) fut percée depuis l'angle nord-est, afin de prolonger l'espace sépulcral dans un boyau relativement étroit de plan courbe et probablement terminé par une chambre plus large. C'est cette portion qui s'apparente le mieux à la dénomination de "catacombe" donnée aujourd'hui au site. Les parois de ces deux galeries ont cependant subi d'importants remaniements suite à des reprises d'extraction survenues à plusieurs époques. Deux apparaissent flagrantes : la première voit dans la seconde galerie une retaille du plafond, l'aménagement d'une imposante rotonde sur piliers monolithes (espace B) et la troncature de son extrémité nord-est au moment où est engagé le chantier de creusement de l'église souterraine dite "monolithe" (espace D). La seconde est le dégagement d'une sortie de carrière qui conduit au ravalement de la paroi latérale nord de la première galerie et de la paroi orientale de la seconde, sans compter la destruction de trois des six piliers de la rotonde et peut-être du monument central qu'elle abritait.

159- Il faut cependant en écarter la cavité (espace H) qui prolonge vers l'ouest cette galerie et où a été entreposé le couvercle portant l'épigraphie concernant Costaulus. Cette extension correspond à une cave de maison d'Époque moderne où se trouve un puits et une colonne portant un chapiteau composite du XVIII^e siècle et un autre daté de 1788, réunie à la galerie par un passage de carrière qui a crevé le retour en angle droit de l'espace souterrain primitif.

Par ailleurs, on a relevé trois espaces isolés de ces galeries, mais qui se situent à proximité et disposent des mêmes aménagements funéraires. Il s'agit de chambres souterraines du type *cubicula*, creusées dans la masse rocheuse à différentes profondeurs. La plus importante est localisée sous le chevet de la chapelle de la Trinité. Elle est montrée depuis le XVIII^e siècle au moins¹⁶⁰ comme la cellule de l'ermite Émilien (espace E, fig. 9) ; deux autres furent éventrées par le creusement de l'église monolithe et des reprises de carrière, l'une à gauche du portail d'entrée (espace F), l'autre sur la droite, dans l'angle formant retour avec la façade rocheuse de l'église (espace G). Celle qui est identifiée comme l'ermitage présentait un accès primitif par le sud ; elle disposait d'au moins cinq niches funéraires sous *arcosolia*, l'une d'elles conservant le décor incisé dans la pierre d'un arc en faux appareil. D'importantes modifications furent apportées à l'Époque moderne à cette chambre funéraire par le percement d'un escalier d'accès dans sa paroi occidentale, le surcreusement de son plafond et l'élargissement des arcatures des niches funéraires. L'une, transformée en bassin, fut fermée avec une seconde d'une balustrade au XVII^e siècle, une troisième fut recoupée pour l'établissement d'un autel en pierre. On ne peut y reconnaître aucun aménagement domestique qui puisse le faire considérer comme le "*tuguriolum*", le récluseur dans lequel aurait résidé le saint, ni comme son premier oratoire¹⁶¹. La tradition du fauteuil de saint Émilien n'est qu'une invention moderne, apparue probablement au XVIII^e siècle¹⁶², avec la superstition, encore aujourd'hui tenace, d'une fécondité assurée pour les femmes qui s'y assieraient¹⁶³.

Tous ces espaces souterrains ont été investis par des aménagements funéraires comparables. Il s'agit de niches renfermant des cuves, ouvertes dans les parois, sinon de simples caissons creusés dans le plancher rocheux. Des fouilles anciennes¹⁶⁴ – les plus récentes

160- Une inscription sur un pilier extérieur établi au-dessus de l'escalier d'accès, portant le millésime 1708, indiquait qu'Émilien s'y était éteint "EMILIO SILET HIC". Piganeau 1891, XCII. Il manque aujourd'hui à cette inscription toute sa partie basse, l'une des pierres qui la composait ayant été remplacée. En 1790, on considérait cet espace creusé dans le roc comme la chapelle de saint Émilien. *Arch. hist. Gironde*, t. 38, p. 122.

161- Lemoing 1953, 120-123.

162- Jouannet 1820, 64 ; Feret 1893, 9 ; Guadet 1841, 14.

163- Gouttenoire 2008, 2-10.

164- Guadet 1841, 21, évoque des profanations en 1793.



Fig. 9. Chambre funéraire dénommée "ermitage de saint Émilion" (cl. J.-L. Piat, 2010).

en 1934 – ont dégagé le sol de la plupart d’entre eux¹⁶⁵. Sur la vingtaine de niches d’adultes creusées dans les parois, on relève des arcades cintrées, en bâtière, en arc brisé ou en segment de cercle, de type *arcosolium*, abritant une cuve sépulcrale de forme anthropomorphe, souvent munie d’une alvéole céphalique, parfois aussi d’un petit logement latéral pour le dépôt d’objets votifs, sans doute des orcelles. Une rainure dans la paroi du fond permettait de fermer la cuve par des dalles de couvertures, certaines étant encore en place, ou des couvercles monolithes. Plusieurs arcades présentent des éléments de décor simplifié de type chapiteau ou des lignes symbolisant des voussures ou un appareillage de claveaux. Certaines disposent,

dans le tableau de fond, d’un renforcement circulaire en forme de disque, ayant pu contenir la figuration d’une croix.

Pour la quinzaine de niches d’enfants recensées exclusivement dans les galeries A et C, des traces de mortier sur les parois et les rebords indiquent que des couvercles fermaient ces logements et que l’on y plaçait dessus des lampes allumées, comme en témoignent des traces de suies sur l’intrados de l’arc de plusieurs d’entre eux. Ces niches qui ont servi à abriter les dépouilles d’enfant sont à rapprocher de celles observées sur la paroi extérieure ouest de l’église souterraine (voir supra).

Les fouilles anciennes ont révélé que le sol rocheux de ces deux galeries est lui aussi investi de cuves anthropomorphes protégées de couvercles. L’un de ces

165- Lalande 1935, 47.



Fig. 10. Rotonde des catacombes (cl. J.-L. Piat, 2004).

couvercles, qui porte l'inscription de Costaulus¹⁶⁶ découverte en 1934, permet d'attribuer, avec les quelques éléments de décors recensés, la stratigraphie des creusements, la typologie des cuves et un enfeu bâti en bel appareil calcaire, la mise en place d'une grande partie de ces aménagements sépulcraux dans le courant du XI^e siècle, certains peut-être avant l'an mil, et assurément plusieurs autres avant le milieu du XII^e siècle. Les derniers aménagements funéraires exécutés dans ces galeries ne semblent pas postérieurs au XIII^e siècle. Les accès primitifs à ces espaces, qui devaient se trouver

vers le sud, furent apparemment condamnés dans le courant du XII^e siècle par la fermeture des arcades de la première galerie (espace A). L'espace méridional ainsi délaissé fut investi dans le XIII^e siècle par un cimetière de surface, la construction de la chapelle de la Trinité et de l'hôpital Sainte-Marguerite, sur lesquels nous reviendrons.

Ces espaces souterrains semblent avoir été créés pour servir de lieu d'inhumation. Ce serait la fonction première de ces cavités, bien que ce point mériterait d'être vérifié par une fouille des sols et parce que les arcatures que délimitent les piliers rocheux de l'espace B portent à considérer que ce monument souterrain était primitivement une église de plusieurs nefs. Serait-ce l'église rupestre ou le "monastère vieux"

166- Lalande 1935 ; Tonnelier 1976 ; Favreau 1979, 117 ; Anonyme (1951-1953). Séance du 13 mai 1952, *Bull. mém. Soc. archéol. Bordeaux*, t. 58, p. 25. Voir Treffort, dans ce volume.

évoqués par les documents écrits de la fin du XI^e siècle où se serait trouvé primitivement le corps saint d'Émilien ? Les aménagements ne correspondant pas à l'accueil de sépultures sont venus a posteriori pour compléter la liturgie du culte des morts. C'est le cas d'un placard creusé dans l'un des piliers de la première galerie, qui interrompt un motif décoratif sculpté associé aux pratiques funéraires¹⁶⁷ ; c'est le cas aussi de la rotonde, creusement circulaire primitivement formé de six piliers monolithes dont trois seulement subsistent, délimitant un espace central couvert d'une coupole et d'un couloir périphérique fermé d'un plafond plat (fig. 10).

La destination de ce monument souterrain est précieusement indiquée par son décor sculpté et son plan centré. Il s'agit d'une évocation de l'Anastasis de Jérusalem, l'église du Saint-Sépulcre, qui renfermait le tombeau du Christ et non pas d'un charnier comme il a été souvent rapporté¹⁶⁸. Cet aménagement participe pleinement de la symbolique funéraire du lieu : les trois personnages sculptés en bas-relief¹⁶⁹ sur la coupole émergent de réceptacles, les bras étendus à l'horizontale dans la prière des orants¹⁷⁰. Bien que les

visages soient tournés vers le sol, les corps sont comme aspirés vers les cieus, ici représentés par deux rangées de pointes triangulaires symbolisant des rayons ou des flammes ascendants. Cette image apparaît effectivement comme un message adressé à l'invisible, une élévation de l'âme vers Dieu, autrement dit la résurrection des morts (fig. 11).

conservée au Louvre. Il manquerait ici le dessin des flammes pour en être assuré, bien que les pointes triangulaires sur l'orifice du puits pourraient les figurer. Ce thème, visiblement copié d'un ornement de l'Antiquité tardive, pourrait paraître archaïque dans un monument attribué à la période romane. Il s'écarte en effet des représentations du thème du Jugement Dernier ou de celui des saintes femmes au tombeau, à travers lesquels la figuration de la résurrection et du salut est généralement exposée. Mais le thème des trois hébreux dans la fournaise n'est cependant pas désuet à cette époque, comme en témoignent par exemple le livre de Daniel figuré dans le *Beatus* de Saint-Sever, réalisé avant 1072, les fresques de l'église Saint-Martin-des-Puits dans l'Aude ou encore des chapiteaux de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun et du cloître de Moissac. Tous ces exemples datent de la première moitié du XI^e siècle. Ils s'écartent cependant des motifs employés à Saint-Émilien. L'une des rares images médiévales en France qui pourrait se rapprocher de celle de Saint-Émilien serait les deux orants sortant eux aussi de coffres marqués de croix et gravés sur les murs d'un couloir du donjon de Loches (édifié dans la première moitié du XI^e siècle par Foulque Nerra, dont on connaît son attirance pour le pèlerinage hiérosolymitain (relevés glyptographiques effectués par Hervé Poidevin). Ces figures renvoient-elles à certaines illustrations évoquant l'élévation de l'âme vers les cieus, connues à travers les miniatures des manuscrits (par exemple celle du Ms 46 de la bibliothèque de Boulogne-sur-Mer, daté de 1125-1140 et provenant de l'abbaye de Saint-Omer, où est figurée l'élévation de l'âme de l'abbé Lambert représentée par un enfant levant les bras au ciel au-dessus du corps du défunt allongé dans un cercueil) ? S'il faut écarter l'idée d'une représentation du mystère de la Trinité, on pourrait voir aussi dans la trilogie de Saint-Émilien et surtout dans la figuration des bras horizontaux légèrement incurvés, dans la forme en amande des têtes et dans les traits distinctifs des visages (deux personnages barbus, un autre imberbe), une image de la crucifixion du Christ et des deux larrons. Ce thème est d'ailleurs représenté dans l'art byzantin syro-palestinien sans que la croix soit toujours figurée. Il a migré très tôt en Occident et l'on peut citer l'exemple le plus précoce de la porte de Sainte-Sabine à Rome (V^e siècle), mais aussi les crucifixions des ampoules eulogiques de Monza (VI^e siècle), de certains manuscrits byzantins et enfin le décor champlevé de quelques encensoirs ou boîtes reliquaires. Mais, dans cette hypothèse, les figurations de Saint-Émilien feraient l'économie de certains motifs imposés à la crucifixion pour y conjuguer une formule empruntant au thème de la résurrection, celui du sarcophage, qui serait ici représenté par ces coffres d'où jaillissent les trois personnages. Il y aurait dans ce cas là, le syncrétisme inédit de ces deux drames liturgiques de la passion du Christ, ce qui nous paraît beaucoup moins convainquant. Sur les points de comparaisons, on se reportera à : Le Blant 1886. Février, P.-Alb. 1976, 318 ; Bovini *et al.* 1967 ; Dulaey 1997, 33-59 ; Rassart-Debergh 1984, 41-151 ; Seeliger 1984, 257-335 ; Millet 1960, 423 ; Grabar 1958 ; Balicka-Witakowska 1997 ; Grondijs 1941 ; Landsberg 2001 ; Mâle 1922, 79 et 132 ; Réau 1956, 87 et 538.

167- Il s'agit d'une étoile en forme de fleur comprise dans un cercle, motif évoquant l'annonciation que l'on retrouve communément avec celui de la croix, symbolisant la résurrection, sculpté sur les couvercles de tombeaux décorés datés du XI^e siècle et déposés dans la chapelle de la Trinité ou dans le cloître de l'église collégiale. À côté de ce décor, trois autres sont visibles, dont l'un figure une croix.

168- Dénommé pour la première fois ainsi par Drouyn 1859, 119. Si le monument a fonctionné en fosse commune ce ne peut être qu'a posteriori de sa destination initiale. Cette rotonde a été aussi désignée comme l'oratoire de saint Émilien entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle.

169- Par son style, cette sculpture rappelle certains décors de stucs. Camus 2006, 217-230.

170 On retrouve de nombreuses représentations d'orants sur les sarcophages de l'Antiquité tardive (notamment ceux de l'école d'Arles, à l'exemple aussi de celui de l'église du Romigier à Manosque, ou de Saint-Guilhem-du-Désert, d'Agilbert à la crypte de Jouarre, de celui de Loudun conservée au musée Sainte-Croix de Poitiers, mais aussi sur ceux de Rome). Elles apparaissent également sur des peintures funéraires des catacombes romaines (par exemple dans la catacombe de Sainte-Pricille ou dans celle de Saint-Pierre-et-Saint-Marcellin) ou encore sur des plaques boucles du haut Moyen Âge. Dans la plupart de ces cas, il s'agit du thème des trois hébreux dans la fournaise (tiré de Daniel, 3) allégorie du salut et de la résurrection, mais aussi de la confession à la vraie foi. Les bras ouverts figurent la prière en signe d'intercession pour le salut de l'âme et son accession aux régions célestes. La figuration en orant des trois personnages sortant de leurs coffres à Saint-Émilien pourrait s'apparenter fortement à ce modèle, les coffres figurant peut-être les poêles, comme dans la capsule d'argent de Brivio,



Fig. 11. Trois orants sculptés autour du puits de la rotonde (cl. J.-L. Piat, 2004).

Le puits ouvert dans la coupole rappelle par ailleurs les descriptions de la rotonde de l'église de l'Ascension, sur le mont des Oliviers à Jérusalem, dont la voûte s'ouvrait à l'air libre, selon le témoignage d'Arculfé au VII^e siècle¹⁷¹. Il évoque encore davantage l'église du Saint-Sépulcre¹⁷², qui disposait d'une coupole ouverte en son milieu, en-dessous de laquelle se trouvait l'édicule qui abritait le tombeau du Christ et un vaste déambulatoire annulaire dans lequel les pèlerins processionnaient¹⁷³. L'architecture étagée de la rotonde de Saint-Émilion renvoie d'ailleurs aux représentations du Saint-Sépulcre de type "tour" figurées dans les manuscrits des IX^e-XII^e siècles et dans la sculpture romane régionale¹⁷⁴. Il pourrait aussi s'apparenter aux lucernaires des cata-

171- Geyer, éd. 1965, 175-203.

172- Le premier à l'avoir signalé est Querre 1986, repris par Gaborit 1990, 205.

173- Bresc-Bautier 1974, 319-342 ; Heitz 1991, 43-49.

174- Bonnery *et al.* 1998, 183.

combes chrétiennes de Rome¹⁷⁵ ou de Naples¹⁷⁶, puits de jour qui permettaient de donner de la clarté aux assemblées de fidèles venus se recueillir sur les tombes souterraines.

Cependant, le puits de Saint-Émilion se démarque par un escalier hélicoïdal incomplètement conservé¹⁷⁷ qui, depuis le sol de la galerie, s'ouvre par une étroite porte dans le rocher à la base d'une des colonnes, pour s'élaner, après le passage d'une seconde porte encadrée de deux colonnes à chapiteaux nus, au-dessus de la coupole et s'enrouler autour de la gaine creusée verticalement jusqu'au sommet du plateau. Aujourd'hui obstrué par un couvercle de sarcophage, l'escalier devait probablement déboucher dans un lanternon architecturé¹⁷⁸ coiffant de l'extérieur l'orifice mais ouvert au sommet pour permettre une sortie. La disposition des portes par lesquelles on accède à l'escalier et la forme des ressauts de l'intrados du boyau, induisent un mouvement de circulation ascensionnel. Par ailleurs, les différentes baies dégagées dans la paroi interne de la vis d'escalier révèlent la volonté de capter la clarté provenant du puits, tant pour guider initialement le creusement de la vis que pour guider ensuite une montée processionnelle. Les différentes pointes triangulaires sculptées sur leurs encadrements et à la base de l'orifice du puits symboliseraient ces rais de lumière. Ces éléments ne sont peut-être pas étrangers à la liturgie de la lumière qui se pratiquait à l'octave de Pâques dans l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem. De l'opaoion de la coupole, on faisait descendre le feu sacré, cérémonie figurant la descente de l'Esprit Saint venu allumer les lampes et les flambeaux placés autour du tombeau du Christ¹⁷⁹. Par cet orifice ouvert sur le ciel, c'est aussi le salut et la résurrection qui étaient ainsi évoqués, les fumées des luminaires et des encensoirs s'en échappant comme les âmes détachées des corps s'élevant vers les cieux.

175- Par exemple dans les catacombes de Saint-Calixte. Bisconti *et al.* 2000. C'était la comparaison que faisait aussi à son propos Girault 1891, LXXVIII.

176- Par exemple le lucernaire des catacombes de Saint-Janvier.

177- Il manque la partie basse, tronquée par une galerie de carrière. Les catacombes romaines de Kom-el-Chouqafa à Alexandrie, datées de la fin du I^{er} siècle de notre ère, ont pour accès un escalier enroulé autour d'un puits central, mais l'aspect en est beaucoup plus monumental. Empereur 1995.

178- Spuler 1973.

179- Canard 1965, 1 ; Bonnery *et al.* 1998, 168 ; Maraval 1982 ; Neri 1971, 76.

S'engageait alors à Jérusalem la procession des pèlerins dans un mouvement de circonvolution. On aurait ainsi reproduit et adapté au drame liturgique de Pâques¹⁸⁰ en vigueur dans la région de Saint-Émilion le modèle architectural et liturgique emblématique que constituait pour les pèlerins occidentaux l'église de l'*Anastasis* de Jérusalem¹⁸¹. C'est ce que fit en 1077 le moine de La Chaise-Dieu Guinamond, édifiant le tombeau de saint Front à Périgueux en forme de rotonde à l'imitation du Saint-Sépulcre¹⁸². Celle de Saint-Émilion abritait-elle en son sein un monument particulier, cénotaphe, baldaquin, autel, tombeau, chasse reliquaire, lumineuse ? Seules des fouilles dans le sol permettraient d'y répondre véritablement.

La mise en place de cette rotonde procède apparemment de l'achèvement de l'église souterraine dite "monolithe" (espace D), même si la relation stratigraphique n'est pas encore assurément établie. En effet, l'accès au bas de l'escalier de la rotonde se faisait visiblement par un cheminement de l'est vers l'ouest, depuis l'église souterraine qui, par conséquent, devait déjà être achevée. Le plafond de la galerie fut d'ailleurs retaillé à plat pour permettre un passage plus aisé. Par ailleurs, le surplomb désaxé d'une des colonnes sur l'emprise de la galerie, témoigne bien que cette dernière préexistait, sinon un évitement aurait été ménagé par une déviation vers le nord-ouest, ce que ne permettait pas d'envisager le plan centré de la rotonde et les masses rocheuses subsistantes pour le réaliser.

L'établissement de la vaste église souterraine qui communique avec les catacombes par un passage étroit, rétréci d'un piédroit maçonné, procède en effet de la deuxième phase de creusement. Il n'est pas question ici d'évoquer le vaste chantier qu'elle a suscité et toutes les étapes d'extractions que nous avons pu déceler, mais simplement de donner quelques éléments d'interprétation de son plan et de son programme architectural qui pourront éclairer sa fonction funéraire. Car cet espace souterrain, désigné comme l'église paroissiale à partir de la fin du Moyen Âge, a lui aussi accueilli de nombreuses sépultures.

Il apparaît tout d'abord que le creusement de l'église souterraine est venu recouper d'anciens aménagements appartenant à la première phase de creusement signalée. Cela est apparent sur la façade extérieure, proche de l'entrée du couloir d'accès, mais surtout dans ce couloir même où l'extension de la galerie des catacombes (espace C) a été recoupée. On en conserve plusieurs témoignages : deux niches funéraires situées en vis-à-vis et dont les arcs (arcades V et 5, fig. 17) sont établis plus bas que les enfeus du couloir d'accès à l'église ; le relief des anciennes parois de ce boyau conservé en symétrique sur les deux élévations du couloir et présentant les mêmes traces de pics ; et enfin le passage qui communique depuis ce couloir avec la nef de l'église souterraine et qui n'est autre que l'ancienne terminaison de la galerie des catacombes, dont la béance a été réutilisée ensuite comme porte d'accès, avec aménagement d'une chapelle particulière dans le passage, à gauche en entrant, sur l'emplacement d'un ancien *arcosolium* (fig. 12).

L'église souterraine a un plan rectangulaire basilical de trois vaisseaux à six travées (58 m de long sur 20 m de large), orienté nord-ouest/sud-est et disposant de voûtes cintrées à pénétration retombant sur

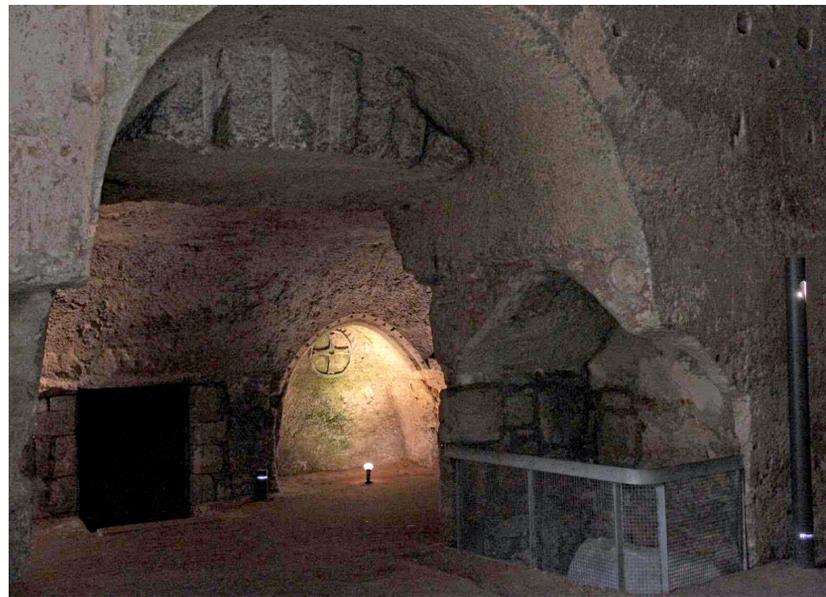


Fig. 12. Passage entre le couloir d'accès et la nef de l'église souterraine (cl. Y. Carlier, 2010).

180- Sur le drame pascal et ses influences dans l'art et l'architecture romane : Mâle 1922, 128.

181- Pour d'autres exemples d'adaptation, voir : Heitz 1963.

182- Higounet-Nadal 1983, 66 ; Mortet 1911, 243.

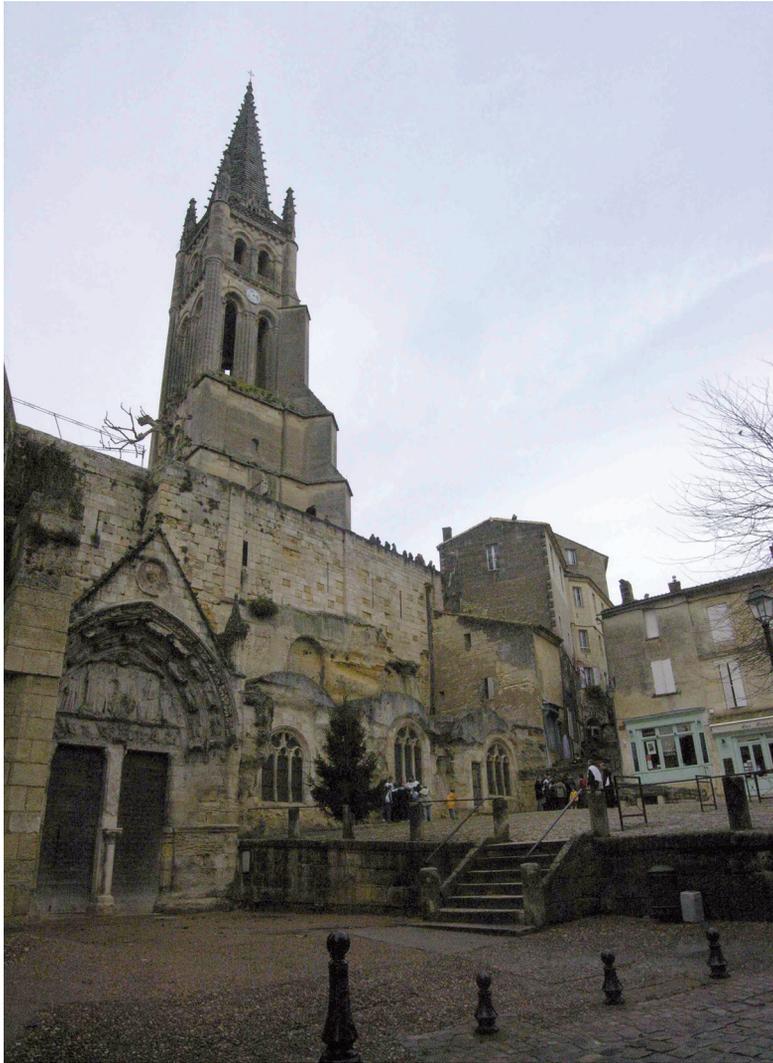


Fig. 13. Façade sud-est de l'église souterraine et son clocher (cl. J.-L. Piat, 2008).

deux séries de piliers quadrangulaires¹⁸³. C'est un ouvrage évidé dans la masse calcaire, assez remarquable par son amplitude. De l'extérieur, il est plus difficile de s'en rendre compte, bien que le monument soit signalé par une élévation composée (fig. 13). En effet, sa façade est constituée par la falaise calcaire taillée en trois paliers, le premier constituant le parvis actuel où

se trouvait le cimetière de plein air et dégagant le portail d'entrée et les façades de trois chapelles éclairées chacune par une baie cintrée à remplage ; le second découpant les trois extradors rocheux des voûtes de ces chapelles et où s'élève en recul la façade de la nef. Celle-ci est ouverte de trois baies en plein cintre sous de hautes arcatures et soulignée au sommet par un bandeau laissé en relief ; le troisième palier délimite le toit de l'église sur lequel fut lancé le clocher isolé, aujourd'hui masqué dans sa partie basse par un mur de soutènement doté de contreforts plats. Cette église devait former extérieurement un cube qui n'a été que très partiellement détaché au nord-est du reste de la falaise naturelle aujourd'hui investie par des habitations. Au sud-ouest, le dégagement a été plus important. Après une pointe rocheuse réservée en avant du portail d'accès, tout le plateau a ensuite été décaissé sur la longueur du vaisseau pour former un étage intermédiaire aux deuxième et troisième paliers observés sur la façade principale. Ces dispositions résultent du chantier d'extraction et des différentes sorties de carrières qui ont été nécessaires pour évacuer les matériaux hors de l'espace souterrain qui avait été retenu pour aménager l'église¹⁸⁴.

Il est apparu, à l'étude archéologique, qu'un programme architectural préalable avait été conçu pour arrêter le plan du nouveau sanctuaire projeté au nord-est des premières cavités funéraires. Ce plan était nécessaire pour l'économie du chantier, mais surtout parce qu'il y avait la volonté d'offrir un monument qui réponde à de nouvelles attentes liturgiques et rituelles. Le creusement s'est donc fait avec un plan préconçu et dans un même élan, tous les deux partiellement respectés, que matérialise à l'intérieur de l'édifice, outre le façonnage général des parois, des piliers et des voûtes, un réseau de drains taillé dans le plancher rocheux pour permettre le rabattement de la nappe phréatique et un bandeau ceinturant le périmètre intérieur de l'église à la retombée des voûtes. Il est difficile d'établir si ce bandeau, laissé en relief, définit symboliquement un espace consacré particulier, à l'instar de ce que la litre funéraire ou ceinture de deuil venait matérialiser dans l'église du bas Moyen

183- Le monument a été plusieurs fois décrits, voir en dernier : Dubourg-Novès 1969, 71-77, pl. 15-24 Gaborit 1990, 206.

184- Les modalités du chantier de creusement, assez complexes, ne peuvent faire ici l'objet de plus amples développements.

Âge pour commémorer la cérémonie des funérailles¹⁸⁵.

De même, l'orientation primitive du sanctuaire reste hypothétique. La première travée, au sud-est, correspond aux chapelles basses éclairées par des baies à remplage flamboyant et où sont établis des autels d'Époque moderne. Celui placé immédiatement en entrant est dédié à Notre-Dame ; à l'opposé, on rencontre l'autel saint Jean-Baptiste, l'autel majeur, dédié à saint Pierre, étant au centre¹⁸⁶. Il a été observé que les ébrasements des chapelles ont été dégagés tardivement. Cette travée ne faisait donc pas partie du plan initial. Mais, son creusement a pu faire disparaître d'anciens aménagements plus étroits, comme semble l'indiquer un renforcement antérieur dans l'une des parois de la chapelle saint Jean-Baptiste. Un autre autel, dédié à saint Nicolas¹⁸⁷, existe dans la deuxième travée, dans une chapelle creusée dans la paroi nord-est du collatéral droit, face au passage d'entrée principal. Bien que l'autel soit moderne, la chapelle présente des caractères d'antériorité (croix de consécration incisée dans la voûte établie avec des peintures murales datées du second quart du XIV^e siècle¹⁸⁸) et pourrait participer de l'aménagement initial. Ce collatéral droit offre la particularité d'être ponctué de trois autres chapelles¹⁸⁹, dont deux qui entament largement la paroi et conservent le soubassement de leur autel monolithe de conception romane.

Néanmoins, l'édifice paraît configuré pour une abside placée vers l'intérieur du rocher, au nord-ouest, où l'éclairage est amoindri¹⁹⁰. Car, c'est bien là que se

situe le message sculpté et mémoriel du sanctuaire, dans la nef centrale, au niveau de la quatrième et de la sixième travée (fig. 14)¹⁹¹. Sur la pile entre la troisième et quatrième travée est placée l'inscription portant la dédicace de consécration à saint Émilien déjà évoquée. Sur les piles entre les quatrième et cinquième travées sont figurées des sculptures en vis-à-vis, l'une portant notamment un centaure tirant à l'arc¹⁹² et une palmette, l'autre deux quadrupèdes affrontés et une sorte de dragon. Il n'est pas ici question d'envisager une interprétation symbolique de ces figurations¹⁹³, mais de faire remarquer un point de détail qui a son importance. Il concerne le dessin des deux animaux affrontés (fig. 15). C'est un motif assez commun dans la sculpture romane régionale, qui se développe sur nombre de chapiteaux ou modillons des XI^e et XII^e siècles¹⁹⁴. Ici, ces quadrupèdes présentent la particularité d'être disposés symétriquement arrière-train contre arrière-train, leurs queues enlacées vers le bas. La patte avant droite de chaque animal, légèrement fléchie, est relevée vers le haut ; les autres pattes, munies de griffes, semblent appuyées sur deux courbes opposées ascendantes. Ces courbes sont volontaires et sont trahies par la trace du trait de cadre conservé en segment de cercle au-dessus des pattes supérieures et descendant verticalement sur le côté gauche. On comprend alors que ce qui a été reproduit était copié d'une figuration qui entremêlait plusieurs motifs circulaires dont la partie gauche était découpée en ligne droite. Chaque animal ramène son encolure vers l'intérieur et, de la tête, prolongée par deux oreilles pointues, la gueule entrouverte, sort un entrelacs semblable à celui formé par les queues avec lequel il se confond ensuite. Ce qu'il y a d'étonnant ici, c'est le soin apporté au détail du corps des quadrupèdes. Celui de droite est marqué d'une série de traits sur le col et de deux poinçons étoilés sur le poitrail et l'arrière-train. Celui de gauche est simplement timbré aux mêmes endroits d'un rai de cœur. Ces éléments se réfèrent à

185- Gaude-Ferragu 2005.

186- Ces dédicaces sont indiquées sur le plan cadastral "napoléonien" de la commune et dans un document de 1739. *Arch. hist. Gironde*, t. 47, p. 253.

187- Si plusieurs édifices de culte d'importance ont été dédiés à saint Nicolas avant le milieu du XI^e siècle (à Poitiers ou à Angers par exemple), c'est avec le transfert de ses reliques en 1087 de Myre à Bari que la vogue du culte prit un essor important en Occident. Voir sa diffusion en Aquitaine dans Higouet 1976. L'anniversaire de sa mort est fêté le 6 décembre, soit le jour précédant le jour anniversaire de la consécration de l'église souterraine de Saint-Émilien.

188- Gaborit 2002, 229.

189- On ignore la dédicace de ces autels. Un autel dédié au Crucifix est attesté en 1546 dans l'église souterraine. *AD Gironde*, 3 E 7925.

190- Si cette hypothèse est envisageable, se pourrait être alors une contre-abside pour abriter une sépulture privilégiée. Voir Duval 2002, 56

191- C'est aussi l'opinion de P. Dubourg-Noves et M. Gaborit.

192- Pour l'iconographie du centaure, voir : Leclercq-Marx 2006.

193- Le travail pour l'heure le plus sérieux et qui nous paraît convainquant est celui de Gaborit 1990, 197-206. Par ailleurs, une étude à consulter pour son caractère ésotérique et qui prend à contrepied les interprétations traditionnelles dans Querre, de Givry 2005.

194- Nous ne citerons que l'exemple du métope de la façade de Ruffec (Charente) en raison du dessin général proche de celui de Saint-Émilien.



Fig. 14. Nef centrale de l'église souterraine avec son décor sculpté (cl. Y. Carlier, 2010).

Fig. 15. Quadrupèdes affrontés, sculpture de la quatrième pile de l'église souterraine (cl. J.-L. Piat, 2004).

l'art oriental de sertir les bêtes par un motif géométrique, détails que l'on retrouve surtout sur des objets d'art perses, des tissus byzantins ou seldjoukides. Ces derniers sont très souvent composés de médaillons circulaires dans lesquels sont figurés des félins. En Occident, rares sont les sculptures romanes qui présentent aussi précisément ce vocabulaire ornemental directement emprunté à l'Orient¹⁹⁵. Il semble que ce soit pourtant le cas ici. La présomption est forte pour envisager que le bas-relief de Saint-Émilion ait été décalqué d'un modèle que le sculpteur avait sous les yeux, issu probablement d'une de ces étoffes que l'on ramenait de Terre Sainte, notamment pour envelopper les reliques¹⁹⁶.

La sculpture de deux anges séraphins¹⁹⁷, munis de trois paires d'ailes chacun¹⁹⁸, règne au-dessus de la cinquième travée de la nef centrale. Elle signale un emplacement privilégié, probablement celui de l'autel primitif de l'église, logé dans le renforcement d'une abside aujourd'hui disparue. Cette abside a pu être reconnue par le traitement différé des parois basses des piliers des cinquième et sixième travées et par l'emprise au sol des drains d'évacuation de l'eau. Une masse rocheuse, formant peut-être une tribune, avait été réservée sous le plafond des voûtes de ces deux dernières travées, sauf pour la cinquième travée centrale où était l'abside et la sculpture des anges. Plus tard, le rabaissement du niveau rocheux dans ces deux travées fut entrepris afin de respecter le plan du vaisseau initialement projeté, mais pas jusqu'au plancher rocheux arrêté primitivement. Il est difficile d'établir

si la réalisation du décor sculpté un peu maladroit et inachevé, visible sur la paroi qui forme aujourd'hui le chevet de l'église, résulte de cette deuxième étape de creusement où s'il est contemporain des autres bas-reliefs¹⁹⁹. Il figure le roi David jouant de la vielle et la Bête combattue par un homme à pied. Serait-ce l'œuvre du carrier qui a excavé la roche en raison du dessin d'un pic entre la sculpture et le cintre de la voûte qui pourrait être interprété comme sa marque de fabrique ?

Dans cet espace privilégié, des aménagements funéraires ont été découverts lors des dégagements réalisés en 1990²⁰⁰ : ainsi, un pourrissoir bâti avec des traverses en parpaings de pierre est toujours visible, creusé dans le rocher contre l'une des piles de la quatrième travée²⁰¹. Des cuves anthropomorphes avec logette céphalique, a priori médiévales, ont été taillées dans le plancher rocheux principalement dans ces deux dernières travées de l'église. Deux de ces cuves ont même été dégagées dans la paroi du collatéral gauche, venues réinvestir ce qui pourrait avoir été les projets avortés d'issues d'extraction. D'autres cuves de même type se regroupent autour de la pile portant la dédicace à saint Émilien. Les peintures pariétales observées sur les piles illustrent pour le moins le thème des funérailles et de la souffrance devant la mort, telle cette crucifixion du Christ peinte sur la pile de la cinquième travée, ou le cortège des ressuscités sur le second pilier du collatéral gauche, ou encore cette litre funéraire noire sur le quatrième pilier droit²⁰².

Ailleurs, les cuves de plan rectangulaire taillées dans le rocher appartiennent le plus souvent à des phases d'inhumations plus tardives et résultent d'un défonçage du plancher rocheux pour loger des cercueils de bois plus volumineux que la puissance de remblai disponible. Plusieurs fosses irrégulières correspondent à cette même période, mais pour des inhumations en linceul. C'est le cas pour toutes ces fosses funéraires dégagées dans le plancher des chapelles de

195- On peut citer le cas des basiliques affrontés d'un chapiteau de l'église Saint-Hilaire de Melle.

196- Debidour 1961, 40 ; Ebersolt 1923 ; Millet 1947 ; Brehier 1945 ; Leclercq-Marx 2004 et 2010. On trouvera des exemples comparatifs illustrés dans Ebersolt 1954, 65, 94, pl. VI, XI, XII, XXXII.

197- Ils sont aussi décrits comme des Chérubins. La confusion entre ces deux chœurs d'anges est fréquente au Moyen Âge. Voir Bruderer-Eichberg 1998 ; Giorgi 2004, 301.

198- P. Dubourg-Noves a déjà signalé le style byzantin de la sculpture, par sa raideur notamment. Elle rappelle néanmoins certains reliefs romans en stuc et, dans le motif, les anges peints sur les voûtes de monuments français de même époque, par exemple à la voûte du chœur de l'église souterraine de Vals dans l'Aude, celle de l'église Saint-Michel d'Aiguilhe, ou sur des sculptures comme à Saint-Révérien ou à Vezelay. Une sculpture en marbre de saint Mathieu ailé, conservée au musée de Besançon, se rapproche assez par le style de celle de Saint-Émilion. Musée du Louvre 2005, 113. Le style de sculpture des deux anges de Saint-Émilion est très proche de celui déployé sur les sculptures de la rotonde voisine, confirmant la contemporanéité des deux monuments.

199- Michelle Gaborit faisait coïncider l'ensemble du décor sculpté avec les Psaumes de David, l'église souterraine représentant l'asile, l'édifice du salut protégé par le roc assimilé à Yahvé, "le Rocher d'Israël" dont le trône est protégé par les anges.

200- Bizot 1990, 11-14.

201- Deux autres pourrissoirs du même type ont été dégagés dans l'église, l'un dans le couloir d'accès face au premier enfeu en entrant à droite, l'autre devant l'entrée de la chapelle Notre-Dame.

202- Gaborit 1999, 20-23 ; Gaborit 2002, 228.



Fig. 16. Détail de la sculpture du portail de l'église souterraine, les élus sortants du tombeaux (cl. J.-L. Piat, 2008).

la première travée, d'ailleurs établi plus haut que le sol rocheux des travées voisines.

Mais, le véritable espace funéraire où fut développé une mise en scène architecturée de la sépulture est le couloir d'accès à l'église. On pénètre dans cette galerie par un portail bâti au milieu du XIII^e siècle, où le thème du Jugement dernier a été développé sur les sculptures du tympan (fig. 16)²⁰³. Ce portail²⁰⁴ annonce l'espace

203- Pour sa description, se reporter à : Gardelles 1992 ; Gaborit 1990, 206 ; Gaborit, 1999, 20 ; Drouyn 1859, 110. Pour sa symbolique eschatologique générale : Klein 2002, 464-483.

204- Nous avons réalisé une fouille de part et d'autre du seuil du portail. À l'extérieur, elle a montré la présence de deux coffres sépulcraux mitoyens de forme trapézoïdale, bâtis en parpaings calcaires, contemporains du portail. Cependant, un autre coffre à logette céphalique, creusé dans le rocher, mais cette fois sous le soubassement du portail, a révélé dans la cuve un compartiment ménagé par une cloison en pierre pour déposer des os en réduction. Cette cuve est venue recouper des niveaux de sols piétinés posés sur le plancher rocheux, alternant couches de poussière calcaire et couches de limons sableux et cendreaux comparables aux niveaux observés dans la nef de l'église souterraine. Il apparaît donc que le soubassement du portail gothique a été établi sur des sols de circulation et des niveaux sépulcraux antérieurs, probablement d'époque romane, au plus tard de la seconde moitié du XIII^e siècle étant donné la période présumée de mise en place de l'ouverture

transitoire que représente le couloir, à la manière d'un narthex, où les vivants et les morts attendent d'être admis dans l'*ecclesia* et la Jérusalem céleste²⁰⁵.

Car, une fois passé le portail d'entrée, on pénètre dans une galerie souterraine assez large creusée dans la masse rocheuse. Le plafond en plein cintre est très abîmé par un délitage naturel du calcaire et par le frottement d'engins mécaniques. Dans le fond, une maçonnerie masque la paroi et un probable escalier taillé remontant dans l'épaisseur du rocher²⁰⁶. De chaque côté de la galerie, les parois incurvées sont creusées de niches à fond plat, couvertes d'un arc (fig. 17). Il s'agit d'enfeus funéraires. On peut voir, pour plusieurs d'entre eux, au niveau du sol actuel de la galerie, la dalle de couverture qui recouvre la fosse sépulcrale.

Il a été dénombré sept enfeus pour la paroi latérale sud et six pour la paroi latérale nord. Le dernier, condamné par un mur maçonné, n'est plus visible, mais on peut encore voir la fosse sépulcrale creusée dans le rocher depuis la niche dégagée dans le premier passage d'entrée vers la nef de l'église. L'écart entre chaque enfeu montre qu'il n'y a pas de symétrie recherchée dans l'implantation des niches. Au contraire, elles paraissent établies en quinconces entre les deux parois, un saut étant même discernable pour la paroi sud. Il n'y a par exemple aucune trace d'enfeu perceptible au niveau du passage vers les catacombes, indice de l'antériorité de celui-ci sur la mise en place des niches funéraires, lesquelles se sont établies de part et d'autre.

Les profils des niches sont variables et irréguliers, notamment le tracé de l'arc, parfois en plein cintre ou plus souvent en arc brisé. On écarte cependant de cette typologie les deux enfeus dont l'arc est placé

actuelle. À l'intérieur du portail, on a dégagé une série de quatre marches descendant vers l'intérieur de la galerie pour rattraper un niveau établi 20 cm au-dessus du plancher rocheux, soit un niveau de circulation à 86 cm sous le seuil actuel du portail. Sous ces marches en pierres calcaires, une maçonnerie constituée de pierres de réemploi a livré notamment le fragment d'un couvercle en bâtière profondément gravé sur un pan d'une croix latine.

205- Sur le rôle du narthex et de sa symbolique, voir les nombreuses contributions dans : Sapin, dir. 2002.

206- Cet escalier est mentionné en 1883 par Paul Gout, architecte en chef qui fit les travaux de restauration à l'église souterraine. On ignore où se situait son éventuelle sortie au sommet du plateau, mais probablement dans les terrasses de l'hôtel de Plaisance. Gout 1883, 270.

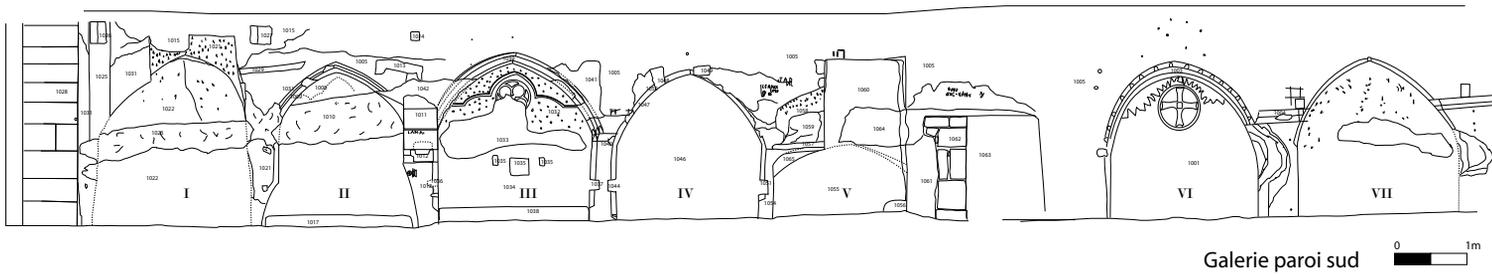
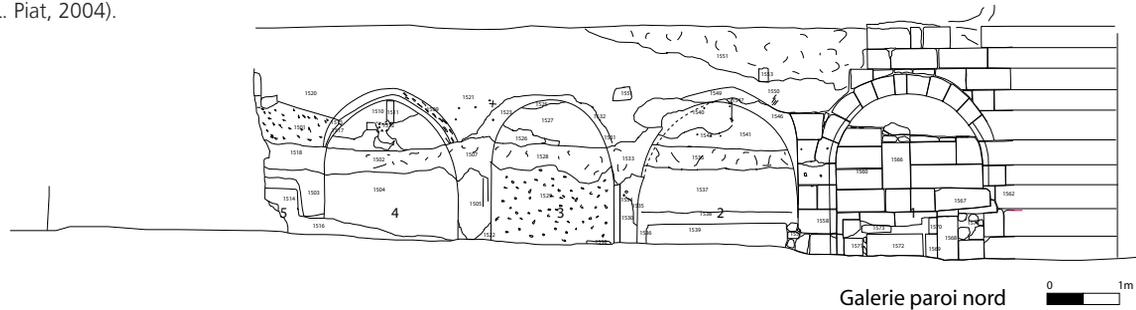


Fig. 17. Relevés des parois du couloir d'accès de l'église souterraine (dessin J.-L. Piat, 2004).



beaucoup plus bas que le reste des autres niches. L'arc de celui qui est le mieux conservé est un segment de cercle dont l'intrados a tendance à former une courbe avec la paroi du fond, comme pour un *arcosolium*. Les parois mitoyennes entre enfeus, qui constituent les piédroits des niches, sont étroites, quelquefois recoupées d'entailles horizontales pour glisser des planches probablement destinées à recevoir temporairement les dépouilles des défunts avant la mise au tombeau. L'un de ces piédroits, reconstruit, porte un bénitier ; contre un autre, un lavabo en pierre a été établi.

La majorité des enfeus ont été altérés, soit parce que certains ont été réutilisés à plusieurs reprises pour les inhumations, obligeant parfois à élargir les niches et à retailler les parois pour loger les nouveaux occupants ou contraignant à reprendre en maçonnerie certaines parties dégradées de la roche. Certains lits stratigraphiques du calcaire se seraient plus vite desquamés mais il faut aussi envisager de probables actes de vandalisme.

On relève un traitement décoratif sur la plupart des enfeus, notamment par le dégagement dans la masse d'un encadrement en bandeau ou en chanfrein et congé de l'archivolte et des piédroits, l'un d'eux souligné de motifs de pointes. Plus rarement, il s'agit

de la sculpture en réserve sur le fond des niches d'un motif stylisé de quadrilobes détournant une croix enfermée dans un cercle et inscrit en dessous d'une accolade, d'une croix latine ou – plus remarquable par son bon état de conservation – d'un motif sculpté en relief sur la paroi interne du fond, comprenant un disque circulaire renfermant une croix grecque (fig. 12). Ce disque a des contours irréguliers et présente un rebord interne perpendiculaire à la paroi et un rebord externe en biais. La face supérieure est plate. La croix est formée de quatre branches égales dessinant aux extrémités une courbe en forme de hampe. Le centre de la croix possède une cavité de forme carrée aux angles arrondis. Des traces de suies sont visibles depuis cette cavité et remontent sur la branche supérieure de la croix, indice de l'accroche d'un luminaire. Au-dessus, épousant le cintre de l'enfeu, des pointes irrégulières encadrent le disque, suivant tout son pourtour supérieur. Ces pointes semblent figurer soit des rayons, soit des nuées. Ces différents reliefs composent un décor sculpté propre à l'enfeu que l'on peut interpréter comme une glorification de la croix, auréolée, symbolisant la présence divine, placée au centre de la composition, dans un mouvement ascendant vers les cieux qui viennent l'envelopper. Dans la symbolique chrétienne, cette représentation pourrait donc très



Fig. 18. L'âme du défunt, peinture dans l'intrados d'un enfeu de l'église souterraine (cl. J.-L. Piat, 2004).

bien s'appliquer à la montée de l'âme du défunt au paradis céleste. Elle pourrait être l'archétype de la sculpture plus stylisée réalisée dans deux enfeus voisins, visiblement plus tardifs.

Il faut enfin signaler, pour le caractère exceptionnel de sa conservation, l'existence d'une peinture polychrome réalisée à sec sans enduit sur l'intrados et l'archivolte du deuxième enfeu de la paroi nord de la galerie (fig. 18). Malgré son état de dégradation, on parvient à distinguer des pigments ocre rouge et gris-bleu, et des cernes noires et blanches. Ils dessinent dans un cercle un orant qui semble recueillir une figure difficile à lire, peut-être une représentation de l'âme du défunt. Le style de l'œuvre place sa réalisation entre les XIII^e et XIV^e siècles. Il n'avait jamais été signalé. Les autres enfeus n'ont pas livré d'autres traces de peinture.

Par la forme des arcs où se mêlent des profils en plein cintre et ogive, par le décor du fond des niches, on peut proposer que la réalisation de ces différents enfeus s'est échelonnée dans le temps, entre la première moitié du XII^e siècle et le milieu du XIV^e siècle. Cette fourchette chronologique peut être resserrée dans la seconde moitié du XIII^e siècle si l'on considère la relation probable de ces aménagements funéraires avec le thème iconographique développé sur le portail d'entrée. Dans tous les cas, ils ne sont pas contemporains de l'aménagement primitif de la galerie d'entrée, étant donné que deux d'entre eux viennent recouper un bandeau chanfreiné sub-horizontale, sorte d'imposte qui, dans la partie terminale de la galerie, marque l'amortissement de la voûte sur les deux parois latérales. Ce bandeau suit un pendage marqué vers le fond de la galerie où il s'interrompt, côté nord, au niveau du second passage vers la nef de l'église et d'une reprise d'extraction, côté sud.

Les fouilles limitées menées dans le collatéral sud de l'église souterraine et dans le couloir d'accès ont révélé des remblais sépulcraux compris entre vingt et quatre-vingt-dix centimètres d'épaisseur, attestant d'une fréquentation funéraire de plusieurs siècles²⁰⁷. Dans ces remblais ont été retrouvées les inhumations les plus récentes. Il s'agit de sépultures en cercueils et en lincoils, placées dans des fosses creusées dans les terres. Elles sont d'Époque moderne (XVII^e-XVIII^e siècles) et contiennent pour principal marqueur chronologique des pièces de monnaies en alliage cuivreux (double tournois de Louis XIII ou de Louis XIV) et des tessons de poteries modernes.

D'autres sépultures, placées dans des caveaux maçonnés (coffres bâtis, pourrissoirs), ou creusées dans le rocher en épousant une forme anthropomorphe paraissent plus anciennes (probablement médiévales), bien qu'aucun mobilier caractéristique n'ait été recueilli, excepté quelques tessons de céramique du Moyen Âge (XII^e-XV^e siècles) et une monnaie du XV^e siècle²⁰⁸.

207- Les ossements, en grande quantité, ont été prélevés et déposés dans l'ossuaire communal situé dans les galeries d'anciennes carrières situées sous le cimetière de Saint-Martin-de-Mazerat.

208- Il a été rapporté la découverte de tiers de sous d'or du règne de Pépin dans l'église souterraine (Jouannet 1820, 69). Il s'agit sans doute d'une méprise d'identification, sinon avec des tiers de

Au-devant de la chapelle située dans le passage entre la nef et le couloir d'accès, un dégagement archéologique avec relevé stratigraphique a pu être pratiqué. Il constitue aujourd'hui l'une des fenêtres archéologiques réservées dans le sol de l'église pour les visiteurs (fig. 12). Le niveau de circulation actuel est établi sur d'anciens niveaux sépulcraux. Des sépultures en cercueils de bois (clous et traces de planches), des inhumations en linceuls (épingles) disposées dans des fosses ont été repérées sur les trente premiers centimètres de remblais. En-dessous, les trois tombes creusées ou construites dans la largeur de la niche, à hauteur du niveau de sol dallé, ont accueilli plusieurs sépultures, certaines en position primaire ou secondaire, d'autres en réduction. L'une d'elles était refermée d'un couvercle de dalles posées au-dessus du sol dallé. Elle contient un individu adulte en décubitus dorsal, la tête au sud. Il a été laissé en place et n'a pas fait l'objet de fouille.

Les fosses sépulcrales d'Époque moderne sont venues recouper dans la nef et le couloir d'accès des niveaux de sols de circulation plus anciens, probablement antérieurs au xv^e siècle si l'on se fie au matériel céramique et monétaire recueilli dans les remblais sépulcraux sus-jacents. Ces sols de circulation sont caractérisés par une alternance de fines couches de limons sableux et cendreaux, dont les teintes varient du noir au blanc en passant par le gris et le brun. Il existe plus d'une centaine de couches différentes étalées sur une épaisseur maximum conservée de 35 cm. Ces sols de circulation se sont accumulés au fil des temps par des piétinements réguliers dans l'édifice. Ils sont établis dans la nef, au-dessus d'un dallage qui marque le niveau de sol le plus ancien conservé dans le sanctuaire, mais aussi dans le couloir d'accès où ils reposent directement sur le plancher rocheux. On les retrouve encore dans les galeries des catacombes. L'absence de marqueurs chronologiques dans les différentes couches de sol de circulation et sur le sol dallé, ne permet pas de préciser leur période de mise en place.

Cependant, les dalles calcaires ont apparemment été établies lors de la mise en service du monument dont l'affectation première ne paraît pas primitivement sépulcrale. Au contraire, les tombes ont déna-

turé progressivement le dallage, de même qu'elles ont investi après-coups les parois, preuve que l'édifice était initialement prévu pour la liturgie avant de servir ensuite aussi de cimetière. Ce phénomène d'investissement doit trouver ses origines dans les rites mis en place au sein du sanctuaire et qui ont probablement attiré très vite les sépultures. On pense au culte local de saint Émilien, a priori déjà installé, mais aussi à la ferveur nouvelle que pouvait générer des reliques provenant de Terre Sainte. L'existence d'une rotonde rappelant le Saint-Sépulcre de Jérusalem²⁰⁹, la présence d'un motif sculpté inspiré d'un tissu oriental ayant pu envelopper des reliques et surtout la relation des textes des xi^e et xii^e siècles qui rapportent l'intrusion des vicomtes de Castillon dans les affaires de l'église de Saint-Émilien²¹⁰, portent à l'envisager fortement. En effet, le vicomte Pierre I^{er} de Castillon partit

209- D'autres exemples d'imitations de la rotonde de l'Anastasis en France, produites entre les xi^e et xii^e siècles, sont issues du retour d'un pèlerin de Terre Sainte: Saint-Léonard de Noblat, Parthenay, Montmorillon, Saint-Jean-du-Liger ou Neuvy-Saint-Sépulcre par exemple. Mais, ces ouvrages sont tous bâtis, aucun n'est creusé dans la roche. Saint-Émilien ferait donc exception ? Pour d'autres exemples : Bresc-Bautier 1971 ; Neri 1971 ; Kroensen 2000 ; Péquignot 2000.

210- Les vicomtes de Castillon, dont le château éponyme est mentionné dès 818, avaient autorité sur tout l'Entre-Dordogne, dont le site de Saint-Émilien. Les premiers vicomtes héréditaires n'apparaissent que dans la seconde moitié du xi^e siècle avec Olivier. À Saint-Émilien, on le voit tenir le péage de Pierrefite. Surtout, il est dénoncé en octobre 1079 pour avoir usurpé le bénéfice de l'église, principalement les revenus des dîmes et les donations pieuses. L'archevêque semble y mettre un coup d'arrêt en établissant un étroite soumis à sa seule juridiction, une seigneurie épiscopale protégée par des privilèges où il instaure, afin d'administrer le sanctuaire, une communauté de chanoines. Ces mesures furent contestées par le jeune frère d'Olivier, Pierre, devenu vicomte vers 1080, et par les moines de l'abbaye de Nanteuil-en-Vallée à qui, entre temps, l'église avait été cédée pour de l'argent. Les chanoines, expulsés par l'abbé de Nanteuil, durent se réfugier, avec les reliques de saint Émilien, sur les terres de la vicomté voisine de Fronsac. Ils se plaignirent de ces exactions au synode de Saintes en 1097. Le vicomte fut alors frappé d'anathème par l'archevêque de Bordeaux alors qu'il accomplissait le pèlerinage vers Jérusalem avec les croisés qui prirent la ville sainte en juillet 1099. On ne sait s'il en revint, mais son nom et celui de son frère Hélie, qui assura l'intérim pendant son périple en Terre Sainte, figurent dans l'obituaire des chanoines de Saint-Émilien. C'est vers 1110 que l'archevêque métropolitain parvint à rétablir son autorité sur l'église de Saint-Émilien, en instaurant la règle de saint Augustin et en plaçant les religieux sous l'autorité de l'abbaye de Lesterps, aux limites du Limousin. C'est à cette date que l'on place la mise en route du chantier de construction de l'église collégiale (le *moustey neu*) établie au-dessus de l'église souterraine (le *moustey veilh*). Pour ce contexte historique, nous renvoyons aux travaux de Boutouille 2000, 41-54 ; Boutouille 2002, 13-20 ; Boutouille 2007, 315 ; Boutouille 2007, 103-114 ; Comte 2010, 55.

sous d'or mérovingien ou wisigothique, davantage avec des deniers d'argent de Pépin d'Aquitaine (ix^e siècle). Lafaurie 1963, 319.

à la première croisade en Terre Sainte en 1097. Ses parents l'avaient-ils précédé lors d'un pèlerinage antérieur²¹¹ pour motiver son départ ? On l'ignore. Mais, c'est lui qui apparaît encore gravitant dans le voisinage de l'autre monument souterrain régional, rivalisant par ses caractéristiques avec celui de Saint-Émilion : l'église souterraine d'Aubeterre où d'autres indices très explicites signalent une relation directe avec Jérusalem et les reliques de la passion du Christ²¹². Si c'est bien Pierre de Castillon qui est à l'origine de ces deux monuments souterrains, et pas l'un de ses aïeux, alors il faudrait placer leur réalisation à son retour de croisade, dans la première décennie du XII^e siècle et avant que les coups de boutoirs de la réforme grégorienne ne viennent l'en chasser, au moins à Saint-Émilion. La reprise en main du site par le clergé épiscopal marquerait alors une nouvelle étape dans le monument souterrain. L'édifice, recentré sur le seul culte du saint local, n'aurait eu qu'un usage secondaire, face à la nouvelle église collégiale qui fut bâtie au-dessus, devenant le nouveau sanctuaire pour les offices monastiques et dans lequel furent peut-être déplacées les reliques christologiques²¹³. L'ancien monument – le *moustey vielh* des textes – ne fut pas pour autant délaissé, car la fréquentation funéraire se maintint dans l'espace souterrain devenu sanctuaire paroissial,

et se propagea aussi dans les aires extérieures environnant l'édifice.

- Les cimetières de surface autour de la place du marché et de la place du clocher

L'investissement funéraire des espaces extérieurs à l'église souterraine a concerné toute la périphérie du monument. Le parvis situé sur la terrasse inférieure et le sommet du plateau situé au-dessus des voûtes sont les deux principaux cimetières reconnus. Ils constituent deux espaces séparés de fait, mais au sein desquels d'autres espaces particuliers se distinguent, tant par la nature des tombes que par leur situation. Il est certain que si la qualité des défunts (âge au décès, sexe, rang social, parenté, cause de la mort) pouvait être déterminée systématiquement, la logique de répartition des inhumations entre ces deux espaces s'en trouverait sans doute éclairée. En l'absence de ces données, il faut raisonner à partir des regroupements observés par les fouilles et des informations délivrées par les textes. Ces dernières sont souvent anecdotiques, mais doivent être relevées car elles peuvent signaler par la répétition ou, *a contrario*, par leur trait d'exception, des tendances générales. Pour illustration, nous pouvons évoquer ces deux événements macabres de l'Époque moderne qui révèlent une gestion empirique des ensevelissements. En 1552, une femme mit au monde un enfant mort-né car, présenté par le siège, la tête de l'enfant s'arracha du corps lors de l'expulsion. C'est le père, sans prêtre ni cérémonie, qui partit ensevelir son enfant décapité, au "*Moustey vielh*"²¹⁴. Quelques années plus tard, lors d'une forte contagion de peste en 1585 et 1586, le cimetière qui était devant l'église paroissiale du "*Moustey vielh*" et celui qui était au-dessus de l'église joignant le clocher, avaient servi à inhumer les corps des pestiférés en raison de la quantité de terre qui s'y trouvait²¹⁵. Or, en 1631, le maire de Saint-Émilion, qui voulait y ensevelir de nouveaux individus morts de la peste, se vit interdire d'y faire les fosses par un chanoine de l'église collégiale. En dehors de ces deux exemples exceptionnels qui ont été volontairement consignés, la fréquentation funéraire du cimetière autour de l'église souterraine devait être des plus ordinaires²¹⁶. Des sépultures

211- L'occasion aurait pu se présenter, par exemple avec l'évêque de Périgueux Raoul de Couhé vers 1010, ou encore dans la compagnie du comte d'Angoulême Guillaume IV, lors de son pèlerinage effectué en 1026-1027. Gérard de Corbie, fondateur de l'abbaye de La Sauve, avait fait lui aussi le pèlerinage en Terre Sainte. Un moine et un abbé de Saint-Florent de Saumur firent aussi le voyage. Cette abbaye était en relation avec les vicomtes de Castillon à la fin du XI^e siècle. De nombreux témoignages régionaux montrent que le pèlerinage à Jérusalem était fréquent au XI^e siècle et que le retour des pèlerins avec des reliques saintes s'accompagnait souvent de la fondation d'un sanctuaire en l'honneur du Saint-Sépulcre. Voir par exemple le cas de Foulque Nerra, comte d'Anjou, de Bernard, chapelain de Morlaas, du fils de Raoul, comte de Rouergue, de Mainard, abbé de Saint-Cybard d'Angoulême, du vicomte Pierre de Gabaret, etc. Mais, ce qui porte à penser qu'il s'agit plutôt du vicomte Pierre I^{er}, c'est qu'une paroisse Sainte-Terre apparaît au début du XII^e siècle dans sa vicomté et qu'à Lamothe-Montravel, aux limites de la vicomté des Castillon, une église du Saint-Sépulcre est détenue par l'abbaye de Saint-Florent de Saumur à la même période. Jusque dans les années 1080, cette église était dédiée à Sainte-Marie. Sur la question des pèlerins, voir : Bredero 1966, p. 259-271 ; Grabois 1998 où l'on trouvera une abondante bibliographie.

212- Ce monument a fait l'objet de deux campagnes d'études archéologiques que nous avons menées en 2008 et 2010.

213- L'hypothèse avancée est que ce fut dans un édicule placée derrière le maître autel de l'église collégiale, lequel aurait été réédifié au XV^e siècle, après la reconstruction du chevet.

214- Arch. hist. Gironde, t. 38, p. 70.

215- AD Gironde, 8 J 534.

216- Les lieux de sépulture consignés dans les registres paroissiaux pour le XVIII^e siècle indiquent pour le cimetière paroissial, soit

familiales sont attestées, telle celle de la famille Gausselet en 1554, située à l'entrée de l'église²¹⁷. Cependant, si la gestion funéraire de l'espace semble avoir été bien tenue par le clergé et par plusieurs confréries²¹⁸, la documentation révèle par contre que de nombreux outrages se déroulèrent dans l'aire du cimetière, signe que l'asile consacré qu'il avait pu matérialiser à ses origines, n'était plus aussi bien respecté aux périodes suivantes.

De fait, le cimetière établi devant l'église souterraine est déjà qualifié à partir du ^{xiv}^e siècle d' "ancien cimetière". Profané, il est réconcilié une première fois en 1342 avec l'église²¹⁹, puis fait de nouveau l'objet d'une bénédiction similaire en 1355 avec la chapelle voisine de Sainte-Marguerite²²⁰. Celle-ci était dépendante d'un hôpital²²¹ situé en vis-à-vis, de l'autre côté de la rue. L'intérieur de la chapelle avait lui-même reçu des inhumations, ainsi que nous l'apprend une enquête de 1677²²². En 1545, fut porté à l'intérieur de celle-ci le corps d'un homme assassiné, retrouvé près du cimetière du "Moustey vielh"²²³. Une autre effusion de sang, survenue dans le cimetière cinq ans auparavant avait entraîné son interdit²²⁴. Les inhumations ne purent reprendre que plusieurs mois après, suite à une nouvelle réconciliation. Dans l'intervalle, les défunts furent donc ensevelis dans d'autres lieux sépulcraux. En 1360, le cimetière est désigné par le terme de "porge du Moustey vielh", délimité par la rue publique et le front de falaise alors investi par des carrières de pierre²²⁵. En 1589, un habitant pratiqua plusieurs trous dans le cimetière et depuis sa cave de maison,

voisine de l'église souterraine. Par mégarde, l'un de ces trous déboucha dans l'église, ce qui fit découvrir ses agissements qui furent aussitôt arrêtés²²⁶. Le cimetière ne devait pas être réellement clôturé, car des problèmes récurrents surviennent quant aux souillures engendrées sur les tombes par des divagations. Ainsi, le 18 mai 1677, une amende est donnée à un habitant qui avait fait pacager sa jument dans le cimetière de l'église paroissiale et dans celui de la chapelle de la Trinité²²⁷. En mai 1687, l'archevêque de Bordeaux octroyait à la ville de Saint-Émilion de prendre un espace de terrain sur le cimetière de l'église paroissiale pour élargir la rue et permettre la tenue des marchés sous condition de rétablir les murailles ruinées qui entouraient celui-ci, de préserver la croix de cimetière à l'intérieur de cette clôture et d'y transporter les ossements et tombes qui seraient trouvés en dehors²²⁸. Cela n'empêcha pas, en 1692, le jurat Martiel de signaler que les murailles près de la halle étaient encore ruinées, amenant les porcs à entrer dans le cimetière et à fouiller les tombes²²⁹. En 1739, le prêtre de la paroisse, Tanesse, indiquait dans un mémoire qu'il n'y avait de reliques d'aucun saint exposées dans l'église souterraine, mais conservait deux cahiers pour les messes des morts²³⁰. Il précisait que les bourgeois de la ville y avaient acheté des droits de sépultures. Le cimetière près de l'église était toujours entouré de murailles, avec une grande croix de pierre au milieu²³¹. Finalement, c'est le 15 mai 1810 que le cimetière fut déclassé et les inhumations transférées désormais à Saint-Martin-de-Mazerat²³². Aujourd'hui, ce sont les terrasses de restaurants qui ont investi cet espace.

Attenant au cimetière, devait exister un espace d'inhumation distinct, établi autour de la chapelle de la Trinité. Cette dernière, dont l'architecture du chevet est du second quart du ^{xiii}^e siècle²³³, n'est attestée dans la documentation qu'à partir de 1479²³⁴. On ignore son affectation précise, bien qu'elle dépendait

le cimetière de la Trinité, soit sous le porche de l'église, soit le cimetière autour de la croix. Pour quelques exemples, AM Saint-Émilion, GG22, registre des sépultures, 1781-1792.

217- AD Gironde, 3 E 11817, f° 100.

218- Par exemple la confrérie de Notre-Dame du Moustey vielh, dont on conserve un livre de compte pour les années 1777-1792. AM Saint-Émilion, GG 52.

219- Arch. hist. Gironde, t. 21, p. 116-117.

220- Arch. hist. Gironde, t. 21, p. 200 et 374.

221- Cet hôpital de Saint-Émilion est attesté dès 1350 (A. D. Gironde, 8 J 542, n°228) et encore en 1403 dans le testament du chanoine Eymeric Vinhey. Il fut déplacé à l'Époque moderne à l'hospice de La Madeleine, près de la porte Bouquière. Était-ce dans ce premier hôpital que furent logés des pèlerins originaires de Carcassonne et qui se marièrent à Saint-Émilion le 8 septembre 1550 ? Bochaca et al. 2004, 188.

222- Ricaud 1911, 50-61.

223- Arch. hist. Gironde, t. 38, p. 64.

224- Bochaca 2004, XXVIII et 39.

225- AD Gironde, 8 J 542, n° 227.

226- AM Saint-Émilion, BB14, f° 62.

227- Cité par Bertin-Rouilleau 1923.

228- Arch. hist. Gironde, t. 41, p. 83.

229- Cité par Bertin-Rouilleau 1922.

230- Arch. hist. Gironde, t. 47, p. 252.

231- Arch. hist. Gironde, t. 47, p. 254. AM Saint-Émilion, GG22, p. 4.

232- AM Saint-Émilion, GG48, f° 29.

233- Drouyn 1859, 128 ; Brutails 1920, 129-134 ; Bontemps 1919, 39-47 ; Gaborit 2002, 221-227.

234- Arch. hist. Gironde, t. 38, p. 40.



Fig. 19. Couvertres de tombeaux sculptés d'une croix devant l'abside de la chapelle de la Trinité (cl. J.-L. Piat, 2002).

de l'église collégiale et que son raffinement constructif et son décor peint puissent la faire considérer comme une chapelle abbatiale. Cependant, sa position, au-dessus d'une ancienne cavité sépulcrale, pourrait signaler aussi une vocation funéraire, à l'exemple de la chapelle de La Madeleine. Le cimetière qui paraît lui avoir été rattaché est évoqué en 1576, à propos d'une interdiction d'aller y uriner²³⁵. En 1597, le corps d'un homme assassiné à Saint-Martin-de-Mazerat y fut enseveli²³⁶. En 1790, cet emplacement servant de cimetière contenait 51 toises carrés²³⁷. Il s'agit probablement d'une partie de l'espace aujourd'hui situé sur le flanc nord de la chapelle, à l'aplomb de la falaise rocheuse. Les fouilles que nous avons menées dans la tranchée de réseau passant à la tangente du chevet en hémicycle

ont révélé l'emplacement de plusieurs tombes modernes et médiévales sur plusieurs niveaux d'inhumations. Les plus anciennes avaient leurs cuves taillées directement dans le rocher, fermées d'un couvercle monolithe sur lequel était sculpté une large croix en relief. Ces tombes étaient orientées est-ouest, alignées avec le chevet de la chapelle de la Trinité, contrairement à celles des étages supérieurs, en coffre bâtis ou en cercueil, orientées nord-est/sud-ouest. La fouille de leur contenant n'a pas pu être engagée en raison de l'étroitesse de la tranchée (fig. 19).

Au-dessus de cette chapelle, la falaise retaillée laisse entrevoir des aménagements troglodytes, notamment un conduit de cheminée, et sur le flanc de rocher en retour, au-dessus d'une première terrasse, les caissons creusés dans la paroi verticale de sépultures d'enfants. Cet espace funéraire particulier, étagé sur le front d'une carrière à ciel ouvert, a fait l'objet d'une fouille par Chr. Scuille en 1997. Les résultats obtenus sont

235- Arch. hist. Gironde, t. 38, p. 83. Interdiction de "faire villenyes et retraict".

236- AM Saint-Émilion, BB17, f° 19.

237- Arch. hist. Gironde, t. 38, p. 122.

développés dans la deuxième partie de cette contribution.

Enfin, la terrasse au-dessus de l'église souterraine, sur laquelle est assis le clocher isolé et qui sert aujourd'hui d'esplanade aux tables des restaurants, forme le dernier niveau de l'espace funéraire environnant le monument. Sa moitié sud occupe en effet tout l'extrados des voûtes du sanctuaire rupestre. Le mur de soutènement qui forme le prolongement de la falaise taillée, conserve malgré sa restauration²³⁸, des éléments authentiques des anciens contreforts plats qui raidissent le mur qui vient fermer le cimetière de ce côté. Cette muraille a donc probablement une origine médiévale. Les fouilles archéologiques menées sur cette place par M.-N. Nacfer en 1990, puis par B. Bizot en 1991 ont révélé une puissance de remblai sépulcral de plus de trois mètres par endroits, avec plusieurs étages de sépultures observés, d'époques moderne et médiévale²³⁹. La découverte de cénotaphes romans (aujourd'hui déposés dans la chapelle de la Trinité) et un différentiel dans la puissance de remblai entre l'est et l'ouest, on fait envisager qu'une séparation pouvait avoir existé entre un espace funéraire paroissial, et un espace réservé à des sépultures privilégiées, peut-être associé à une gestion directement assurée par le clergé canonial. Il est vrai que l'église collégiale est toute voisine et que les bâtiments monastiques qui lui sont accolées, dont certaines parties sont d'origine romane, délimitent au nord la limite du cimetière de la place du clocher dite place des créneaux. Les bâtiments aujourd'hui occupés par l'hôtel de Plaisance à l'ouest de la place étaient à l'époque moderne affectés à la maison du doyen du chapitre de Saint-Émilien. Une liaison fonctionnelle du cimetière avec l'église collégiale est avérée en 1544 par la procession qui était faite le 2 novembre, jours des morts, depuis la porte de la chapelle Saint-Quentin située dans les bâtiments canoniaux, en passant dans le cimetière du clocher, la porte du clocher jusqu'à l'autel de Notre-Dame des Pleurs²⁴⁰.

• L'église collégiale et les autres établissements religieux

L'ensemble conventuel de l'église collégiale rassemble plusieurs édifices²⁴¹ qui ont accueilli des sépultures depuis la fondation de l'établissement dans la première moitié du XII^e siècle. La documentation historique révèle que les sépultures des chanoines y étaient établies, soit dans l'église, soit dans le cloître, comme aussi celles de bourgeois de la ville ou des membres de l'aristocratie locale. On peut évoquer en 1366 le testament de Géraud Picon, damoiseau, qui demande à être enterré dans l'église collégiale de Saint-Émilien devant le pilier où est suspendue la chandelle de saint Émilien, sinon, devant l'autel de sainte Catherine où les chanoines font la vigile des morts²⁴². Nous ne revenons pas sur la possibilité déjà évoquée de reliques saintes dans le "trésor" du sanctuaire, hors le corps bien attesté de saint Émilien. Des chapelles funéraires sont instituées par des prélats fortunés : celle du cardinal Gaillard de Lamote (mort en décembre 1356), premier doyen de l'église collégiale sécularisée par son oncle, le pape Clément V, est attestée en 1355²⁴³. En 1546, on transféra le corps d'un chanoine de Saint-Émilien dans une chapelle de l'église collégiale qu'il avait fait bâtir en l'honneur des cinq plaies de Jésus²⁴⁴. Plusieurs caveaux sont établis devant les autels saint Jacques et Notre-Dame-la-Belle, ou entre les autels de saint Jacques et de saint Genis, ou de saint Clair et sainte Quitterie²⁴⁵. Ces tombes enfouies dans le sol de l'église ne sont pas visibles. De même, ne sont plus visibles, sinon par leur arrachement, les trois enfeus en arc brisé bâtis dans la seconde moitié du XII^e siècle dans le mur sud de la nef²⁴⁶ et une litre peinte sur le mur nord où était inscrit le mot "humatum"²⁴⁷. C'est dans le cloître de la collégiale, en fait, que la monumentalité sépulcrale est clairement affichée : les galeries orientale et méridionale conservent une série de treize belles arcades délimitant des enfeus de la seconde moitié du XIII^e siècle (fig. 20)²⁴⁸.

238- Vauthier 2001, vol. 1, 55 et 57.

239- Bizot 1991 ; Nacfer 1990.

240- Arch. hist. Gironde, t. 38, p. 77.

241- Pour la description la plus récente de l'édifice : Prache 1990, 207-220. Voir Masson, dans ce volume.

242- Arch. hist. Gironde, t. 19, p. 501.

243- Arch. hist. Gironde, t. 21, p. 175.

244- Arch. hist. Gironde, t. 38, p. 64.

245- Bochaca et al. 2004, 53, 148, 152, 172.

246- Gaborit 1999, 27-65. Gaborit 2002, 203.

247- Mesuret 1967, 160-162 ; Drouyn 1859, 68.

248- Drouyn 1859, 78 ; Gaborit 1999, 67-77 ; Gaborit 2002, 210.



Fig. 20. Enfeus de la galerie orientale du cloître de l'église collégiale (cl. J.-L. Piat, 2010).

Bien que ces enfeus paraissent avoir été plusieurs fois réutilisés, certains conservent un décor peint d'origine illustrant des thèmes funéraires, tels ceux de la chandeleur ou de la crucifixion. Plusieurs disposent dans leur ébrasement de plates-tombes parfois sculptées de croix ou ornées de gisants du XIII^e siècle. L'un d'eux représente, très mutilé, un chevalier couché, vêtu d'une cotte de maille et d'un bouclier frappé d'un lion rampant porté sur l'épaule gauche²⁴⁹. Un autre gisant du XIII^e siècle, présenté sous l'une des arcades de la salle capitulaire, provient des fouilles menées en 1926 lors de la réfection du sol des galeries.

249- Certains y reconnaissent un vicomte de Castillon. Guinodie 1876, 263. Block 2001, 27.

Il figure un religieux allongé, les bras en prière. Au cours de ces travaux²⁵⁰, d'autres tombes furent dégagées, dont un pourrissoir et en coffre sépulcral qui livra le squelette d'un individu doté d'un orcel en verre et d'une boucle de ceinture du XIII^e siècle²⁵¹. Ces tombes confirment un recrutement funéraire principalement tourné vers les notabilités, qu'elles soient laïques ou ecclésiastiques. Elles manifestent le souci qu'avaient les chanoines de Saint-Émilion d'attirer à eux les offrandes de familles fortunées et de retirer un

250- Les derniers travaux archéologiques dans le cloître ont été menés en 1992 et 1993 par P. Wayenberg et par A. Métois, mais au cours d'interventions limitées.

251- Bontemps 1926, 24-28. Marysse 1986, 21-26.

revenu des droits de sépultures, ce dont témoigne le registre obituaire des messes d'anniversaire, tenu par eux sur près de deux siècles à partir du milieu du XIII^e siècle²⁵², comme aussi certains testaments²⁵³.

C'est que, dans le courant du XIII^e siècle déjà, d'autres espaces funéraires étaient venus concurrencer le recrutement traditionnel des chanoines. L'installation des ordres mendiants et des hôpitaux se fit d'abord à l'extérieur de l'enceinte de ville : l'hôpital Saint-Julien était face à la porte Bourgeoise²⁵⁴, non loin du couvent des Dominicains fondé avant 1287²⁵⁵. Cet hôpital apparaît dès 1374 dans le testament de Bérard II d'Albret, seigneur de Vayres qui lègue une somme d'argent aux pauvres qui en dépendaient²⁵⁶. Si l'hôpital a disparu après la guerre de Cent Ans, son cimetière servait encore à la fin du XVI^e siècle de lieu d'inhumation aux Protestants. L'église voisine des Dominicains, dont il ne reste aujourd'hui qu'une "grande muraille", fut rebâtie en 1397 à l'intérieur de la ville. Il en fut de même pour les Franciscains, installés avant 1294 au nord-est de la ville, mais qui, par ruine de guerre, obtinrent en 1383 de reconstruire leur couvent dans un îlot *intra-muros*²⁵⁷. Un rameau de la famille des seigneurs de Lescours y fixa son caveau familial. Sur ces différents emplacements, des cimetières furent constitués dans les églises et les cloîtres, ce que révèlent des documents tardifs, particulièrement les registres paroissiaux des XVII^e et XVIII^e siècles : les défunts étaient ensevelis soit au cloître des Cordeliers, soit au cimetière des Dominicains, soit dans le cloître du chapitre, soit encore dans le cimetière paroissial autour de l'église souterraine.

Une étude de démographie historique serait d'ailleurs nécessaire pour détailler la mortalité de la population saint-émilionaise au cours de ces dernières périodes. Au plus loin que l'on puisse remonter, c'est-à-dire au milieu du XVI^e siècle, à partir des données contenues dans les registres du vicaire Brangier, la mortalité, sur une période de neuf années complètes

(1539-1545 et 1550-1552) a été évaluée à 63,3 décès par an²⁵⁸.

En 1469, les maire et jurats de Saint-Émilion firent valoir que la population de la ville était passée de 3000 feux à moins de 200 suites aux guerres. À titre comparatif, la population de Bergerac était estimée à 1000 feux au milieu du XIV^e siècle²⁵⁹. Mais, l'évaluation des jurats, sans doute minorée, était donnée afin de pouvoir bénéficier des exemptions de corvées et de contributions. Sans doute plus fiable, les rôles des tailles des années 1470-1511 révèlent une population citadine répartie entre 215 et 280 feux, soit une population avoisinant les 1600 âmes vers 1510²⁶⁰. La mortalité moyenne annuelle, rapportée à cette estimation de population, donnerait un taux de mortalité annuelle de 40 pour mille, chiffre assez conforme pour ces périodes mais à prendre avec précaution en raison du sous-enregistrement probable²⁶¹.

APERÇU DE LA TYPOLOGIE DES SÉPULTURES (Chr. Scullier, V. Delaugeas)

Les différents lieux d'inhumations urbains et suburbains de Saint-Émilion recèlent une grande variété typologique de tombes. Pour les aborder, nous proposons dans cette partie un rapide tour d'horizon de celles-ci avant la présentation d'un ensemble funéraire original découvert dans l'environnement immédiat de l'église monolithe.

Typologie des sépultures rencontrées

La zone de l'église souterraine résume assez bien cette typologie funéraire variée semblant recouvrir une assez large période chronologique (XI^e - XVIII^e siècles). C'est bien entendu au travers des résultats d'interventions antérieures qu'il a été possible de reconnaître et d'établir la typologie des sépultures²⁶².

252- Voir dans ces actes son analyse par J.-L. Lemaître.

253- Voir notamment celui de Géraud de Picon du 6 mars 1366, *Arch. hist. Gironde*, t. 19, p. 501-511.

254- *AD Gironde*, 8 J 542, n°221.

255- Guinodie 1876, 275.

256- Piganeau 1905, 35.

257- Guinodie 1876, 278.

258- Bochaca *et al.* 2004, 68.

259- Higounet-Nadal 1983, 96.

260- Bochaca 1994, 62 ; Josse 1982.

261- Ostroot 1997, 63-75.

262- Pour mémoire nous rappellerons les opérations suivantes : rue du Clocher (Nacfer 1990), place du Clocher (Bizot 1991), cloître de la collégiale (Wayenberg 1992), découvertes fortuites dans une cave à proximité de la place du Clocher (années 1950), hôtellerie de Plaisance (Scullier 1997), parvis de l'église monolithe (Piat 2002), intérieur de l'église rupestre et catacombes (Bizot 1991 ; Piat 2005).



Fig. 21. *Arcosolia* dans la galerie des catacombes (cl. J.-L. Piat, 2004).

Les structures découvertes correspondent à des contenants funéraires de matériaux et de formes variables. Nous trouvons ainsi :

- de simples fosses pour les tombes “en pleine terre”,
- des cercueils en bois dont les fosses d’emplacements sont souvent, pour les plus profondes, creusées dans le substrat calcaire,
- des cercueils en plomb,
- des coffrages de pierres (les contours de ces tombes étant constitués soit de dalles, soit de moellons juxtaposés, voire les deux),
- des sarcophages monolithes en calcaire,
- des tombes rupestres (également creusées dans le substrat rocheux, mais dont la forme est généralement

anthropomorphe. Elles ne sont pas destinées à contenir un cercueil),

- des tombes en niche sous enfeus (ou *arcosolia*) retrouvées principalement à l’intérieur de l’église, notamment dans le couloir d’accès (fig. 12) et dans la partie dite des catacombes (fig. 21). Ces types de tombes étant plutôt des structures architecturales, notamment les enfeus, ils peuvent contenir des cercueils (en bois ou en plomb),

- des pourrissoirs (également dans l’église, contre certains de ces piliers, mais aussi dans le cloître de la collégiale).

Les couvertures de ces structures, quand elles sont conservées, s’avèrent parfois d’une facture remarquable, tels ces couvercles exhumés sur le parvis de



Fig. 22. Couverture de tombeau déposé dans l'église de la Trinité provenant de la place du clocher (cl. J.-L. Piat, 2008).

l'église monolithe²⁶³ décorés de grandes croix en relief (fig. 19). Ou encore, ces "cénotaphes" sculptés de bandes alternant roses, rouelles et étoiles, retrouvés dans les caves de la place du clocher et présentées dans la chapelle de la Trinité. Ces pièces nous font penser qu'il s'agit plutôt de possibles couvertures d'enfeus que de cénotaphes (fig. 22). Enfin, dans le registre des couvertures décorées, citons les plates tombes et gisants de la collégiale.

Les problèmes de cette typologie funéraire sont liés à la faiblesse, voire à l'inexistence de marqueurs chronologiques. Ces derniers restent relatifs et ne recouvrent qu'une période large, globalement comprise entre le IX^e-X^e siècle et le XVIII^e siècle.

En outre, si ces structures sont variées, elles ont données peu de restes humains en place, notamment dans les parties souterraines comme les catacombes. Ainsi, les modes de recrutement, d'organisation et de gestion des tombes restent entièrement à définir.

Ces problèmes constituent à l'heure actuelle, un frein à la compréhension fonctionnelle de ce grand complexe funéraire que représentent l'église souterraine et ses abords. La découverte en 1997 de structures funéraires très particulières au-dessus de l'église va, tout en contribuant à accentuer le caractère origi-

nal du site émilien, fournir un modèle de fonctionnement sépulcral et livrer de premiers jalons chronologiques fiables.

Les structures funéraires du site de l'hôtellerie de Plaisance de Saint-Émilion

- Présentation

C'est à la suite de la découverte de restes osseux lors de travaux de terrassements sur le site de l'hôtellerie de Plaisance à Saint-Émilion, qu'une opération de sauvetage urgent a été mise en place du 5 au 11 février 1997. Au terme de cette intervention, ce sont 22 sépultures qui ont été dénombrées, et en grande partie fouillées. Toutes ne sont pas en parfait état de conservation, mais par leur structure et la population qu'elles renferment (c'est-à-dire des tombes rupestres anthropomorphes contenant des individus immatures), elles n'en constituent pas moins un ensemble homogène remarquable. La particularité du site est de présenter, en affleurement dans une paroi rocheuse, des structures funéraires étagées les unes au-dessus des autres.

La ville connaît d'importantes dénivellations, notamment aux abords du site. Immédiatement au nord culmine la place du Clocher avec l'hôtellerie de Plaisance et l'ancien couvent des chanoines de Saint-Augustin, à environ 81 m NGF. Au sud-ouest, face à la paroi occupée par le site, les parcelles concernées par les travaux s'étagent approximativement entre

263- Piat 2002.

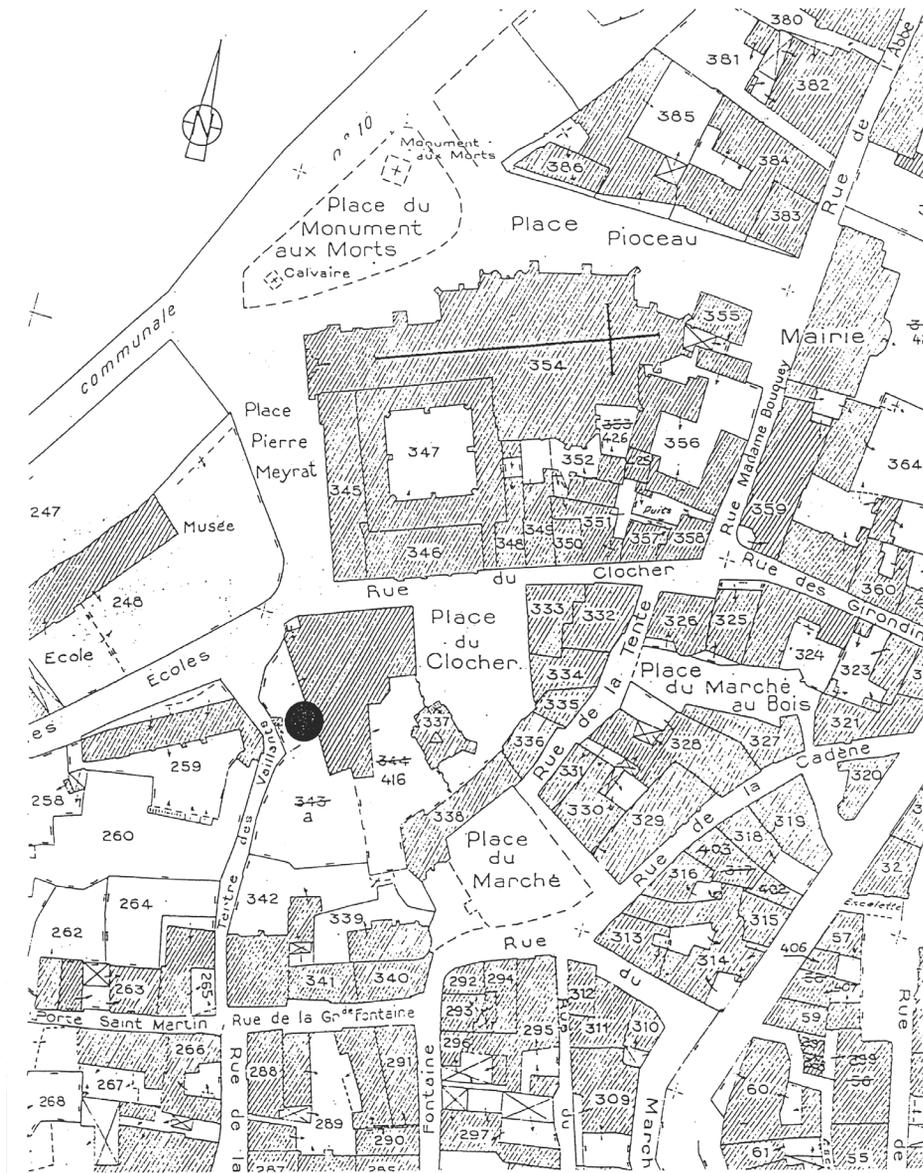


Fig. 23. Relevé cadastral.

78 m et 74 m NGF. Il s'agit de l'altitude supérieure des remblais aménagés en cours et jardins. À l'opposé, c'est-à-dire au sud-est du site, se trouve la place du marché, à une altitude de 65 m NGF environ, en contrebas de la place du Clocher (fig. 23).

L'église monolithe et les galeries funéraires associées se développent en sous-sol de cette zone. En surface, l'hôtellerie de Plaisance est édifiée sur la moitié nord-ouest de l'église. Un soupirail de la nef occidentale s'ouvre dans la paroi, à quelques mètres au sud-est du site. Les galeries funéraires ou catacombes se dévelop-

pent vers le sud-ouest, à la perpendiculaire de l'axe de l'église. Elles semblent suivre en sous-sol l'extrémité sud des parcelles intéressées (fig. 24).

Sur le gisement même, la paroi n'est pas rectiligne ; elle présente une configuration en baïonnette ayant obligé trois relevés distincts aux orientations différentes (fig. 25). Avant l'intervention archéologique, les travaux de terrassement ont entamé le rocher au sud-est des coupes relevées. Outre la disparition d'éventuelles tombes, cette destruction ne facilite pas la compréhension de ce qui reste du site, soit 8 m². Au



Fig. 24. Relevé des emprises de carrières souterraines, Conseil général de la Gironde, service des carrières.



Fig. 25. Vue et plan du site avec schéma de localisation des coupes stratigraphiques.



Fig. 26. Tombes d'enfants dans la paroi à l'extrémité sud de la falaise, au-dessus de la chapelle de la Trinité (cl. J.-L. Piat, 2008).

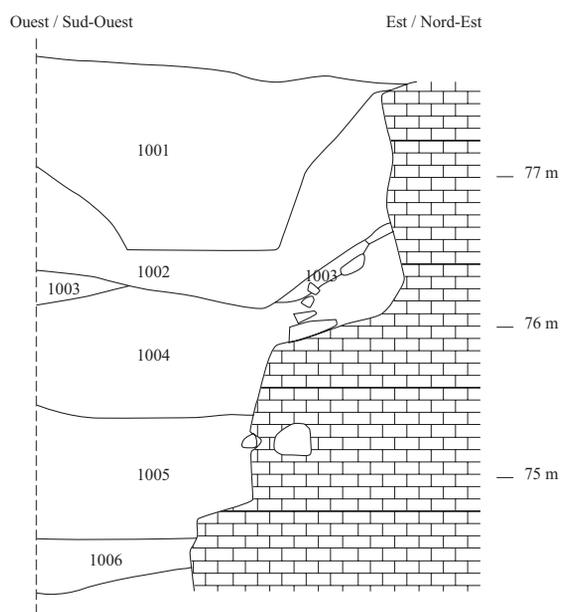
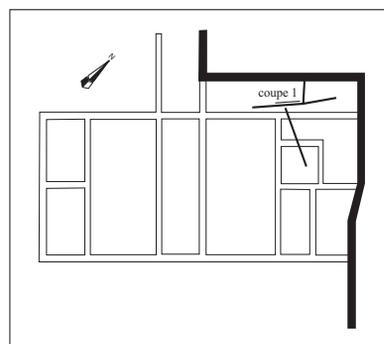


Fig. 27. Superpositions des remblais masquant les niches funéraires, coupe stratigraphique 1 (relevé Chr. Scullier, 1997).



sud-est de la perturbation, un mur ancien oblitère la paroi qui réapparaît ensuite, couverte de végétation, jusqu'à l'extrémité de la parcelle, en surplomb de l'entrée de l'église monolithe (fig. 26). La puissance des remblais qui viennent se plaquer contre la paroi à l'endroit où sont creusées les sépultures a été observée sur 4,80 m (fig. 27).

- Description des structures

Sur les 22 sépultures repérées, 14 ont pu être fouillées. Presque toutes ces structures funéraires sont creusées dans le rocher comme des tombes rupestres. Seule la sépulture S.4 – un petit sarcophage monolithe – se différencie.

Les tombes rupestres se présentent individuellement sous la forme de petites niches aménagées dans le calcaire²⁶⁴. Le plafond est en cul de four pour préparer un espace plus large où est creusé horizontalement le caisson visant à recevoir les corps. Ce creusement horizontal est le plus souvent de forme anthropomorphe, avec une alvéole céphalique assez bien dessinée : un épaulement ou rétrécissement vient marquer le renfoncement de la tête. Un ressaut périphérique borde le creusement ; il permet la pose de la couverture de pierres. Les extrémités des creusements, en particulier les logettes céphaliques, ne sont pas ouvertes sur la niche, mais creusées par surcroît dans la masse rocheuse (S.1, S.5, S.13 et de S.15 à S.20) (fig. 28).

Les couvertures sont constituées de dalles calcaires plates, le plus souvent quadrangulaires. Leur nombre varie de une à trois par sépulture. Ces dalles sont liées entre elles par un mortier qui les scelle fortement aux niches et bouche complètement les plus petites (S.9, S.12, S.20, par exemple) (fig. 29).

Le sarcophage monolithe, (S.4, cf. fig. 28) très fruste par son aspect général, présente une cuve quadrangulaire à la facture interne plus aboutie. Le creusement est de forme anthropomorphe, avec une petite

L'étude anthropologique, effectuée par la suite sur le contenu des tombes (dénombrement et estimation de l'âge au décès) a donné des résultats extrêmement intéressants permettant de préciser l'échantillon de la population inhumée, puis d'aborder certains aspects liés au fonctionnement de la nécropole²⁶⁶. Sur le plan



Fig. 28. Vue d'ensemble des structures funéraires fouillées – sarcophage S4 en arrière plan (cl. Chr. Scullier, 1997).

264- Les dimensions des tombes dégagées sont : pour la niche, entre 0,44 et 0,81 m de longueur, 0,17 m et 0,50 m de hauteur. Pour le creusement horizontal, la longueur varie entre 0,48 m et 0,90 m. 0,19 m est la largeur interne maximale (prise au niveau des épaules), et 0,08 m minimale (prise au niveau des chevilles). La profondeur moyenne est de 0,17 m. La largeur moyenne maximale, qui s'entend avec le ressaut de creusement, est entre 0,22 et 0,37 m (cette dernière mesure peut être assimilée à la profondeur des niches) (fig. 30).

266- Cette étude a été réalisée par Valérie Delaugeas dans le cadre d'un DEA au laboratoire d'anthropologie de Bordeaux I (LAPP-PACEA, 1997-1998).

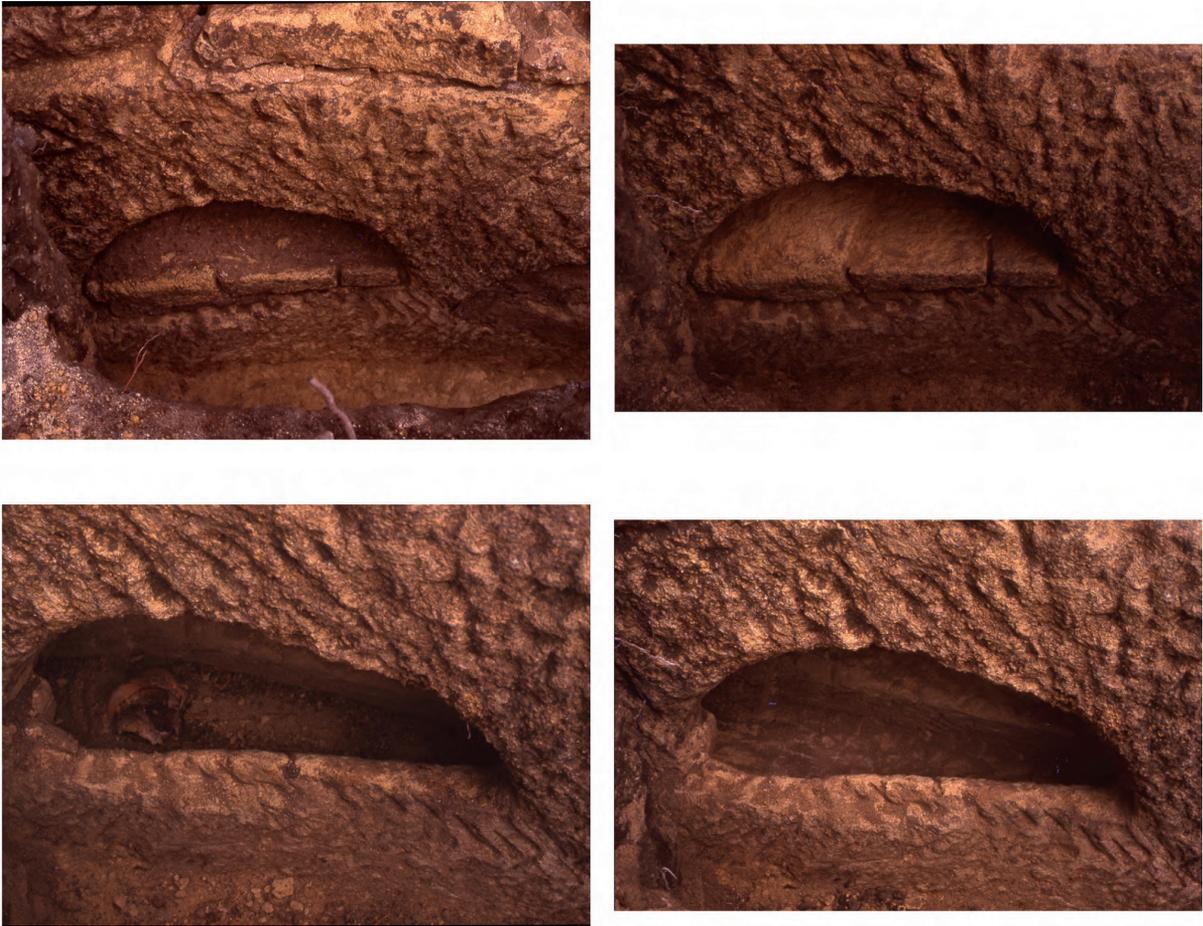


Fig. 29. Vues successives de S.16 avant et après ouverture (cl. Chr. Sculier, 1997).

alvéole céphalique aux parois rectilignes. Le couvercle est massif, en forme de bâtière à pans aigus. Des sarcophages du même type ont été exhumés sur le site de Saint-Sulpice-de-Faleyrens, quelques kilomètres au sud de Saint-Émilion²⁶⁵.

- La population inhumée et les modes d'inhumations

Les premières observations liées à la fouille suggèrent que, dans l'ensemble, il s'agit plutôt de sépultures primaires, qui suivent l'orientation logique de la

paroi, soit globalement nord-ouest / sud-est, hormis S.2, S.5, S.21 et S.22, qui sont orientées nord-est / sud-ouest. La position des sujets est dans les cas déterminables en *decubitus dorsal* (probable pour S.1, S.2, plus sûr pour S.3, S.4, S.5, S.16 et S.17). Cependant, la rapidité avec laquelle ont dû être effectués les prélèvements n'a pas permis de déterminer l'exacte position et les faces d'apparition des os des squelettes, ni de vérifier le mode de décomposition (espace colmaté, espace vide). Toutefois, un tel contexte indique plutôt des décompositions en espace vide.

La population inhumée semble présenter une tranche d'âge homogène car il s'agirait uniquement d'individus appartenant à la catégorie des immatures, caractérisée à première vue par des juvéniles.

265- Fouille Nacfer 1989-1990.

n° sép	niches (en m)			creusements (en m)					
	long.	haut.	alt	long.	larg. int. max.	larg. int. min	larg. avec ressaut	prof.	obs.
1	0,69	0,40		0,70	0,16		0,22		2
2				0,81	0,28	0,15	0,34	0,21	3
3				0,75	0,24	0,10	0,44	0,22	3
4	0,65			0,52	0,18	0,13	0,37	0,15	Sarco. 2
5	0,79	0,42		0,90	0,22	0,08	0,30	0,16	1
6									4
7									4
8	0,46	0,50							2
9	0,50	0,24							1
10	0,58	0,32							2
11				0,40					4
12	0,44	0,20		0,48	0,15	0,04	0,22	0,10	1
13				0,70	0,20	0,06	0,34	0,15	4
14	0,70	0,32		0,70	0,20	0,08	0,24	0,14	1
15	0,81	0,25		0,79	0,22	0,09	0,34		1
16	0,78	0,33		0,80	0,22	0,08	0,28	0,20	1
17	0,76	0,30		0,80	0,20	0,08	0,24	0,17	1
18	0,46	0,30		0,54	0,14	0,06	0,22	0,18	3
19				0,68	0,20		0,32	0,23	4
20	0,56	0,17		0,54	0,16	0,08	0,26	0,17	1
21									1
22									1

Abréviations :

sép. = sépulture

long. = longueur

haut. = hauteur

larg. int. max. = largeur interne maximale

larg. int. min. = largeur interne minimale

larg. avec ressaut = largeur avec ressaut

prof. = profondeur

obs. = observation = état de la sépulture :

1 = fermée, scellée

2 = fermée, non scellée

3 = ouverte

Fig. 30. Tableau récapitulatif des dimensions des sépultures (V. Delageas).

méthodologique, la restitution des restes osseux a permis d'estimer un premier nombre d'inhumés par la prise en compte de l'os le mieux représenté pour chacun d'entre eux (définition d'un NMI osseux auquel contribuent les NMI de fréquence²⁶⁷, et NMI par appariement²⁶⁸). En outre, la représentation des

individus étant inégale dans chaque entité sépulcrale (plutôt à la suite de réductions et vidanges partielles que d'une conservation différentielle), il a semblé légitime de s'intéresser à des petits éléments comme les dents. Par conséquent l'estimation d'un NMI dentaire²⁶⁹ adapté aux classes d'âge concernées par notre population nous est apparu utile à déterminer pour les sépultures contenant le plus de restes osseux²⁷⁰.

267- NMI de fréquence : le Nombre Minimum d'Individu tient compte du type d'os le plus représenté au sein duquel on sépare les droits des gauches. Il prend en compte le côté dont l'effectif est le plus élevé. Il permet une première estimation mais n'est pas suffisant selon l'auteur de l'étude.

268- NMI par appariement : consiste à chercher parmi les os droit et gauche de même nature ceux qui seraient susceptible d'appartenir à un même individu. Cette méthode empirique a été testée par les travaux de Villena i Mota 1997. Elle a donné de bons résultats pour les petits os (tarse et carpe) auxquels nous n'avons pas accès dans notre échantillon (problème du cartilage qui ne s'ossifie qu'à un âge plus avancé). Les os longs des ceintures scapulaires et pelviennes avec les éléments du crâne et du rachis (atlas et axis) ont été examinés en priorité par ostéoscopie. Cette technique prend en

compte la morphologie générale des os, la forme et la disposition des facettes articulaires, l'agencement et la robustesse des reliefs d'insertion ainsi que la dimension et la texture des restes osseux.

269- Baron 1967.

270- Ce NMI repose sur le décompte précis et le plus complet possible des dents et des alvéoles libres par catégorie et nécessite donc une identification des dents isolées (catégorie, rang, côté), ainsi que l'étude des mandibules et des maxillaires. La dent la mieux représentée sert de base à ce décompte dentaire qui est égal à : NMI = dents isolées + dents sur arcade + alvéoles libres + dents absentes. En pratique si une dent isolée semble s'insérer dans une

Au final, le nombre de sujets estimés est apparu tout à fait inattendu : sur les 14 sépultures fouillées et la couche de remblais US 1013, 57 individus ont été dénombrés. Pour les structures funéraires seules, l'échantillon est de 48 sujets. Le dénombrement par sépulture est pour la majorité d'entre elles supérieur à 1, voire même relativement élevé dans certains cas : 7 dans la structure S.2, 11 pour la structure S.13 par exemple (fig. 31).

Classes d'âges	Effectifs
0	24
[1 - 4] ans	15
[0 - 4] ans	11
[1- 9] ans	5
[10 - 14] ans	2
NMI final	57

Fig. 31. Tableau de répartition des effectifs des immatures par classes d'âges (V. Delaugeas).

alvéole vide il peut cependant exister un grand nombre de solutions possibles (Jagu 1976). Il existe donc un doute quant à l'attribution d'une dent à un individu. Face à ces difficultés, il a plutôt été tenté de restituer le maximum de dents isolées aux arcades dentaires en fonction de leur maturité. Un décompte a parallèlement été effectué sur les canines isolées. Cette dent unique est en effet facile à identifier et ne pose pas de problème de confusion entre plusieurs individus. Le résultat de cette étude n'a pas été présenté dans la mesure où ce décompte n'a pas permis d'isoler d'individus permettant d'augmenter le nombre d'inhumés. En revanche, les dents isolées sont présentées avec les restes osseux sur les fiches de conservation (cf. mémoire de DEA).

L'estimation de l'âge a été faite en priorité à partir des dents²⁷¹. Une estimation sur les os longs²⁷² a été établie lorsque l'âge dentaire ne permettait pas de donner un âge à tous les inhumés constituant le NMI, mais aussi pour tenter de discerner dans la classe des [0] an les prématurés²⁷³, les néonataux²⁷⁴ et les post néonataux²⁷⁵. L'âge osseux²⁷⁶ a permis, en dernier recours et lorsque c'était possible, d'estimer l'âge en l'absence de dents et d'os longs suffisamment bien conservés. Lorsqu'il restait impossible de donner un âge à certains individus et quand la structure sépulcrale était bien conservée (donc exempte de remaniements postérieurs à sa fermeture), les sujets ont été attribués à la classe [0-4] ans dont les statures semblent maximales pour être contenus par des structures funéraires ne dépassant pas 90 cm de longueur intérieure totale. À partir de ces méthodes nous avons tenté de répartir au mieux les inhumés dans les différentes classes d'âge démographiques, notamment les individus les plus jeunes qui participent directement au calcul de la mortalité périnatale et à celui de la mortalité infantile²⁷⁷.

La répartition selon les méthodes d'estimations de l'âge au décès est la suivante : âge osseux : 8,7 % des sujets déterminés, âge dentaire : 66,66 % ; âge diaphysaire : 24,56 % (fig. 32). Notre population se distribue en deux classes d'âges spécifiques d'enfants de moins de 5 ans : une première classe de [0] ans et une seconde classe de [1 - 4] ans. La classe des [0] ans comprenant les post néonataux et les périnataux, atteint un taux maximum de 43,85 %. La ventilation des effectifs à l'intérieur de cette dernière classe indique que la catégorie des périnataux est soit fortement représen-

271- Ubelaker 1984 ; Moores *et al.* 1963, méthode considérée comme étant la plus fiable.

272- Sellier *et al.* 1997.

273- L'âge est inférieur à 10 mois lunaires, c'est-à-dire au temps de gestation traditionnel.

274- L'âge au décès est compris entre le terme et 28 jours.

275- L'âge est compris entre 28 jours et 1 an révolu.

276- Birkner 1980.

277- Sellier *et al.* 1997. Il ne faut néanmoins pas perdre de vue que cette répartition reste entachée d'une forte incertitude issue de la variabilité biologique mais aussi du fait que l'estimation de l'âge en fonction de la stature proposée par la méthode Olivier et Pineau 1968 est estimée sans intervalle de confiance. Il n'est donc pas certain qu'un individu dont l'âge est estimé à 8 mois lunaires soit un individu prématuré (même s'il est présenté comme tel dans cette étude en accord avec les méthodes employées) plutôt qu'un sujet néonatal (c'est-à-dire à terme). La même incertitude est à signaler en ce qui concerne les néonataux et les post-néonataux.

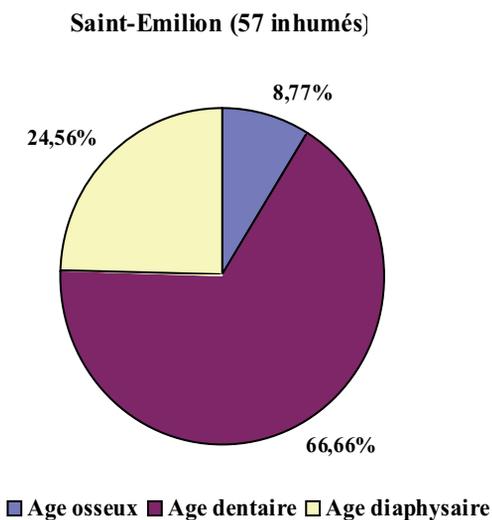


Fig. 32. Taux de répartitions des squelettes immatures en fonction des paramètres ayant servi à l'estimation de l'âge individuel au décès (V. Delaugeas).

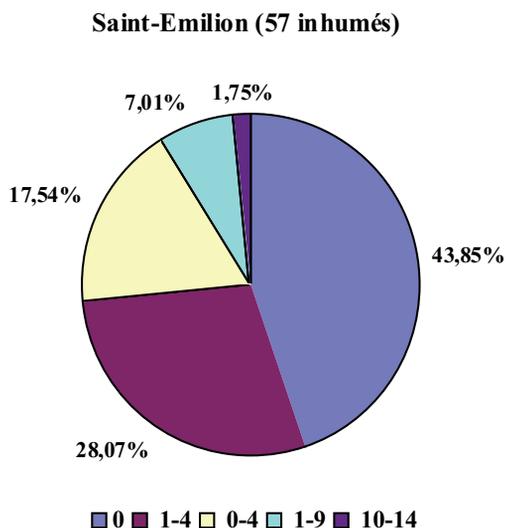


Fig. 33. Taux de décès dans la classe [0] et dans les autres classes d'âge immatures (V. Delaugeas).

tée (57,69 %), soit correctement représentée (41,66 %). Si on compare aux données historiques établies par Dupâquier²⁷⁸ ce taux varie entre 43 % et 52 % des décès, selon les régions et les époques. On notera en outre dans celle-ci une très forte proportion de sujets légèrement prématurés (46,6 %). Quant à la classe des [1 - 4] ans, elle atteint un taux correct de 28,07 %²⁷⁹, soit une représentation qui apparaît relativement normale pour les populations pré-jénériennes (avant 1796). Les autres classes déduites de l'étude sont représentées dans la figure 33.

Ces différents éléments permettent d'entrevoir le fonctionnement de la nécropole.

Le nombre élevé de sujets, global et par sépulture, indique clairement que les tombes fonctionnent à partir d'un moment donné comme des sépultures collectives, contrairement à ce que laissait présager l'aspect anthropomorphe des cuves. Avant de nouvelles inhumations, des réouvertures et des vidanges

partielles ou totales de cuves devaient avoir lieu. Toutefois, les structures S.4 et S.15 renfermaient plusieurs individus dont les squelettes, très bien représentés, peuvent être l'indice d'inhumations simultanées. Parmi ces deux structures, le sarcophage S.4 se présente comme le cas anecdotique d'une possible tombe de jumeaux : les os des deux derniers individus déposés ont exactement les mêmes dimensions. Malgré ces observations, l'aspect strictement individuel des sépultures n'est pas à déconsidérer, puisque celles placées dans la partie inférieure de la coupe n°4 (S.16 à S.20), se présentaient comme telles avec les restes d'un seul corps à l'intérieur. Dans l'ensemble les enfants pouvaient être inhumés indifféremment dans les tombes, quelle que soit la classe d'âge à laquelle ils appartiennent. Il n'y aurait donc pas de pratiques funéraires différentielles en fonction de l'âge au décès. Du point de vue de ces strictes pratiques, la façon dont sont inhumés les sujets a pu être aperçue grâce à l'analyse du sédiment de la sépulture S.14. En effet, cette dernière a livré des fragments de mortier sur lesquels semblent imprimés des empreintes de tissus.

278- Dupâquier 1979.

279- La proportion d'individus appartenant à ces deux classes est déduit du rapport mortalité périnatale / mortalité infantile pour la classe [0] ans, et du rapport mortalité infantile / mortalité des moins de 5 ans pour la classe des [1 - 4] ans).



Fig. 34. Niches érodées au milieu de la paroi (cl. Chr. Sculier, 1997).

Ce qui laisse supposer que les enfants ont pu être enveloppés dans un linceul ou dans des langes au moment du dépôt du corps²⁸⁰.

- Aperçu d'organisation

Au sein du site, c'est la cohérence de l'ensemble qui frappe tout d'abord, puisque, comme il a été déjà dit, les tombes présentent quasiment toutes les mêmes caractéristiques quant à leur structure ou leur recrutement. La spécificité de la population qui a été exhumée au cours de l'opération suggère que l'on a affaire à un espace réservé aux tout-petits au sein d'un cimetière plus étendu comportant des structures plus communes, comme les sarcophages, cercueils, cofrages ou pleine terre, tels qu'en ont révélés les emplacements de la place du Clocher ou le parvis de l'église, par exemple. La présence du sarcophage d'enfant S.4, placé intentionnellement le long de la paroi, appuie ce constat d'un espace bien spécifique. Par ailleurs, des structures similaires mais fortement érodées ont été repérées sur la paroi jusqu'à son extrémité sud-est.

280- Cette observation est corroborée par les travaux de Bidon 1989, mais aussi de Duday *et al.* 1995, qui notent que la tradition de langer les nourrissons à l'aide de bandages serrés pour façonner le corps et éviter les malformations, était très largement répandue durant l'Antiquité et le Moyen Âge.

Elles témoignent sans conteste de l'extension de ce secteur privilégié (fig. 34). Une estimation moyenne des tombes contenues sur l'ensemble de la falaise atteindrait un nombre supérieur à 350. Notons que d'autres structures quasiment identiques, situées à l'intérieur de l'église monolithe dans la partie dite des "catacombes" (notamment à proximité de l'accès à la galerie principale) ont été observées. En revanche, le contexte de ces dernières n'apparaît pas spécifique à l'inhumation des enfants.

La configuration verticale du site, sans autre référence connue pour l'instant²⁸¹, pourrait laisser croire que la conjonction d'un manque de place au sol et la présence de la paroi naturelle ont guidé l'installation des tombes. En somme, nous serions face à une exploitation opportuniste des lieux. Cependant cette disposition n'est pas sans rappeler la galerie funéraire souterraine ; ne pourrait-on pas parler de réplique en espace aérien des "catacombes" avec de petites tombes sous *arcosolia* ? Entre opportunité et choix délibéré, l'interprétation de cette coutume funéraire paraît complexe (fig. 35).

Les dernières interrogations concernent le fonctionnement de ce cimetière. Ainsi, on se demande de quelle façon se faisait l'accès aux tombes (rappelons que la hauteur dégagée atteint presque 5 m). Pour réaliser les sépultures et pour y procéder à des dépôts de corps, a-t-on utilisé des échelles ou un système plus complexe d'échafaudages apposés à la paroi ? Cela étant, aucun trou de boulin n'a été remarqué dans la partie fouillée. L'hypothèse de remblais successifs ayant progressivement masqué les sépultures inférieures et obligeant à exploiter de nouvelles zones ne peut pas être vérifiée²⁸². On ne connaît pas le niveau de circulation de l'époque, ni si la parcelle était un cimetière marqué par l'importante sédimentation caractéristique de ce genre de lieu.

281- Une enquête sur les sépultures rupestres à proximité d'églises rupestres, notamment dans la région (Aubeterre, Mortagne-sur-Gironde ou certaines de Dordogne), n'a rien donné de comparable. Dans tous les cas, à l'exception du prieuré Saint-Germain de Langoiran et de l'ermitage Saint-Cybard d'Angoulême, les creusements restent établis sur un plancher horizontal.

282- L'étude anthropologique privilégie ce dernier mode de fonctionnement en établissant 2 phases d'après le contenu des tombes, avec des sépultures moins réutilisées dans la phase I que dans la phase II. La phase I (sépultures 14 à 20) était située en dessous de la phase II (sépultures 3, 4, 12, 13 ; 21 et 22 n'ayant pas été fouillées).



Fig. 35. Sépultures d'enfants dans la paroi de la galerie des catacombes (cl. J.-L. Piat, 2004).

Une autre hypothèse suggère que la paroi a été aménagée non pas au fur et à mesure des besoins, mais plutôt en une seule campagne qui aurait établi des sépultures prêtes à l'emploi. Dans cette phase (qui ne résout pas les problèmes techniques évoqués précédemment), se dégage une volonté d'aménagement général où transparaît un certain souci de "mise en scène" de l'espace sépulcral. Celui-ci est même renforcé par la population spécifique visée. De façon plus large, c'est tout un complexe religieux et funéraire qui se voit organisé. La personnalité du ou des commanditaires comme l'archevêque de Bordeaux, le corps des chanoines, ou le vicomte de Castillon, pourrait ne pas y être étrangère, et cela d'autant plus que se développait un culte de reliques saintes autour d'Émilien.

- Datation

Les couches résiduelles qui ont livré quelques éléments cohérents de datation permettent d'envisager l'abandon funéraire du site avant la fin du Moyen Âge. En effet, le mobilier archéologique contenu dans les deux US 1012 et 1022 est un matériel homogène, majoritairement médiéval : deuxième moitié XIV^e et XV^e siècles pour l'US 1012, et première moitié XIV^e siècle pour l'US 1022. Ceci est corroboré par la présence, à l'intérieur d'une sépulture perturbée (S.18, US 1055), d'un tesson à engobe rouge et glaçure verte, caractéristique des techniques céramologiques régionales du XIV^e siècle (atelier de Sadirac²⁸³). En outre, B. Bizot a fait remarquer, lors de sa fouille sur la place du Clocher en 1991, que la parcelle de l'hôtel Plaisance

283- Identification S. Fabre-Dupont, Université de Bordeaux, UMR Ausonius, Maison de l'Archéologie.

“semble constituer, dès les ^{xv}^e - ^{xvi}^e siècles, un espace exempt d’inhumation²⁸⁴”.

Si la période d’abandon peut être cernée, il se révèle en revanche plus difficile de connaître la période exacte d’installation et de fonctionnement de ces tombes. Deux opérations menées antérieurement sur la place du clocher²⁸⁵, nous indiquent que les sépultures les plus anciennes (uniquement des inhumations d’adultes) remontent vraisemblablement au ^{xii}^e siècle. Soulignons, que le complexe (église souterraine et galeries intérieures, cimetière extérieur), auquel appartient la paroi réservée aux immatures, pourrait constituer un ensemble assez cohérent sur le plan structurel ; l’idée qu’il relève d’une même phase de mise en place est à envisager.

Jusqu’à présent, l’église souterraine était attribuée à l’action des chanoines réguliers de Saint-Augustin, arrivés dès c. 1110 sous l’impulsion de l’archevêque de Bordeaux (Arnaud Gérard de Cabanac, 1102-1131). C’est donc à partir de cette période qu’il serait légitime d’imaginer le creusement des sépultures. Or, depuis les travaux menés en 2002 et 2004 par J.-L. Piat et l’équipe associée à l’étude tant technique qu’historique du site, il semblerait que la réalisation de ce complexe religieux ne soit pas due à la seule action des chanoines, mais davantage à celle du vicomte Pierre de Castillon dont dépendrait directement l’église entre 1080 et c. 1110. En dehors du conflit d’organisation politique et religieuse du moment, il faut retenir, en ce qui nous concerne, que le vicomte aurait participé à la première croisade en Terre Sainte, qu’il a pu y être frappé par la conception des églises, et notamment par celles du Saint-Sépulcre de Jérusalem et peut-être aussi par les édifices souterrains de Cappadoce. À son retour, pourquoi n’aurait-il pas envisagé, pour diverses raisons, mais peut-être pour se racheter de l’excommunication qui le touchait alors, d’en reproduire le concept sur ses terres²⁸⁶ ? Si telle est l’idée, le creusement des tombes rupestres, dans la mesure où elles rentrent dans le cadre de l’église monolithe, pourrait plutôt dater de l’extrême fin du ^{xi}^e siècle ou de la première décennie du ^{xii}^e, que du cou-

rant de celui-ci, quand elle revient dans le giron de l’archevêque bordelais, comme le voudrait l’historiographie établie.

Les résultats des datations radio-chronologiques²⁸⁷ effectuées sur trois échantillons osseux issus des sépultures S.16, S.17 et S.12, ne permettent pas de trancher entre l’action du vicomte ou celles des chanoines, elles débordent même largement au-delà de la première moitié du ^{xii}^e siècle, voire même au début du ^{xiii}^e siècle pour l’une d’entre elles (sépulture S.12) (cf. tableau récapitulatif des datations ¹⁴C). À l’opposé, ces datations incitent également à penser que les premières inhumations pourraient être antérieures d’un demi-siècle au premier et séduisant scénario lié à l’action du vicomte. En effet, les datations obtenues pour ces trois échantillons suggèrent fortement une mise en place des corps, et par extension des creusements possibles des niches, au plus tôt autour des années 1020, 1022 et 1027 (cf. tableau suivant), soit dans le premier quart du ^{xi}^e siècle. Ce contexte chronologique ferait par conséquent rapprocher l’investissement funéraire de cette paroi avec la mise en place des galeries souterraines des catacombes, que l’on sait antérieures à l’église souterraine.

ÉCHANTILLON	ÂGE ¹⁴ C BP	ÂGE CALIBRÉ	DATES PROBABLES (ORDRE DÉCROISSANT)
US 1047 S 16 (Lyon 5667)	955 ± 30	1020 à 1158 p.C.	1038
US 1051 S 17 (Lyon 5668)	945 ± 30	1022 à 1161 p.C.	1042 / 1107
US 1034 S 12 (Lyon 5666)	920 ± 30	1027 à 1206 p.C.	1052/1133/ 1128/1080/ 1153

Tableau récapitulatif des datations ¹⁴C.

En fin de compte, les datations ¹⁴C confirmeraient un ensemble funéraire cohérent comportant des niches sépulcrales pour petits enfants qui vont être utilisées et réutilisées durant deux siècles à deux siècles et demi.

284- Bizot 1991.

285- Nacfer 1990 ; Bizot 1991.

286- Rappelons que l’église souterraine d’Aubeterre-sur-Dronne est suspectée se situer sous l’influence directe des vicomtes de Castillon à la même période.

287- Les datations radio-chronologiques ont été rendues possibles grâce au programme ARTEMIS. Nous remercions ici tous ceux qui ont permis d’intégrer Saint-Émilion à ce programme.

- Bilan

La paroi rocheuse dégagée sur le site de l'hôtellerie de Plaisance à Saint-Émilion s'est révélée percée de 22 niches qui sont des tombes de petites tailles pour de jeunes enfants (âges inférieurs à cinq ans comprenant une majorité de périnataux). Cet ensemble spécifique et cohérent s'intègre dans un complexe funéraire plus vaste lié à l'église souterraine et au culte des saints qui se développe dans son périmètre (corps de saint Émilien). La mise en place, de ces sépultures se serait vraisemblablement faite à partir du premier quart du XI^e siècle, pour une interruption de l'utilisation avant la fin du Moyen Âge (XIV^e siècle).

Il n'est pas vain d'insister sur le caractère peu ordinaire de l'organisation sépulcrale, laquelle enrichit la typologie des structures funéraires brièvement présentée en première partie de ce paragraphe. Sur le plan du recrutement anthropologique, la population rencontrée s'avère exceptionnelle, non seulement du fait de son remarquable état de conservation, mais aussi par les classes d'âges qui se trouvent représentées. Ces découvertes soulignent l'importance du potentiel archéologique de la ville et rappellent ainsi toute l'attention qu'il faut porter aux divers projets immobiliers qui pourraient en affecter le périmètre si on ne veut pas voir disparaître des sources d'informations de premier ordre. Une recherche comparative avec d'autres sites est à mener pour mieux comprendre le fonctionnement de cet espace funéraire et vérifier s'il reste un phénomène isolé, propre à la topographie de Saint-Émilion, ou bien s'il procède de coutumes funéraires qui se pratiqueraient à une échelle beaucoup plus large.

TRADITIONS ET RECRUTEMENTS FUNÉRAIRES À SAINT-ÉMILION, QUEL SCÉNARIO PROPOSER ? (J.-L. Piat)

Aujourd'hui, la ville de Saint-Émilion dépose ses morts dans des caveaux familiaux individualisés. Ils sont réunis dans l'ordonnement d'un cimetière collectif établi autour de l'église Saint-Martin-de-Mazerat. Ce regroupement contraste avec la dissémination des espaces funéraires constatée pour les pé-

riodes antérieures où l'étude du phénomène de l'ensevelissement des corps offre à examiner le rapport de la société médiévale à son espace et au temps²⁸⁸.

À partir des différents éléments recensés, nous proposons ici de donner un tableau synthétique qui n'a pour objectif que d'offrir une théorie de la topographie funéraire qui puisse être discutée, validée ou invalidée par les futures recherches. C'est ainsi qu'autour des premiers points d'accroche du peuplement, villas antiques ou habitat "pseudo érémitique" du haut Moyen Âge, des lieux de pratique culturelle sont apparus. Ces lieux sont associés à des monuments mémoriels rappelant le souvenir des morts, ici la rotonde de La Madeleine, là celle des catacombes. Ces chambres funéraires souterraines constituent la principale originalité du phénomène dont la datation, la tradition et le caractère privilégié restent encore à préciser. Sinon, les regroupements sépulcraux de Saint-Émilion constituent pour l'essentiel des cimetières de masse en surface. Ils ont été peuplés soit par simple recrutement paroissial, soit, dès le milieu du XI^e siècle, par l'attraction exercée sur des populations périphériques par un monastère qui bénéficiait de la publicité du corps saint d'un ermite.

Bien que la succession des ensevelissements dans les mêmes lieux (La Madeleine, Mazerat, Saint-Émilion) marque un attachement aux tombes des "parents" et dans un cas particulier aux tombes des enfants, les points de fidélisation restent les sanctuaires rattachés à une terre consacrée et surtout à un clergé qui assure la cérémonie des funérailles et qui donne l'espoir de la rédemption et de la résurrection. Le message du salut est d'ailleurs exprimé à maintes reprises dans les sculptures et les peintures des sanctuaires de la ville. Mais, à ce canevas traditionnel de la polarisation funéraire, nous envisageons d'adjoindre une trame nouvelle, aux fils encore ténus, faute de preuves directes. Le sentiment eschatologique pourrait avoir été un temps exalté au début du XII^e siècle, avec le probable retour de reliques de Terre Sainte, venues compléter celles de saint Émilien. L'intercession espérée aurait promu la réalisation d'une église souterraine ambitieuse et d'une rotonde particulière afin de glorifier la Jérusalem céleste par un nouvel espace rituel contigu aux anciens monuments funéraires. La

288- Pour la problématique sur cette question, voir : Lauwers & Treffort 2009, 439-450.

polarisation des morts s'en serait trouvée renforcée. Mais, parce que l'initiative était sans doute celle d'un vicomte laïque, le clergé officiel, d'inspiration grégorienne, y aurait mis un coup d'arrêt. Un nouvel édifice, desservi par une communauté de chanoines séculiers, fut érigé sur le sommet du plateau, ajoutant un espace de commémoration funéraire. L'ancien monument rupestre fut converti en église paroissiale et assorti d'un nouveau discours mémoriel recentré sur le saint local. Une fois la basilique de pierre bâtie et dotée de revenus pris sur les paroisses voisines dont elle avait la charge, le nouvel édifice attira à lui les caveaux des familles de notables qui contribuèrent à sa bonne fortune. La rivalité des nouveaux ordres mendiants arrivés au XIII^e siècle lui fit finalement peu d'ombrage. Ces couvents, ruinés par les guerres, furent obligés de quitter leur emplacement primitif pour un autre, à l'intérieur de l'enceinte de ville. Un équilibre s'instaura dans la gestion quotidienne et la répartition spatiale des inhumations, malgré quelques procédures d'exception liées aux grandes contagions et aux guerres. Le conflit de la guerre de Cent Ans fit périlcliter les faubourgs de La Madeleine et de Saint-Julien et par la même occasion le fonctionnement normal de leur cimetière. Toutefois, des inhumations continuaient toujours de s'y dérouler, notamment en temps d'épidémie. C'est finalement autour de l'église souterraine et des catacombes que le cimetière paroissial de Saint-Émilion prospéra : il avait investi les terrasses et les flancs rocheux dès le XI^e siècle si l'on en croit les analyses radiocarbone et amoncela par endroits plusieurs niveaux funéraires, signe d'une densification des sépultures dans un espace confiné²⁸⁹. Cette permanence du phénomène d'ensevelissement sur ce lieu circonscrit aboutit également à une trop forte accumulation des terres et sans doute à un anonymat accru des défunts, ce dont témoignent les réductions et remaniements sépulcraux observés.

Ce n'est qu'au milieu du XIII^e siècle qu'apparurent des lieux de sépulture différents, nés de l'arrivée des nouveaux établissements ayant soin des âmes. Ils offrirent ainsi la possibilité de nouveaux espaces de mémoire. En même temps, quelques familles ou individus de haut rang, pour se démarquer du lot commun, élirent sépulture dans des caveaux distinctifs, certains présentant des signes extérieurs d'appartenance à

l'exemple de ceux du cloître de l'église collégiale. La répartition sociale des autres inhumations, les plus nombreuses, nous fait cependant défaut ici, faute de données d'anthropologie biologiques, historiques et archéologiques suffisamment nombreuses pour en différencier les caractères. Quelques pèlerins de Saint-Jacques sont toutefois attestés par des ornements de coquilles au cimetière de la Madeleine et on relève par les textes des sépultures de protestants au cimetière de Saint-Julien et à La Madeleine à la fin du XVI^e siècle, des regroupements d'enfants immatures aux abords de l'église souterraine dégagés par la fouille, des tombes privilégiées de chanoines et de la noblesse locale dans les cloîtres et à l'intérieur des églises que signalent des gisants et quelques dalles sculptées. Voilà tout.

Par contre, la variété typologique des tombes laisse espérer qu'une étude archéologique et anthropologique systématique apporte de nouvelles réflexions. Cette diversité inclut une forme sépulcrale sinon inédite pour la région, du moins rare : il s'agit des sépultures sous *arcosolia* ou enfes taillés dans les parois rocheuses, destinés tant aux enfants qu'aux adultes. Les sépultures rupestres pariétales comme ces monuments funéraires souterrains relèvent d'un particularisme pour lequel on aurait tendance à chercher des parallèles dans les catacombes romaines ou dans les tombeaux de Terre Sainte. On dénombre cependant d'autres exemples de tombes pariétales d'origines médiévales dans la région, à Langoiran (Gironde)²⁹⁰, à Saint-Cybard d'Angoulême²⁹¹, Aubeterre (Charente)²⁹²

290- Dans l'étude du prieuré Saint-Germain de Langoiran mené avec l'aide de S. Faravel et Ph. Aragau, nous avons été conduit à dégager le squelette d'un individu inhumé dans un *arcosolium* creusé dans la paroi rocheuse. Une datation par le radiocarbone d'un ossement a livré une fourchette chronologique comprise entre les années 642-778 p.C. (laboratoire d'Erlangen), soit un décès survenu entre le milieu du VII^e siècle et le milieu du VIII^e siècle (Piot & Piat 2008, 39-51).

291- Comme le rapporte Grégoire de Tours, Saint Cybard a vécu au VI^e siècle dans une grotte sous l'enceinte de la ville. On voit sur la falaise près de la chapelle actuelle, montrée comme son ermitage, dans deux cavités peu profondes creusées en forme de chambres souterraines, une demi dizaine d'*arcosolia* de petites tailles. Ils ressemblent fortement à ceux de Saint-Émilion et ont du recueillir les dépouilles d'enfants. Nous avons exploré d'autres lieux régionaux où des saints "cavernicoles" – comme aime à les désigner J. Clémens – avaient pu résider. À Saint-Caprais d'Agen, à Saint-Amand de Coly, à Saint-Sicaire de Brantôme, à Saint-Front de Périgueux, nous n'avons pas retrouvé ce type de tombes.

292- Le site d'Aubeterre fait l'objet d'une étude archéologique en cours, menée par nos soins, avec le soutien de la municipalité, du

289- Ariès 1975, 13.

et, plus loin, sur le piton de Saint-Michel l'Aiguille (Haute-Loire)²⁹³. Mais ces exemples concernent toujours des corps d'adulte, jamais la dépouille d'enfants. S'il faut en croire la *vita* de saint Émilien, rédigée dans le courant du XII^e siècle, la tradition d'inhumations souterraines remonterait au VIII^e siècle, avec la sépulture même de l'ermite, dont le corps aurait été enseveli dans l'église qu'il avait fait creuser dans le rocher. À défaut d'éléments plus probants – que seule l'archéologie pourra apporter – cette datation hagiographique peu satisfaisante demeure une piste. Il reste que la topographie du site sur lequel s'est développée

la ville de Saint-Émilion constitue aussi un élément déterminant, comme il l'est aujourd'hui pour le vin : plus qu'ailleurs, l'encaissant calcaire a été ici le réceptacle des morts et l'enveloppe des sanctuaires où se recueillaient les vivants. Sous son couvert, peut-être y entonnaient-ils alors ce psaume de David, lors des cérémonies aux défunts :

“Sois pour moi un rocher qui me serve d'asile, où je puisse toujours me retirer !

Tu as résolu de me sauver, car tu es mon rocher et ma forteresse”²⁹⁴ (fig. 36).



LA TOUSSAINT. — La messe du jour des Morts dans l'église monolithe de Saint-Émilion (Gironde).

Fig. 36. Cérémonie pour les défunts dans l'église souterraine, gravure du XIX^e siècle, collection privée.

Conseil général de Charente et des services de la DRAC Poitou-Charentes. Quelques sépultures sont creusées dans les parois, mais n'offrent pas les mêmes particularités qu'à Saint-Émilion.

293- Des sépultures d'adultes ou d'adolescents sous *arcosolia* sont visibles le long de la rampe d'escalier qui permet de gravir le dîck de Saint-Michel l'Aiguille. Or, la consécration du sanctuaire et la mise en place de l'escalier d'accès sont attribuées à l'épiscopat de l'évêque Gotescalc, en l'année 962. Ces sépultures pourraient dater de la seconde moitié du X^e siècle et du XI^e siècle. *Gallia Christiana*, t. II, col. 755-756 ; Paul 1962, 45-55.

294- Psaume 71.3.

Sources éditées

Bibliographie

- Adamanus, De locis sanctis, Itineria et alia geographica, *Corpus christianorum, series latina*, éd. P. Geyer, Turnhout, Brepols, 1965, vol. 175, p. 175-203.
- Allain éd. (1894) : "Une vie inédite de saint Émilion", *Analecta Bollandiana*, t. XIII, p. 426-439.
- Archives Historiques de la Gironde*, Société des archives historiques de la Gironde, éd. J. Delpit, Bordeaux, G. Gounouilh, tome 1 (1859) - Nouv. Serie, t. 1 (1936).
- Barckhausen, H. éd. (1878) : *Livre des coutumes*, Archives Municipales de Bordeaux, t. 5.
- Bochaca, M., F. Centini et J. Michau, éd. (2004) : *Registre de Jacques Brangier, vicaire et fermier de la sacristie de Saint-Émilion (1538-1553)*, Saint-Émilion, Société Historique de Saint-Émilion.
- Bourdillon F. W., éd. (1897) : *Tote l'Istoire de France (Chronique saintongaise)*, Londres.
- Darley, E. (1906) : *Fragments d'anciennes chroniques d'Aquitaine d'après des manuscrits du XIII^e siècle*, Bordeaux.
- Delisle, L., éd. (1877) : *Recueil des historiens de la Gaule et de la France*, t. 14, Poitiers, 726-727.
- Higounet-Nadal A. et Ch. Higounet, éd. (1996) : *Grand Cartulaire de la Sauve Majeure*, 2 vol., Bordeaux.
- Mabillon, J., éd. (1703) : *Annales ordinis sancti Benedicti*, t. 1, Paris.
— (1704) : *Annales ordinis sancti Benedicti*, t. 2, Paris.
- Mandach A. de, éd. (1970) : *Chronique dite saintongaise, texte "franco-occitan inédit "Lee"*, Genève.
- Maraval, P., éd. (1982) : *Egérie, Journal de Voyage*, (Sources Chrétiennes, 296), Paris.
- Nanglard (1890) : *Pouillé historique du diocèse d'Angoulême*, t. III, Angoulême.
- Ourliac, P. et A.-M. Magnou, éd. (1984) : *Cartulaire de l'abbaye de Lezat, Collection de documents inédits sur l'histoire de France*, vol. 17, t. 1, Paris.
- Saint-Marthe, D. éd. (1720) : *Gallia Christiana*, t. 2, Paris, col. 881-883, *instrumenta*, col. 323-325.
- Alexandre-Bidon, D. (1989) : "Du drapeau à la cotte : vêtir l'enfant au Moyen Âge (XIII^e-XV^e s.)", in : *Le vêtement. Histoire, archéologie et symbolique vestimentaire au Moyen Âge*, Paris, 123-168.
- Andraut-Schmitt, C., dir. (2006) : *Saint-Martial de Limoges, ambition politique et production culturelle (X^e-XIII^e siècles)*, Limoges.
- Ariès, Ph. (1975) : *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Âge à nos jours*, Paris.
- Association Saint-Émilion Patrimoine (1987) : *Saint-Émilion, gravures et cartes postales depuis 1830*, Libourne.
- Augier, A. (1888) : Communication, séance du 14 décembre 1888, *Bull. Mém. Soc. archéol. Bordeaux*, 13, XCI-XCII.
- Avril, J. (1980) : "Recherches sur la politique paroissiale des établissements monastiques et canoniaux (XI^e-XIII^e s.)", *Rev. Mabillon*, 60, 453-517.
- Balicka-Witakowska, E. (1997) : *La crucifixion sans crucifié dans l'art éthiopien : recherches sur la survie de l'iconographie chrétienne de l'antiquité tardive*, Bibliotheca Nubica et Aethiopia, Varsovie.
- Baron, R. (1967) : "Les sépultures collectives de Marolles-sur-Seine (77). III : Les hommes de la sépulture II", *Gallia Préhistoire*, 10 (1), 140-155.
- Bériac, F. (1990) : *Des lépreux aux cagots, recherches sur les sociétés marginales en Aquitaine médiévale*, Bordeaux.
- Bertin-Rouilleau, P. (1914) : *La Révolution à St Émilion, Histoire anecdotique et documentaire d'après les livres consulaires et les registres de police et d'ordre de la municipalité de St Émilion (du 24 juin 1788 au 26 pluviôse an III)*, Bordeaux-Libourne.
- Bertin-Rouilleau, P. (1922) : *Vieux papiers Saint-Émilionais*, la lutte contre la peste à Saint-Émilion au XVI^e siècle, septembre 1922.
— (1922) : *Vieux papiers Saint-Émilionais*, Les mesures municipales – en pierre – de Saint-Émilion, mars 1922.
— (1923) : *Vieux papiers Saint-Émilionais*, Joyeusetés Saint-Émilionaises au Moyen Âge, novembre 1923.
- Bienvenu, J.-M., (1966) : "Les conflits de sépulture en Anjou aux XI^e et XII^e siècles", *Bull. hist. philol. CTHS*, 673-685.
- Birkner, R. (1980) : *L'image radiologique typique du squelette*, Paris.
- Bisconti, F., D. Mazzoleni et V. Focchi Nicolai (2000) : *Les catacombes chrétiennes de Rome, origine, développement, décor, inscriptions*, Turnhout.
- Bizot, Br. (1989) : "Éléments pour une topographie et une typologie des inhumations et de leurs rites", in : *Archéologie des églises et des cimetières en Gironde*, Société Archéologique de Bordeaux, 163-171, Bordeaux.
— (1990) : "Quelques observations effectuées à l'occasion du terrassement de la nef de l'église monolithe de Saint-Émilion", *Rev. archéol. Bordeaux*, 81, 11-14.

- (1991) : *Saint-Émilion (33), Place du clocher, sondages archéologiques*, rapport dactylographié, Bordeaux, DRAC Aquitaine.
- Bizot, Br., S. Faravel et V. Larock (1992) : Pour une histoire des paroisses de l'Entre-deux-Mers, in : *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité, actes du troisième colloque du CLEM*, 21-33.
- Block, Ch. (2001) : *Le gisant du chevalier au lion couronné*, Bordeaux.
- Bochaca, M. (1994) : "L'aire d'influence de Saint-Émilion (fin ^{xv}^e-début ^{xvi}^e siècle)", *Cahiers Charles Higounet*, 1, 49-65.
- (1997) : "Origines et développement de la ville de Saint-Émilion (de la fin de l'Antiquité au début du ^{xiv}^e siècle)", *Cahiers Charles Higounet*, 2.
- Bonnery, And., G. Hidrio et M. Mentré (1998) : *Jérusalem, symboles et représentations dans l'Occident médiéval*, Paris.
- Bontemps, A. (1919) : "Note sur l'oratoire de Saint-Émilion appelé chapelle de la Trinité", *Bull. Mém. Soc. archéol. Bordeaux*, 36, 39-47.
- (1926) : "Saint-Émilion, notes et découvertes au cloître de la collégiale", *Bull. Mém. Soc. archéol. Bordeaux*, 43, 24-28.
- Boutouille, Fr. (2000) : "Le ban de l'archevêque de Bordeaux à Saint-Émilion (1079-fin du ^{xii}^e siècle)", in : *FHSO 2000*, 41-54.
- Boutouille, Fr. (2002) : "De La Réole à Jérusalem. Les croisés de l'Entre-deux-Mers Bazadais et du Bordelais lors de la première croisade", in : *Hommes, villes, campagnes du Bazadais d'hier et d'aujourd'hui, Actes du huitième colloque l'Entre-deux-Mers et son identité, La Réole et Bazas les 22 et 23 septembre 2001*, Langon, 13-20.
- (2007) : *Le duc et la société, Pouvoirs et groupes sociaux dans la Gascogne bordelaise au ^{xii}^e siècle (1075-1199)*, Bordeaux.
- (2007) : "Les vicomtes de Castillon et leur *dominium* (^{xii}^e-début ^{xiii}^e siècle)", in : *Debax*, dir. 2007, 103-114.
- (2010) : "Par peur des Normands". Les Vikings à Bordeaux et la mémoire de leurs incursions, *Rev. archéol. Bordeaux*, 90, 23-28.
- Bovini, G., H. Brandenburg et W.F. Deichmann (1967) : *Repertorium der christlich-antiken Sarkophage*, Wiesbaden.
- Bredero, A. (1966) : "Jérusalem dans l'occident médiéval", *Mélanges offerts à René Crozet*, t. 1, Poitiers, 259-271.
- Bréhier L. (1945) : *Les thèmes décoratifs des tissus d'Orient et leur imitation dans la sculpture romane*, Études d'art, Musée National des Beaux-Arts d'Alger, I, 25-63.
- Bresc-Bautier, G. (1971) : "Le Saint-Sépulcre de Jérusalem et l'Occident au Moyen Âge", *Positions des thèses de l'École des Chartes*.
- Bresc-Bautier, G. (1974) : "Les imitations du Saint-Sépulcre de Jérusalem (^{ix}^e-^{xiv}^e siècles), Archéologie d'une dévotion", *Revue d'histoire de la spiritualité*, 50, 319-342.
- Bruderer-Eichberg, B. (1998) : *Les neuf chœurs angéliques, origine et évolution du thème dans l'art du Moyen Âge*, Thèse de doctorat de l'université de Genève, Poitiers.
- Brutails, J.-B. (1912) : *Les vieilles églises de la Gironde*, Bordeaux.
- Brutails, J.-A. (1920) : "La chapelle de la Trinité à Saint-Émilion", *Rev. hist. Bordeaux*, 13, 129-134.
- Bruzek J., P. Sellier et A.-M. Tillier (1997) : "Variabilité et incertitude de l'estimation de l'âge des non adultes : le cas des individus morts en période périnatale", in : *Buchet*, dir. 1997, 187-200.
- Buchet, L., dir. (1997) : *L'enfant, son corps, son histoire, Actes des 7^e Journées anthropologiques de Valbonne*. Juan-les-Pins
- Burnet, R. (2004) : *Marie-Madeleine (I^{er}-^{xx}^e siècle) : de la pécheresse repentie à l'épouse de Jésus : histoire de la réception d'une figure biblique*, Paris.
- Camus, M.-Th. (2006) : "Des stucs de Vouneuil-sous-Biard à la sculpture romane dans l'aire artistique de Poitiers. Réflexions sur les rapports entre deux arts monumentaux", in : *Sapin*, dir. 2006, 217-230.
- Canard, M. (1965) : "La destruction de l'église de la Résurrection par le calife Hakim et l'histoire de la descente du feu sacré", *Byzantion*, 35, 16-43.
- Carrero Santamaria, Ed. (2006) : "Le sanctuaire de la cathédrale de Saint-Jacques-de-Compostelle à l'épreuve de la liturgie", in : *Andraut-Schmitt*, dir. 2006, 294-307.
- Castex, D. (1994) : *Mortalité, morbidité et gestion de l'espace funéraire au cours du haut Moyen Âge. Contributions spécifiques de l'anthropologie biologique*. Thèse de l'Université de Bordeaux I, spécialité anthropologie, 2 vol.
- Castex, D., H. Duday et M. Guillon (1996) : "Mortalité périnatale / mortalité infantile : validité du rapport démographique et intérêt en paléontologie funéraire à propos de trois sites médiévaux", in : *L'identité des populations archéologiques, XVI^e Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes*, Sophia Antipolis.
- Cauderan (1892-1893) : "Est-ce que saint Émilion a véritablement existé ?", *Revue catholique de Bordeaux*, 1892, 705-717, 751-765 ; 1893, 11-23, 51-62.
- Clémens, J. (1979) : "Le troglodytisme de saint Caprais et de saint Émilion d'après les sources médiévales", in : *Saint-Émilion, Libourne, Actes du congrès de la FHSO*, Bordeaux, 107-119.
- Colardelle, M. (1996) : "Terminologie descriptive des sépultures antiques et médiévales", in : *Archéologie du cimetière chrétien, Actes du 2^e colloque ARCHEA (Orléans, 29 septembre-1^{er} octobre 1994)*, Revue Archéologique du Centre de la France Suppl. 11, Tours, 305-310.
- Comte, J.-F. (2010) : *Ruffec au Moyen Âge, L'abbaye carolingienne de Nanteuil-en-Vallée et la seigneurie de Ruffec (858-1555)*, "Partageons l'histoire", Civray.
- Corbineau, E. (1904) : "Découvertes et nouvelles", *Bull. et Mém. Soc. archéol. Bordeaux*, 25, 11 et 113-115.
- Coüsté, R. (1952) : "La 'catacombe' de Saint-Émilion nous livre son secret", *Sud-Ouest*, édition du 2 mai.
- Crubezy E., H. Duday, P. Sellier et A.-M. Tillier, éd. (1990) : *Anthropologie et Archéologie : dialogue sur les ensembles funéraires (Bordeaux, 15-16 juin 1990)*, Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris numéro spécial, 2 n.s. (3-4).

- Dalarun, J. (2008) : *Dieu changea de sexe, pour ainsi dire la religion faite femme (XI^e-XV^e siècles), La Madeleine dans l'Ouest de la France au tournant des XI^e-XII^e siècles*, Paris.
- Daras, C. et R. Milliat (1958-1959) : "Découverte d'une Nécropole Souterraine à Saint-Jean d'Aubeterre", *Bull. Mém. Soc. archéol. Charente*, 61 - 66, ill.
- Debax, H., dir. (2007) : *Vicomtes et vicomtés dans l'occident médiéval*, Toulouse.
- Debidour, V.H. (1961) : *Le bestiaire sculpté en France*, Paris.
- Decap, J. (1926) : "Notes pour servir à la monographie de Fustignac, prieuré de Lézat en Comminges", *Revue de Comminges*, 40, 160-175.
- Delanghe, D. (2006) : *Les caves d'Ausone, les noces de la pierre et du vin*, Bordeaux.
- Delaageas, V. (1998) : *Les sujets immatures de Saint-Émilion, estimation du nombre d'inhumés, de l'âge au décès. Fonctionnement du site*, DEA d'anthropologie, Laboratoire d'Anthropologie de Bordeaux I.
- Drouyn, L. (1859) : *Guide du voyageur à Saint-Émilion*, Paris (réédition 1899).
- (1999) : *Léo Drouyn et Saint-Émilion*, Les albums de dessins, vol. 5, Bordeaux.
- Dubourg-Novès, P. (1969) : *Guyenne romane*, Saint-Léger-Vauban.
- Duchesne, L. (1894) : *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule, Province du Sud-Est*, t. 1, Paris.
- (1915) : "Notes sur la topographie de Rome au Moyen Âge", 13, *Vaticana, Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 35, 3-13.
- Duday, H. (1990) : "Observations ostéologiques et décomposition du cadavre : sépultures colmatées ou en espace vide", *Rev. archéol. Centre Fr.*, 29, 193-196.
- Duday, H., P. Courtaud, E. Crubezy, P. Sellier et A.-M. Tillier (1990) : "L'anthropologie 'de terrain' : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires", *Bull. Mém. Soc. Anthropol. Paris*, n. s., 2, 29-49.
- Duday, H., F. Laubenheimer et A.-M. Tillier (1995) : *Nouveau-nés et nourrissons : sépultures gallo-romaines chez les potiers de Sallèles-d'Aude*, Besançon.
- Dulaey, M. (1997) : "Les trois Hébreux dans la fournaise (Dn 3) dans l'interprétation symbolique de l'Église ancienne", *Revue des sciences religieuses*, 71, 33-59.
- Dupâquier, J. (1988) : *Histoire de la population française. 1. Des origines à la Renaissance*, Paris.
- Duval, N. (2002) : "Le problème des contre-absides dans l'architecture paléochrétienne : rapport avec l'architecture médiévale", *Avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV^e et le XII^e siècle*, Paris, 50-64.
- Ebersolt, J. (1923) : *Les arts somptuaires de Byzance*, Paris, Leroux.
- (1954) : *Orient et Occident, recherches sur les influences byzantines et orientales en France avant et pendant les croisades*, Paris.
- Empereur, J.-Y. (1995) : *A short guide to the catacombs of Kom-el-Shoqafa*, Alexandrie.
- Enjalbert, H. (1983) : *Les grands vins de Saint-Émilion, Pomerol, Fronsac*, Paris.
- Fasekas, I. Gy. et F. Kasa (1978) : *Forensic foetal osteology*, Budapest.
- Favreau R. (1979) : *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, vol. 5, *Dordogne, Gironde, Poitiers*, 117-119.
- Feret, Ed. (1893) : *Saint-Émilion et ses vins*, Bordeaux.
- Février, P.-Alb. (1976) : "Sarcophages d'Arles", *Congrès Archéologique de France, 134^e session, Pays d'Arles*, Paris, 317-359.
- FSHO (2000) : *Vignes, vins et vigneron, de Saint-Émilion et d'ailleurs, 11^e Congrès d'études régionales de la Fédération Historique du Sud-Ouest tenu à Saint-Émilion les 11 et 12 septembre 1999*, MSHA, Bordeaux.
- Finck, L. (1921) : *De la détermination de l'Âge du fœtus d'après le squelette*, Nancy.
- Foulon, J.-H. (2009) : "Un représentant de la spiritualité canoniale au XII^e siècle ? Geoffroy du Loroux († 1158)", in : Parisse, dir. 2009, 71-115.
- (2003) : "Les ermites dans l'ouest de la France, les sources, bilan et perspectives", in : *Ermites de France et d'Italie (XI^e-XV^e siècles)*, Mélanges de l'École Française de Rome 313, 81-113.
- Gaborit, M. (1990) : "L'église souterraine de Saint-Émilion", *Congrès archéologique de France, Bordelais et Bazadais, 1987*, Paris, 197-206.
- (1999) : *Peintures murales médiévales de Saint-Émilion*, Bordeaux.
- (2002) : *Des histoires et des couleurs, peintures murales médiévales en Aquitaine*, Bordeaux.
- (2003) : *La chapelle d'Ausone à Saint-Émilion*, Bordeaux.
- Galinié, H. et E. Zadora-Rio, dir. (1996) : *Archéologie du cimetière chrétien, Actes du 2^e colloque ARCHEA. Orléans 29 sept.-1er octobre 1994*, Tours.
- Garde, J.-Andr. (1946) : *Histoire de Pomerol, Libourne, Société Historique et archéologique de Libourne*.
- Garde, J.-A. (1948) : "Le gallo-romain régional au musée de la société historique et archéologique de Libourne", *Rev. hist. archéol. Libournais*, 16, n°54, 32-36.
- Garde, J.-Andr. (1964) : "Dans les pas des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle", *Rev. hist. archéol. Libournais*, 32, 15-17.
- Gardelles, J. (1992) : *Aquitaine gothique*, Paris.
- Gaude-Ferragu, M. (2005) : *D'or et de cendres : la mort et les funérailles des princes dans le royaume de France au bas Moyen Âge*, Lille.
- Giorgi, R. (2004) : *Anges et démons*, Paris.
- Girault, M. (1891) : "La crypte sépulcrale de Saint-Émilion", *Bull. Mém. Soc. archéol. Bordeaux*, 16, LXXV-LXXXI.
- Gout, P. (1883) : "Exploration archéologique de la ville de Saint-Émilion", *Gazette des Beaux-Arts*, 27, 254-270 ; 28, 123-134.

- Goutal, M. (2004) : "Saint-Émilion, un sanctuaire en sous-sol", Le Festin Hors série, *L'Aquitaine monumentale*, septembre, 72-75.
- Gouttenoire, Chr. (2008) : "Les enfants d'Émilion", *Sud-Ouest*, édition du samedi 23 août 2008, 2-10.
- Grabar, Andr. (1958) : *Ampoules de Terre Sainte (Monza, Bobbio)*, Paris.
- Grabois, A. (1998) : *Le pèlerin occidental en Terre Sainte au Moyen Âge*, Bruxelles.
- Grondijs, L. H. (1941) : *L'iconographie byzantine du crucifié mort sur la croix*, Bruxelles.
- Guadet, J. (1841) : *Saint-Émilion, son histoire et ses monuments*, Paris.
- Guinodie, R. (1876) : *Histoire de Libourne et des autres villes et bourgs de son arrondissement*, t. 2, Libourne.
- Guy, H. et C. Masset (1997) : "Particularités taphonomiques des os d'enfants", in : Buchet, dir. 1997.
- Heitz, C. (1963) : *Recherche sur les rapports entre architecture et liturgie à l'époque carolingienne*, Paris.
- (1991) : "Architecture et liturgie : le Saint-Sépulcre et l'Occident", *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 22, 43-49.
- Higounet-Nadal, Arl., dir. (1983) : *Histoire du Périgord*, Toulouse.
- Higounet, Ch. (1963) : "art. Emilion (saint)", *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Paris, t. 15, col. 413.
- (1976) : "Saint Nicolas et la Garonne", *Annales du Midi*, 375-382.
- (1992) : "Les noms des villes neuves", *Villes, sociétés et économies médiévales*, Bordeaux, 111-119.
- Higounet, Ch., dir. (1963) : *Histoire de Bordeaux, Bordeaux pendant le haut Moyen Âge*, Bordeaux.
- Iskan, M. Y., éd. (1989) : *Age markers in the human skeleton*, Springfield.
- Josse, V. (1982) : *Les rôles de taille de Saint-Émilion de 1470 à 1511*, TER de maîtrise, Université de Bordeaux, 2 vol.
- Jouannet, F. (1820) : "Notice sur les antiquités de Saint-Émilion", *Actes de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 1819, 61-76.
- (1837) : *Statistique de la Gironde*, t. 1, Paris.
- Klein, P. K. (2002) : "Entre paradis présent et jugement dernier : les programmes apocalyptiques et eschatologiques dans les porches du haut Moyen Âge", in : *Avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV^e et le XII^e siècle*, Paris, 464-483.
- Kroensen, J.E.A. (2000) : *The sepulchrum domini through the ages. Its form and function (Liturgia Condenda, 10)*, Louvain.
- Lafaurie, J. (1963) : "La monnaie bordelaise du haut Moyen Âge", in : Higounet, dir. 1963, 295-325.
- Lalande (1935) : "Crypte funéraire de la maison Labat à Saint-Émilion", *Rev. hist. archéol. Libournais*, 10, 47-48.
- Landsberg, J. de (2001) : *L'art en croix : le thème de la crucifixion dans l'histoire de l'art*, Tournai.
- Lauwers, M. (2005) : *Naissance du cimetière, Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris.
- (2005) : "Paroisse, paroissiens et territoire. Remarques sur *parrochia* dans les textes latins du Moyen Âge", in : *La paroisse, genèse d'une forme territoriale, Médiévales*, 49, 11-32.
- Lauwers, M. et C. Treffort (2009) : "De l'inhumation privilégiée à la sépulture de prestige", *Inhumations de prestige ou prestige de l'inhumation, expressions du pouvoir dans l'au-delà (IV^e-XV^e siècle)*, Caen, 439-450.
- Le Blant, Ed. (1886) : *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, Paris.
- Leclercq-Marx, J. (2007) : "L'imitation des tissus 'orientaux' dans l'art occidental (XI^e-XII^e siècles). Témoignages et problématiques", in : Quintavalle dir. 2007, 22-35.
- Leclercq-Marx, J. (2006) : "Le centaure dans l'art préroman et roman, sources d'inspiration et modes de transmission", *Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, 37, Vers et à travers l'art roman : la transmission des modèles artistiques, 21-30.
- (2010) : "Le décor aux griffons du bâtiment des clerges (Cathédrale du Puy-en-Velay) et l'imitation des tissus 'orientaux' dans l'art monumental d'époque romane en France. Tour d'horizon", in : Regond, dir. 2010, 115-146.
- Lemoing, F (1953) : *Ermîtes et reclus du diocèse de Bordeaux*, Bordeaux.
- Lewden, Th. (1936) : *Vie inédite de saint Émilion*, Saint-Émilion, Société Historique et Archéologique de Saint-Émilion.
- Mâle, E. (1922) : *L'art religieux du XI^e siècle en France*, Paris.
- Maresh, M. M. (1955) : "Growth in Healthy Children. A Preliminary Report on Successive Roentgenograms of the Extremities from Early Infancy to Twelve Years of Age", *American Journal of Diseases of Children*, t. 66, p. 227-257.
- Marysse, Is. (1986) : L'orcel, mobilier funéraire médiéval. Découvertes anciennes et récentes en Gironde, *Rev. Soc. archéol. Bordeaux*, 77, 21-26.
- (1989) : *Les sépultures médiévales en Gironde (IV^e-XV^e siècles)*, TER de l'Université de Bordeaux III.
- Masset, C. (1990) : "Où en est la paléodémographie ?" *Bull. Mém. Soc. d'Anthrop.*, n. s., 2, Paris, 109-122.
- (1990) : Paléodémographie : structure et variation de la mortalité. *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 40, p. 33-34.
- Mesuret, R. (1967) : *Les peintures murales du Sud-Ouest de la France*, Paris.
- Millet, G. (1947) : *Broderies religieuses de style byzantin*, Bibliothèque de l'École des Hautes Études, 55, Paris.
- (1960) : *Recherches sur l'iconographie de l'évangile aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles*, Paris.
- Moorees, C. F. A., E. A. Fanning et E. E. Hunt (1963) : "Formation and resorption of three deciduous teeth in children", *American Journal of Physical Anthropology*, 21, 205-213.
- Mortet, V. (1911) : *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France*, Paris.

- Musée du Louvre (2005) : *La France romane au temps des premiers capétiens (987-1152)*, catalogue de l'exposition, Paris.
- Nacfer, M.-N. (1989) : "Saint-Sulpice-de-Faleyrens", *Archéologie des églises et des cimetières*, *Rev. archéol. Bordeaux*, 80, 13-24.
- (1990) : *Saint-Émilion, Place du clocher. Rapport de sauvetage urgent*. 05/03/1990 - 09/03/1990, plans, annexes, rapport dactylographié, Bordeaux, DRAC Aquitaine.
- (1989-1990) : *Saint-Sulpice-de-Faleyrens, l'église. Rapport de sauvetage urgent*, Bordeaux, DRAC Aquitaine.
- Neri, D. (1971) : *Il Santo Sepolcro riprodotto in Occidente*, Jérusalem.
- Olivier, G. et H. Pineau (1958) : "Détermination de l'âge du fœtus et de l'embryon", *Archives d'Anatomie (La semaine des hôpitaux)*, 6, 21-28.
- Olivier, G. et H. Pineau (1960) : "Nouvelles déterminations de la taille foetale d'après les longueurs diaphysaires des os longs", *Annales de médecine légale*, 40, 141-144.
- Ostroot, N. (1997) : "L'estimation de la mortalité urbaine sous l'Ancien Régime : Aix-en-Provence et Toulouse en 1695", *Population*, 52^e année, 1, 63-75.
- Ouÿ-Vernazobres, Ch. (1937) : *Le Vieux Saint-Émilion*, III, *Miettes d'histoire*, Montpellier, 8-10.
- Palkama, A., P. Virtama et A. Telkkä (1962) : "Estimation of Stature from Radiographs of Long Bones in Children. II Children under One Year of Age", *Annales Medicinæ Experimentalis et Biologiae Fenniae* (Helsinki), 40, 219-222.
- Parisse, M., dir. (2009) : *Les Chanoines réguliers. Emergence et expansion (X^e-XIII^e siècles)*, Saint-Étienne.
- Paul, G. (1962) : "Saint-Michel d'Aiguilhe à travers les âges", *Commémoration du millénaire de l'érection de la chapelle de Saint-Michel d'Aiguilhe*, Le Puy-en-Velay, Société académique du Puy et de la Haute-Loire, 45-55.
- Péquignot, Cl. (2000) : *Les édifices à plan centré des X^e et XI^e siècles dans le royaume de France : évocations ou copies de l'Anastasis de Jérusalem*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse.
- Piat, J.-L. (2002) : "Saint-Émilion, Eglise monolithe", *Bilan scientifique régional 2001*, Bordeaux, DRAC Aquitaine, 83-84.
- (2004) : "Saint-Émilion, Eglise monolithe et catacombes", *Bilan scientifique régional 2003*, Bordeaux, DRAC Aquitaine, 89-94.
- (2007) : "Les mystères de Saint-Émilion", *Le Festin Hors série*, L'Aquitaine archéologique, 134-141.
- Picard, Ch., (1994) : "L'espace religieux et la ville médiévale (VIII^e-XIII^e siècles)", in : *Archéologie des villes dans le Nord-Ouest de l'Europe (VIII^e-XIII^e s.)*, Actes du IV^e Congrès international d'archéologie médiévale, Douai, 120-125.
- Picard, J.-C. (1998) : *Évêques, saints et cités en Italie et en Gaule*, COLLEFR 242, Rome, 311-320.
- (1998) : "L'évolution des lieux de sépulture au haut Moyen Âge", dans J.-C. Picard, *Evêques, saints et cités en Italie et en Gaule*, Romes (collection Ecole Française de Rome, n° 242), 311-320.
- Piganeau, E. (1876) : "Église de Saint-Martin de Mazerat", *Bull. Mém. Soc. archéol. Bordeaux*, 1876, 57-66.
- (1891) : "Saint-Émilion et son culte", *Bull. Mém. Soc. archéol. Bordeaux*, 16, LXXXI-CX.
- (1905) : "Les anciennes chapelles publiques du pays saint-émilionais (jurisdiction de Saint-Émilion)", *Bull. Mém. Soc. archéol. Bordeaux*, 27, 23-52.
- Piot, D., avec la collab. de J.-L. Piat (2008) : "Un prieuré saintongeais au Pied-du-Château : Saint-Germain de Langoiran", *Rev. archéol. Bordeaux*, 99, 39-51.
- Pommarède, P. (1997) : *La saga de saint Front*, Périgueux.
- Prache, A. (1990) : "L'église haute de Saint-Émilion", *Congrès archéologique de France, Bordelais et Bazadais, 1987*, Paris, 207-220.
- Prot, E. (1967) : "La candela qui hart devant le cors sanct de Sent Melion", *Bull. Soc. hist. archéol. Saint-Émilion*, 32-34.
- Querre Fr. et J. de Givry (2005) : *Saint-Émilion, quand les pierres parlent*, Genève.
- Querre, Fr. (1986) : *Le livre d'or de Saint-Émilion*, Saint-Émilion.
- Quintavalle, A., dir. (2007) : *Atto del Convegno Internazionale de l'Università degli Studi di Parma, Medioevo Mediterraneo : l'Occidente, Bisanzio e l'Islam dal tardoantico al secolo XII*, Parma.
- Rassart-Debergh M. (1984) : "Les trois Hébreux dans la fournaise en Egypte et en Nubie chrétiennes", *Studi in Onore di Ugo Monneret de Villard. I. La Valle del Nilo in Epoca Cristiana*, vol. 58, Pisa, 141-151.
- Réau, L. (1956) : *Iconographie de l'art chrétien*, t. 2, *Iconographie de la Bible, I, Ancien Testament*, Paris.
- Regond, A., dir. (2010) : *L'ornement à l'époque romane. Signe ou symbole*, Actes du XV^e colloque international d'art roman d'Issoire (Issoire, octobre 2004), *Revue d'Auvergne*, 594.
- Ribault de Laugardière (1888) : *Monographie de la ville et du canton de Nontron*, Périgueux.
- Ricaud, Th. (1911) : "Une visite à la chapelle Sainte-Marguerite de Saint-Émilion en 1677", *Bull. mém. Soc. archéol. Bordeaux*, 33, 50-61.
- RR.PP. Bénédictins de Paris (1935) : *Vie des saints et des bienheureux*, t. 4, 23 avril, Paris, 591.
- RR.PP. Bénédictins de Paris, (1949) : *Vie des saints et des bienheureux*, t. 7, 22 juillet, Paris, 526-543.
- RR.PP. Bénédictins de Paris (1954) : *Vie des saints et des bienheureux*, t. 11, 16 novembre, Paris, 502.
- Sapin, Chr. dir (2002) : *Avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV^e et le XII^e siècle*, Paris.
- (2006) : *Stucs et décors de la fin de l'Antiquité au Moyen Âge (V^e-XII^e siècles)*, Actes du colloque international tenu à Poitiers du 16 au 19 septembre 2004, Turnhout.
- Saxer, V. (1959) : *Le culte de Marie-Madeleine en Occident des origines à la fin du Moyen Âge*, Auxerre-Paris.
- Schour, I. et M; Massler (1940) : "Studies in thooth development : the growth pattern of humain teeth", *Journal of American Dentist Association*, 27, 1778-1793 et 1918-1931.

- Scuiller, Ch. (1998) : "Saint-Émilion, hôtel de Plaisance", *Bilan scientifique régional 1997, Aquitaine*, Bordeaux, 44.
- Seeliger, H. R. (1984). "Die drei Jünglinge im Feuerofen als Typus in der spätantiken Kunst, Liturgie und patristischen Literatur", *Le Temps chrétien*, Paris, 257-335.
- Sellier, P. (1993) : "L'estimation de l'âge des fœtus et des enfants morts en période périnatale : une révision de Fasekas et Kosa (1978)", in : *Communication au colloque Croissance et vieillissement (21^e Colloque du Groupement des Anthropologistes de Langue Française, Bordeaux, 13-15 mai 1993)*, Bordeaux, 45.
- Serbat, L. (1913) : "Saint-Émilion", *Congrès archéologique de France, Angoulême, 1912*, t. 1, Paris, 164-204.
- Sigal, P.-A. (1990) : "Reliques, pèlerinage et miracles dans l'église médiévale (x^e-xiii^e siècles)", *Rev. Hist. Egl. Fr.*, 26, 193-211.
- Sion, H. (1994) : *Carte archéologique de la Gaule, La Gironde*, Paris.
- Société d'histoire et d'archéologie de Saint-Émilion, éd. (sd.) : *Saint-Émilion, Les assemblées municipales sous la Révolution 1790-1795*, Saint-Émilion.
- Souffrain, J.-B.-Al. (1804) : *Essai ou variété historiques et notices sur Libourne et ses environs*, 2 t., Bordeaux.
- Spuler, Chr. (1973) : *Opaion und Laterne. Zur Frage der Beleuchtung antiker und frühchristlicher Bauten durch ein Opaion und zur Entstehung der Kuppellaterne*, Hamburg.
- Tardieu, J., (2010) : *Les espaces funéraires. Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge*, Lyon.
- Tillier, A.-M. et H. Duday (1990) : "Les enfants morts en période périnatale", in : Crubezy et al. 1990, 89-98.
- Tölg, J.-Chr. (1990) : *Occupation du sol et peuplement dans l'ancienne juridiction de Saint-Émilion de la préhistoire à la fin du Moyen Âge*, TER Université de Bordeaux III, 2 vol.
- Tonnelier Chanoine (1976) : *Le témoignage de l'építaphe d'Aulus dans la catacombe de Saint-Émilion*, Saint-Émilion, Société d'histoire et d'archéologie de Saint-Émilion.
- Treffort, C. (1996) : "Du *cimeterium christianorum* au cimetière paroissial : évolution des espaces funéraires en Gaule du vi^e au x^e siècle", in : *Archéologie du cimetière chrétien*, Tours, 55-63.
- Ubelaker, D. H. (1987) : *Human skeletal remains. Excavation, analysis, interpretation*, Chicago.
- (1989) : "The estimation of age at death from immature human bones", in : Iscan, éd. 1989, 55-70.
- Vauthier, C. (2001) : *Restauration et mise en valeur des édifices religieux de Saint-Émilion aux xix^e et xx siècles*, Université de Bordeaux III, TER de maîtrise d'histoire de l'art médiéval, 2 vol.
- Villena i Mota, N. (1997) : *Hiérarchie et fiabilité des liaisons ostéologiques (par symétrie et par contiguïté articulaire) dans l'étude des sépultures anciennes*, Thèse de l'Université de Bordeaux I, spécialité anthropologie.

